

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA COMPLEXITÉ DE LA QUESTION IDENTITAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
AUGUSTINE VIDJANNANGNI

AVRIL 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice Mme Chantal Rondeau, professeure au département de science politique à l'Université du Québec à Montréal pour ses conseils, sa patience et sa disponibilité.

Je remercie les membres de ma famille pour leur soutien constant et sans lequel je n'aurais pas pu terminer ce mémoire.

Je remercie mes amis, qui par leurs encouragements m'ont permis de ne pas baisser les bras et de mener à bien ce travail.

Merci aussi à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la présentation de la version finale du mémoire. Leurs commentaires et leur objectivité ont contribué à améliorer cette recherche.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles.....	vi
Résumé.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LA CÔTE D'IVOIRE D'HOUPHOUËT BOIGNY: « UNE TERRE D'IMMIGRATION ».....	11
1.1 Historique.....	11
1.2 Présentation sociale et ethnique de la Côte d'Ivoire.....	13
1.3 Portrait de Félix Houphouët Boigny, premier leader patriotique.....	15
1.4 La Côte d'Ivoire de 1960-1980.....	16
1.4.1 L'économie et le «miracle ivoirien».....	16
1.4.2 La politique interne.....	20
1.4.3 Le plan social.....	22
1.4.4 La politique étrangère.....	24
1.5 La Côte d'Ivoire de 1980 -1993.....	25
1.5.1 L'économie.....	26
1.5.2 Ouverture politique et sociale	28
1.6 Instrumentalisation de l'identité	31
1.7 Les tensions foncières.....	35
1.8 La situation ivoirienne selon le paradigme de l'ethnicité.....	37
Conclusion.....	38

CHAPITRE II	
L'APRÈS FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY ET LA	
QUESTION IDENTITAIRE	40
2.1. Le concept de l'ivoirité.....	41
2.2 Le régime Bédié.....	45
2.2.1 L'économie.....	46
2.2.2 Situation sociopolitique.....	47
2.3. L'ère Guéi.....	53
2.4. Alassane Ouattara : Ivoirien et/ou Burkinabé ?.....	57
2.5 Les discours politiques	59
2.6 La Côte d'Ivoire dans la sous région.....	61
Conclusion.....	63
CHAPITRE III	
LA CÔTE D'IVOIRE DE 2000-2007 : UNE TRANSITION	
DIFFICILE.....	65
3.1 Le processus électoral de 2000.....	66
3.2 Laurent Gbagbo et Le Front Populaire Ivoirien	67
3.3 Le coup d'État du 19 Septembre 2002	70
3.4 Guillaume Soro et les Forces Nouvelles	73
3.5 L'armée régulière et l'ivoirité.....	75
3.6 Les médiations et accords de paix	78
3.7 La Côte d'Ivoire de 2005-2007.....	81
3.8 Tensions sociales et foncières.....	83
Conclusion.....	84
CONCLUSION GENERALE.....	85

ANNEXE.....	90
BIBLIOGRAPHIE.....	91

LISTE DES SIGLES

ADO	Alassane Dramane Ouattara
AOF	Afrique de l'Ouest française
CCCE	Commission consultative constitutionnelle et électorale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Commission électorale indépendante
CFA (franc)	Franc de la Communauté financière africaine
CNDH	Commission nationale des droits de l'homme
CNE	Commission nationale électorale
CNSP	Comite national du salut public
CURDIPHE	Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et des actions du président Bédié
CNI	Conseil national islamique
FAFN	Forces armées des forces nouvelles
FANCI	Forces armées nationales de Côte d'Ivoire
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FMI	Fonds monétaire international
FPI	Front populaire ivoirien
MEECI	Mouvement des étudiants et élèves de Côte d'Ivoire
MFA	Mouvement des forces d'avenir
MJP	Mouvement pour la justice et la paix
MPCI	Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire
MPIGO	Mouvement populaire ivoirien du grand ouest
ONI	Office national de l'identification
PDCI-RDA	Parti démocratique de Côte d'Ivoire- Rassemblement démocratique africain
PIT	Parti ivoirien des travailleurs

PLCI	Parti libéral de Côte d'Ivoire
RDR	Rassemblement des républicains
SYNARES	Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur
UDECY	Union démocratique et citoyenne de Côte d'Ivoire
UDPCI	Union pour la démocratie et pour la paix en Côte d'Ivoire

Résumé

L'engrenage politique dans lequel s'engouffre la Côte d'Ivoire à la disparition du « père de la nation » fait surgir des tensions identitaires jusqu'à présent étouffées. D'élève modèle au parcours stable, le pays se retrouve aujourd'hui face à une nation divisée : le coup d'état de 1999 et le conflit armé de 2002 sont des événements qui décrivent le malaise de la société désormais tiraillée de tout bord par les partis politiques. L'identité des Ivoiriens est menacée et remise en question. Le but de ce mémoire est d'analyser la question identitaire en Côte d'Ivoire et de comprendre les causes du malaise identitaire actuel qui crée une insécurité parmi les Ivoiriens.

Le travail se divise en deux grandes parties. Dans un premier temps (chapitre I), nous examinons l'histoire de la Côte d'Ivoire pour déterminer le poids de la question identitaire dans les affaires internes du pays dès son indépendance. Père de l'indépendance et premier président du pays, Félix Houphouët Boigny a joué un rôle prépondérant dans le développement de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui. Ses décisions ont tracé les grandes lignes de l'évolution du pays.

Dans une deuxième partie (chapitre II et III), nous montrons que la course à la succession de Boigny engendre des conflits internes qui nourriront un profond malaise qui entraîne ainsi la rupture sociale. Et la remise en question de l'existence d'une identité ivoirienne.

Les différentes positions et actions dans l'arène politique seront examinées comme des moyens utilisés pour fragiliser l'unité sociale empêchant ainsi un meilleur développement de la Côte d'Ivoire.

Mots clés : Côte d'Ivoire, conflit, ivoirité, ivoirisation, groupe ethnique, ethnicité, identité, Marcoussis.

INTRODUCTION

Ce mémoire est une étude descriptive de la question identitaire en Côte d'Ivoire. Notre objectif est son analyse pour une meilleure compréhension du malaise identitaire et de la crise ivoirienne.

«Identity is the component that describes who I am. »¹ La question identitaire fait état de distinctions de langue, de religion, d'ethnicité, de nationalité, de citoyenneté, de race ou de région géographique, à l'intérieur d'un même pays ou entre deux pays ou plus. Qui suis-je? Que suis-je? Qui es-tu? Es-tu chrétien, juif, musulman, bouddhiste? Quelles sont nos identités? Faut-il vraiment en tenir compte? Telles sont quelques unes des questions qui découlent du problème de l'identité. Tout ce qui a trait à l'identité, qu'elle soit nationale, ethnique, religieuse est universel. Depuis le début de la crise, la grande majorité de la population ivoirienne se pose fréquemment ces questions. D'après Aristote, les êtres humains sont des créatures sociales.² En tant que créatures sociales notre identité doit-elle être ignorée? Au fil du temps, nous nous rendons compte que l'identité sociale et la différence entre « nous » et « eux » peuvent contribuer à la violence.³ Une violence dans laquelle la société ivoirienne se retrouve bien malgré elle.

En Afrique, la question identitaire demeure l'un des facteurs les plus importants qui divisent le continent. En effet, l'on ne peut analyser la société africaine, socioéconomiquement et politiquement sans aborder la question identitaire et son impact sur le continent. Elle est devenue un facteur indissociable surtout dans le champ politique. D'après Claude Meillassoux, « le problème identitaire en Afrique vient de la mise à l'écart (de la population) de la vie politique... »⁴. De ce fait, les violences et les rivalités se multiplient obligeant les

¹ Donald Taylor M, *The quest for identity: from minority groups to generation Xers*, Westport: Praeger, 2002, p.35.

² Paul R. Viotti, *International relations and world politics: security, economy, identity*, Upper Saddle River: Prentice Hall, 2001, p.408.

³ Richard D. Ashmore, Lee Jussim, David Wilder, (eds), *Social identity, intergroup conflict, and conflict reduction*. New York: Oxford University Press, 2001, p. 7.

⁴ Claude Meillassoux 'Fausses identités et démocratie d'avenir' dans *Identités et démocratie : en Afrique et ailleurs*. Paris : l'Harmattan, 1997, p. 9.

populations à remettre en question leur identité et celle des autres. Suite à cette remise en question de son identité, une partie de la société devient frustrée, se sent rejetée et sa tradition refoulée. Les populations exclues cherchent à se faire entendre à travers des identifications extra-politiques, ethniques, religieuses, territoriales et même des discours⁵. Ainsi, les conflits, armés ou non, et la quête d'identité peuvent changer le destin d'un pays et ainsi lui nuire. La Côte d'Ivoire en est un parfait exemple. Le concept de l'ivoirité a écarté de la vie politique certains Ivoiriens, d'où la frustration et le sentiment de rejet perçu par beaucoup d'Ivoiriens. Remettre en question l'identité d'une partie de la population a entraîné des violences et des rivalités difficiles à résoudre. La majorité des pays africains ont une population hétérogène. Cette hétérogénéité qui devrait faire sa richesse entraîne parfois une lutte impitoyable pour la défense de l'identité. La reconnaissance d'une identité signifie aussi l'acceptation de sa diversité et de sa tolérance, une perspective que les leaders politiques semblent oublier.

« Autrefois modèle de prospérité économique, d'ouverture et de stabilité, la Côte d'Ivoire a donné ensuite l'impression de s'enfoncer inexorablement dans la crise »⁶, ce qui paraissait invraisemblable auparavant. Pays exemplaire et assez prospère qui fit jadis la fierté de ses habitants et de tout le continent africain, la Côte d'Ivoire se trouve depuis quelques années dans une impasse.

Le peuple de Côte-d'Ivoire, conscient de sa liberté et de son identité nationale, de sa responsabilité devant l'histoire et l'humanité ; conscient de sa diversité ethnique, culturelle et religieuse, et désireux de bâtir une nation unie solidaire et prospère; convaincu que l'union dans le respect de cette diversité assure le progrès économique et le bien-être social ; profondément attaché à la légalité constitutionnelle et aux institutions démocratiques, à la dignité de la personne humaine, aux valeurs culturelles et spirituelles ; proclame son adhésion aux droits et libertés tels que définis dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et dans la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981 ; exprime son attachement aux valeurs démocratiques reconnues à tous les peuples libres, notamment : le respect et la protection des libertés fondamentales tant individuelles que collectives, la séparation et l'équilibre des pouvoirs, la transparence dans la conduite des affaires publiques, s'engage à promouvoir l'intégration régionale et sous-régionale, en

⁵ *Ibid.*, p. 11.

⁶ François Roubaud, 'La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie' dans *Afrique Contemporaine*, Été 2003, p.57.

vue de la constitution de l'Unité Africaine, se donne librement et solennellement comme loi fondamentale la présente Constitution adoptée par Référendum.⁷

Ainsi commence le préambule de l'actuelle Constitution de la Côte d'Ivoire adoptée lors du référendum organisé par la junte militaire au pouvoir en 2000. L'article 9 stipule que «la liberté de pensée et d'expression, notamment la liberté de conscience, d'opinion religieuse ou philosophique sont garanties à tous, sous la réserve du respect de la loi, des droits d'autrui, de la sécurité nationale et de l'ordre public». Selon l'article 10, «chacun a le droit d'exprimer et de diffuser librement ses idées. Toute propagande ayant pour but ou pour effet de faire prévaloir un groupe social sur un autre, ou d'encourager la haine raciale ou religieuse est interdite.»⁸ L'article 30 de la constitution poursuit en ces termes : «La République de Côte d'Ivoire est une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure à tous l'égalité devant la loi, sans distinction d'origine, de race, d'ethnie, de sexe et de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son principe est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.»⁹

Avec la crise ivoirienne qui s'est accentuée depuis le décès du premier président Félix Houphouët Boigny en 1993, ces mots ont perdu de leur valeur. Aujourd'hui malheureusement, la Côte d'Ivoire se trouve dans un cercle vicieux où la question identitaire se mêle à la situation politique et même socioéconomique.

D'après Baulin, l'équilibre politique était assuré par le charisme personnel du Président Houphouët et par son habileté politique à surmonter les contradictions internes.¹⁰ Les singularités ethniques ou régionales furent d'ailleurs un argument avancé pour justifier le bien-fondé du parti unique car le multipartisme coïncidait en fait avec la pluralité des ethnies et les particularités

⁷ Constitution ivoirienne, www.gouv.ci (page consultée en Décembre 2007)p.1.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Jacques Baulin, *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Paris : Eurafor-Press. ,1982, p. 31.

régionales. Il fallait éviter, de fragiliser la nation en cours de création par l'exacerbation de ces particularités. Aussi les premières revendications multipartites ont-elles été sévèrement réprimées. La situation change dans les années 1990 qui verront le passage en Côte d'Ivoire d'un système unitaire à un système multipartiste. Dès lors, la vision des personnages politiques changera à jamais le destin du pays.

L'« ivoirité », ce concept culturel de promotion de la spécificité ivoirienne, a été instrumentalisé par Bédié dans sa lutte contre Ouattara et ses partisans. En effet, selon le concept de l'ivoirité, tout candidat aux élections présidentielles doit être né de père et de mère ivoirienne. Cette spécificité exclut ainsi une partie de la population immigrante non perçue comme Ivoirien-ne de souche. La réapparition de ce thème non seulement redéfinit la question identitaire en Côte d'Ivoire mais aussi permet aux leaders ivoiriens de s'en servir comme instrument politique (approfondie dans la section 2.1).

Le lien de solidarité de la nation ivoirienne a été graduellement brisé dû aux décisions des leaders. La théorie du « diviser pour mieux régner » des dirigeants ivoiriens a suscité la méfiance entre Ivoiriens (nes), contribuant ainsi à un climat de conflits générateur des actes de violence. La Côte d'Ivoire dont l'éveil politique a commencé dans les années 1940 a subi sous l'action de divers événements une évolution rapide ayant entraîné une brisure dans la société ivoirienne. En effet à partir de 1990, les mouvements sociaux deviennent de plus en plus nombreux menaçant la structure politique mise en place par Houphouët Boigny. Dès le décès du premier président de la république, la Côte d'Ivoire se retrouve dans une impasse politique qui se ressent aussi au niveau de la population. Henri Konan Bédié, alors président de l'Assemblée nationale, doit terminer le mandat selon la constitution. Toutefois, des conflits internes empêchent le bon déroulement de la transition opposant ainsi non seulement Alassane Dramane Ouattara, premier ministre, et Bédié, mais aussi les autres partis politiques. Le concept de l'ivoirité qui réapparaît en 1994 divise le pays; le coup d'état du 24 décembre 1999 est perçu comme étant l'expression d'une

société fatiguée des tensions politiques. La division s'accroît avec la rébellion qui met plus en évidence la division géographique et sociale du pays.

Pour mieux comprendre la complexité du concept de l'ethnicité et de l'identité en Afrique, il faut prendre en compte à la fois le passé collectif de ces identités, l'ère pré-coloniale, coloniale et post coloniale.¹¹ Ainsi, Atkinson argumente que l'on ne peut ignorer les identités précoloniales: « to ignore pre-colonial collective identities, fail to explore the dynamics involved in their construction and representation, or deny their relevance or resonance in the twentieth century-as does most literature-is an unwarranted and unnecessary limitation of both concept and chronology in the (re)construction of ethnicity in Africa¹².» L'ignorance de ces facteurs ne permet pas un discernement exhaustif de la problématique.

La question de l'identité a été peu étudiée par les différentes théories de la science politique. Nous faisons principalement référence aux théories suivantes : réalisme, libéralisme, marxisme, constructivisme et le courant instrumentaliste. Pour les réalistes, les États sont des acteurs rationnels agissant dans leurs seuls intérêts nationaux, en vue de leur survie. La coopération durable entre États est donc difficile, puisqu'il est plus rationnel d'être méfiant envers les autres États. Le meilleur et principal moyen pour un État d'assurer sa survie est de maximiser sa propre puissance. Les théories libérales font aussi de l'État un acteur rationnel du système international, mais elles sont avant tout individualistes. Elle revendique « moins d'État » et « plus de liberté » pour les individus.¹³ Le marxisme vise à comprendre l'histoire sur la base des rapports entre classes sociales. Son concept clé est l'impérialisme « qui vise précisément à penser le rôle de la politique

¹¹ *Ibid.*, p. 34.

¹² Ronald R. Atkinson 'The (Re)Construction of Ethnicity in Africa : Extending the Chronology, Conceptualisation and Discourse' dans *Ethnicity and Nationalism in Africa : Constructivist Reflections and Contemporary Politics*, New York: St. Martins Press, 1999, p.16.

¹³ Chantal Robichaud, 'Libéralisme' dans *Relations Internationales: Théories et concepts*, Sous la direction de Alex Macleod, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour.2e éd. Montréal : CÉPÉS, 2004, p. 124.

étrangère en l'inscrivant dans le processus de l'accumulation.»¹⁴ Le constructivisme est l'une des approches qui abordent le concept de l'identité. Elle est devenue populaire dans les relations internationales dans les années 1990 et met l'accent sur l'identité en « en faisant la source de la formation des intérêts », c'est-à-dire comme étant la résultante de processus d'interaction sociale par lesquels les institutions, règles et normes existent.¹⁵ La question identitaire est aussi devenue un aspect important dans la politique interne des pays et peut parfois être source de tensions dans les relations de nombreux pays.

Dans *Théories de l'ethnicité*, Poutignat et Streiff-Fenart font une description détaillée des différentes approches du thème de l'ethnicité. À travers leurs définitions, les auteurs nous démontrent que l'ethnicité peut jouer un rôle très important dans la politique d'un pays et il en découle diverses théories. Grâce à leur classification, nous sommes en mesure de choisir un cadre d'analyse qui nous permettra une meilleure analyse de la question identitaire dans le milieu politique ivoirien.

Dans notre mémoire, nous nous inspirons du courant instrumentaliste du paradigme rationaliste de l'ethnicité. « Le paradigme rationaliste exploite le paramètre identitaire et celui de la domination situationnelle. L'identité et la domination ramènent la réflexion au niveau de la conscience d'appartenance à une communauté.»¹⁶ Quant au courant instrumentaliste, il met l'accent sur les logiques de construction, d'invention et de réinvention permanente dans l'utilisation socio-politique de l'ethnicité.¹⁷ Cette approche intègre de nombreux éléments tels que les interactions des individus et l'idéologie qui en résulte nous permettra de mettre en lumière la problématique de la crise identitaire dans la politique ivoirienne.

¹⁴ Samuel Knafo, 'Marxisme' dans *Relations Internationales: Théories et concepts*, Sous la direction de Alex Macleod, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour. 2e éd. Montréal : CÉPÉS, 2004, p.125.

¹⁵ Isabelle Masson, 'Constructivisme' dans *Relations Internationales: Théories et concepts*, Sous la direction de Alex Macleod, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour. 2e éd. Montréal : CÉPÉS, 2004, p.35.

¹⁶ Aundu, Matsanza, *Taxinomie critique des paradigmes de l'ethnicité*, Université Libre de Bruxelles, jeudi 25 août 2005 [En ligne] <http://www.afrology.com/soc/pdf/ethnicite.pdf>, p.3.

¹⁷ Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart. *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.105.

La question identitaire comprend entre autres les concepts de religion et d'ethnie. La religion a soulevé des passions au cours des siècles. Encore d'actualité, elle est perçue différemment par les théoriciens. Pour Émile Durkheim, « une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites. Des croyances et pratiques qui unissent en même temps en une communauté, tous ceux qui y adhèrent ». ¹⁸ Selon Nérestant, la religion est [aussi] une théologie, un système de représentation grâce auquel primitivement nos ancêtres africains s'expliquaient les phénomènes naturels, un corps sacerdotal hiérarchisé, une société de fidèles, des temples, des autels, des cérémonies, une morale qui consistait en la défense de tuer. ¹⁹ La Côte d'Ivoire a toujours encouragé la liberté religieuse de son peuple. Bien que 13% du peuple déclare n'appartenir à aucune religion, le reste de la population a des pratiques et croyances beaucoup plus fermes. L'Islam et le Christianisme qui composaient respectivement 23% et 12 % de la population, composent aujourd'hui 38.7% et 31% respectivement. Les animistes qui représentaient 65% de la population constituent encore la majorité malgré la croissance récente de l'Islam et du Christianisme. ²⁰

La religion est généralement dissociée de la politique. L'un réfère à la croyance et dépend de l'individu tandis que l'autre (la politique) est un mécanisme de bon fonctionnement de la communauté. Lorsqu'on parle de l'identité religieuse, la religion en devient l'aspect le plus important. En Côte d'Ivoire, la religion est aussi un aspect important de la crise. Il en résulte que la question identitaire devient tant un problème ethnique que religieux.

Le concept « ethnie », apparu dans la langue française en 1896, remonte à la Grèce antique pour signifier les ensembles des peuples autres que ceux qui étaient organisés en cités. Il est tantôt confondu aux groupes qualifiés de barbares, tantôt fait référence aux groupes humains qui se sont intégrés dans la cité mais fortement

¹⁸ Micial Nérestant, *Religions et politique en Haïti*, Paris : Éditions Karthala, 1994, p. 21.

¹⁹ *Ibid.*, p. 22.

²⁰ Pierre Kipré, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*. Fontenay-sous-Bois : SIDES, 2005, p.280.

attachés à la tradition.²¹ Pour notre analyse nous retiendrons la définition de Barth²² pour qui « le terme groupe ethnique sert en général dans la littérature anthropologique à désigner une population qui : 1) a une grande autonomie de reproduction biologique, 2) partage des valeurs culturelles possédant une unité patente, 3) constitue un champ de communication et d'interaction, 4) a un mode d'appartenance qui le distingue lui-même et qui est distingué par les autres en tant qu'il constitue une catégorie distincte d'autres catégories de même sorte. »²³

Selon Poutignat et Streiff-Fenart, les premiers usages du terme « ethnicity » dans les sciences sociales remontent aux années 1940 et désignaient l'appartenance à un groupe autre qu'anglo-américain.²⁴ D'autres définitions, différentes de celle anglo-saxonne, seront apportées dont celle de Wallerstein en 1960 (dans le contexte africain) et par Gordon en 1964 (pour la société américaine).²⁵ Le terme ne va s'imposer dans les sciences sociales américaines qu'à partir de 1970 et n'apparaîtra vraiment dans le vocabulaire sociologique et ethnologique français qu'à partir de 1980. Il est utilisé par de nombreux auteurs tels Greeley, Bell, Connor, Cohen, Glazer, Gellner pour de nombreuses analyses tant en Afrique que dans le reste du monde. En effet, dès son apparition, le concept est défini « par ceux qui l'utilisent par l'universalité de son domaine d'application. »²⁶ Étant donné son universalité, ce concept a suscité de nombreux débats dans les sciences sociales et selon Poutignat et Streiff-Fenart remet en question, entre autres, la théorie de la modernisation.

Le livre *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, sous la direction de Jean-Loup Amselle, nous donne une analyse du terme « ethnie » par différents auteurs. Les définitions évoquées dans le livre permettent de faire une

²¹ J.L Amselle et Mbokolo Elikya, *Au cœur de l'ethnie:ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris : La Découverte, 1999, p. 19.

²² Frederick Barth, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, traduite en français et publiée dans *Théories de l'ethnicité*, Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart, Puf, 1999.

²³ J.L Amselle et Mbokolo Elikya, *op.cit.*, p. 19.

²⁴ Poutignat et Streiff-Fenart, *op.cit.*, p.22.

²⁵ Pour Gordon elle désigne non pas l'appartenance ethnique mais les sentiments qui lui sont associés: le sentiment de former un peuple tandis qu'avec Wallerstein elle désigne le sentiment de loyauté à l'égard des nouveaux groupes ethniques urbains

²⁶ Poutignat et Streiff-Fenart, *op.cit.*, p.30.

meilleure analyse de la question ethnique en Afrique. Pour Meillassoux, « se trouver dans la position d'être qualifié d'ethnie est l'indice presque certain d'une position subordonnée. Une nation se donne un nom, l'ethnie le reçoit²⁷.» Cette position sous-entend aussi qu'on a été catégorisé. Selon Matsanza, «le sens profond de l'ethnicité se focalise dans l'altérité perçue sur l'axe de la différence...L'ethnicité est par essence disposée à l'acceptation de l'autre comme source de différence...²⁸.» L'exclusivisme associé à l'ethnicité ne conduit pas au rejet de l'autre mais à relever les caractéristiques de différences qui font que certains fassent partie de «nous» et d'autres de la communauté de «eux»²⁹. Ces différentes interprétations montrent la complexité de ce thème qui fait désormais partie du langage ivoirien. En effet, les Ivoiriens se sentent désormais catégorisés et définis à travers leurs différences.

En somme, l'identité, l'ethnicité, l'ethnie, et le vocabulaire qui en dérive nous montrent la complexité du sujet dont la compréhension est tout aussi complexe. Le facteur clef qui unit tous ces termes est la relation « Nous »/ « eux ». Dans notre étude de la situation ivoirienne, le qualificatif « Nous »/ « eux » est très important pour mieux comprendre non seulement son histoire mais aussi le concept de l'ivoirité et ses conséquences sur la population. La première partie de la recherche a porté essentiellement sur diverses publications relatives au thème de l'identité qu'elle soit religieuse, ethnique ou nationale. La deuxième documentation fait ressortir divers discours sur la crise politique ivoirienne. Pour une meilleure compréhension de la situation ivoirienne de nombreux auteurs se sont penchés sur l'évolution de la Côte d'Ivoire. Ainsi, pour de nombreux analystes la crise est une rupture identitaire: la conséquence de l'ivoirité selon Banegas et Losch ; différence entre le Nord et le Sud selon Ousmane Dembélé ; la différenciation entre les Ivoiriens. Notre travail explore la place de la question identitaire dans la vie politique ivoirienne. Dès lors, la

²⁷ Claude Meillassoux, *op.cit.*, p. 19.

²⁸ Aundu Matsanza, *op.cit.*, p.1.

²⁹ Richard Ashmore, *op.cit.*, p.164. Jorge Larrain, *Ideology and Cultural Identity: Modernity and the Third World Presence*, Cambridge, Angleterre: Polity Press, 1994, p.90.

question de recherche est la suivante : les leaders ivoiriens ont-ils profité de la problématique identitaire en Côte d'Ivoire pour imposer leur vision à la population ?

La première partie du travail (chapitre I) explore les aspects sociaux, politiques et économiques de la Côte d'Ivoire, terre d'immigration, jusqu'en 1993. Durant le règne du « Vieux » jusqu'au multipartisme en 1990, seul le PDCI (parti au pouvoir) aura le droit et la liberté de mener une activité politique. L'analyse de la vision globale de Félix Houphouët Boigny nous permettra de comprendre l'utilisation de la question identitaire à cette époque.

La deuxième partie comporte deux sections (chapitre II et III). Le deuxième chapitre étudiera la situation de la Côte d'Ivoire à partir de 1993. À la mort d'Houphouët, l'identité ivoirienne est fortement remise en question. On assiste à la réinvention de la question identitaire et à l'apparition de l'ivoirité. L'identité devient dès lors un instrument pour les partis politiques.

Le troisième chapitre portera sur l'analyse de la période de 2000-2007 afin de mieux comprendre le poids de la question identitaire durant cette période.

CHAPITRE I

LA CÔTE D'IVOIRE D'HOUPHOUËT BOIGNY : « UNE TERRE D'IMMIGRATION »

Dans ce chapitre, nous analyserons la période de l'indépendance jusqu'à la mort de Félix Houphouët Boigny, premier président de la République. Elle comporte deux principales étapes : le miracle ivoirien de 1960 à 1980 et le déclin de l'houphouétisme de 1980 à 1993.³⁰

L'houphouétisme a-t-il prédisposé le pays à la crise qui subsiste aujourd'hui ? Ce chapitre vise à mieux comprendre l'impact du système mis en place par Félix Houphouët Boigny et à cerner d'avantage la question identitaire.

1.1 Historique

Jusqu'au XIXe siècle, les populations habitant le territoire qui deviendra la Côte d'Ivoire ont vécu sous un régime de traditions ancestrales vivant de produits agricoles. « Les villages étaient indépendants les uns des autres, il n'y avait pas d'État et la vie politique s'organisait assez naturellement dans le cadre du terroir. »³¹ La colonisation va entraîner la création de la Côte d'Ivoire. En 1893 la Côte d'Ivoire est constituée en colonie française et est intégrée, en 1902, à l'Afrique-Occidentale Française (AOF)³². En 1958, elle est érigée en République autonome et devient indépendante le 7 août 1960.³³ Elle a deux capitales : Yamoussoukro, capitale politique, et Abidjan la capitale économique. De l'époque

³⁰Selon Balla Keita, ancien ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique, « *l'houphouétisme est la pensée, l'action et les actes du président Félix Houphouët-Boigny au service de la Côte d'Ivoire, de la paix, du progrès et de l'unité dans la construction de la nation ivoirienne. L'houphouétisme est aussi un humanisme soutenu par le dialogue fraternel et la tolérance au cœur de l'action politique au service du développement de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique* » extrait d'une conférence sur le thème : * la Côte d'Ivoire au service de la paix * prononcée au centre culturel Jacques Aka de Bouaké le samedi 27 juillet 1985.

³¹ Henri Bourgoïn et Philippe Guillaume, *Côte d'Ivoire: Économie et Société*, Paris : Stock, 1979, p.285.

³² Fédération groupant, entre 1895 à 1958, huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest, avec l'objectif de coordonner sous une même autorité la pénétration coloniale française sur le continent africain

³³ Moïse Koumoué Koffi, *Politique Économique et Ajustement structurel en Côte d'Ivoire*, Paris : L'Harmattan, 1994, p.16.

coloniale, la Côte d'Ivoire a conservé le français devenu la langue officielle ainsi que les systèmes administratif, judiciaire et éducatif. Le pays a une superficie de 322.463 km². Elle est limitée au Nord par le Burkina Faso et le Mali, à l'Est par le Ghana, à l'Ouest par la Guinée et le Liberia, et au Sud par l'Océan Atlantique.³⁴ Elle a aussi maintenu des liens très étroits avec la France qui demeure un partenaire important grâce à des investissements français. La monnaie reste le franc CFA sous la direction de la Banque des États de l'Afrique de l'Ouest.

La population ivoirienne, est passée de 15 366 672 habitants en 1998 à 19 997 000 habitants en 2009.³⁵ De 1980 à 1990, elle a connu un taux de croissance annuel de 4,1%. Cette croissance est plus forte en milieu urbain (5,5%) qu'en milieu rural (3%).³⁶ Selon Bourgoïn et Guillaume, la Côte d'Ivoire était loin d'être un pays homogène en 1960 puisque « l'un des principaux obstacles à la construction nationale résidait précisément dans l'absence d'un sentiment patriotique, dans les origines diverses et les caractéristiques contradictoires des populations composant l'ancienne colonie française ».³⁷ Ces origines diverses joueront effectivement contre l'intérêt national du pays.

³⁴ Moïse Koumoué Koffi, *op.cit*, p.16.

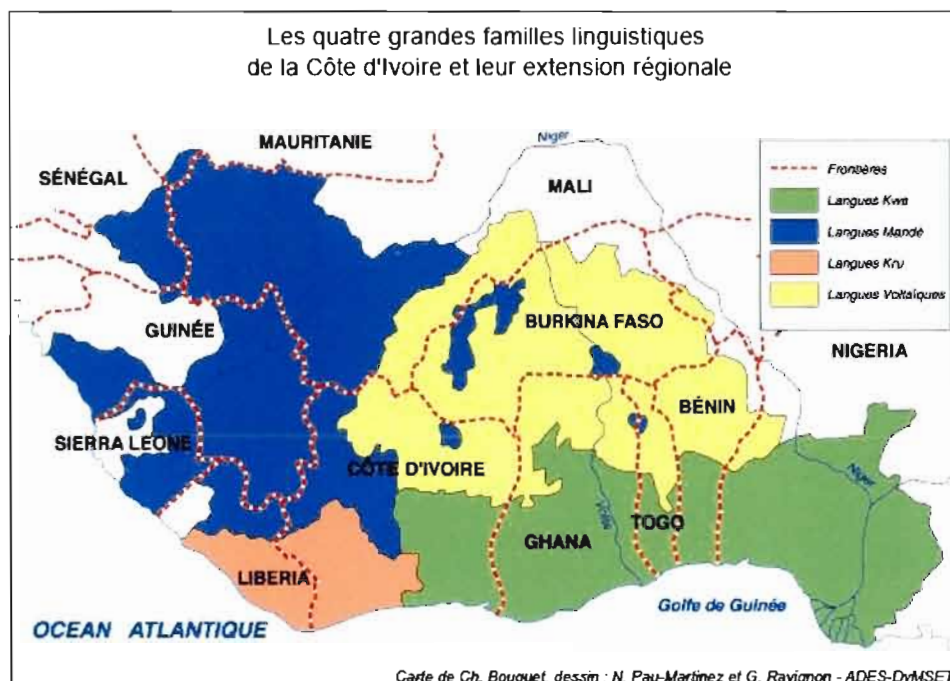
³⁵ Bérengère Danigo, *Côte d'Ivoire: des lambeaux de République*, Paris: François-Xavier de Guilbert, 2005, p.47.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Bourgoïn et Guillaume, *op.cit*, p.285.

1.2 Présentation sociale et ethnique de la Côte d'Ivoire

Carte 1



La Côte d'Ivoire rassemble des populations qui proviennent toutes de l'extérieur des frontières actuelles du pays, ce qui a permis à Houphouët-Boigny d'affirmer : « *dans ce pays, nous sommes tous des étrangers.* »³⁸ Les populations aujourd'hui considérées comme autochtones, viennent des régions environnantes (Liberia, Ghana, Burkina Faso...).

Différents historiens tels Ki-Zerbo ont démontré que l'Afrique fut partagée, à la conférence de Berlin, sans tenir compte des populations et des liens de parenté ni des extensions ethniques. Cette « course au drapeau » a résulté à la répartition des ethnies dans deux, trois voire même quatre pays (carte 1). Cela eut pour conséquence l'attribution aux membres d'une même famille des nationalités différentes. « Ainsi, un Agni est Ivoirien en Côte d'Ivoire alors que ses cousins, tantes, oncles, ont la nationalité ghanéenne. Sans la CEDEAO (Communauté

³⁸ Sylvie Bredeloup, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°2 | 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, p.6., <http://remi.revues.org/index461.html>

Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest), un Ivoirien aura besoin d'un visa pour se rendre au Ghana visiter sa famille.»³⁹ Et il en va de même pour les Ivoiriens tant du Sud que du Nord (Les Guérés du Liberia, les Malinkés du Mali ou du Burkina Faso). Bien qu'étant de la même famille linguistique, ils appartiennent à différents systèmes juridiques. Grâce à son développement rapide, la Côte d'Ivoire devient aussi un pays d'immigration pour la région : la forte main-d'œuvre étrangère (principalement burkinabè), nécessaire à la mise en œuvre et à l'entretien des plantations, représente dans les années 1980, plus du quart de la population ivoirienne.⁴⁰

De par leur attache et contribution à ce pays, cette main-d'œuvre qui plus tard deviendra des citoyens à part entière du pays se considère d'origine ivoirienne (l'impact de cette immigration sera présenté dans les deux dernières sections du chapitre).

Carte 2 : Les familles linguistiques de la Côte d'Ivoire



³⁹ Theo Doh-Djanhouny, *Autopsie de la crise ivoirienne : la nation au cœur du conflit*, Paris : l'Harmattan, 2006, p. 20.

⁴⁰ Marcel Amondji, *Félix Houphouët Boigny et la Côte d'Ivoire : l'envers d'une légende*, Paris : Karthala, 1984, p.309; Jean-Pierre Dozon, «L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire», dans *Le modèle ivoirien en questions*, p.780.

1.3 Portrait de Félix Houphouët Boigny, premier leader patriotique

Le personnage le plus marquant de l'histoire contemporaine ivoirienne fut Félix Houphouët Boigny qui devint plus tard le premier président du pays. Né le 18 octobre 1905 du nom de Diah, il fut baptisé Félix quand il devint chrétien à l'âge de 10 ans. D'origine Baoulé (ethnie du centre du pays) dont il deviendra le chef traditionnel en 1939, Boigny fait de brillantes études de médecine à Gorée puis à Dakar (Sénégal).⁴¹ À la fois médecin et planteur, il accède, pendant 15 ans, à divers postes avant de devenir le leader de la Côte d'Ivoire. Militant pour un combat pacifique et le dialogue, il se heurte rapidement aux autorités coloniales en prenant la défense des planteurs de cacao. Cette lutte pour les droits des planteurs fera de lui leur leader.⁴² Ce saut graduel dans la politique lui permet de gravir les échelons aux côtés des colons. Il contribue à l'abolition du travail forcé pour les planteurs de café et de cacao et en 1944, il crée le premier Syndicat Agricole Africain afin de lutter plus fortement contre les injustices du colon.⁴³ Le syndicat, qui rencontre un succès rapide sera transformé en parti politique en 1946 sous le nom de PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire), peu avant la fondation du RDA⁴⁴ (Rassemblement Démocratique Africain) avec Modibo Keita.⁴⁵ En 1945, les différentes colonies françaises obtiennent leur représentation à l'Assemblée Constituante Française et Boigny est élu député de la Côte d'Ivoire. Dès l'année suivante, il obtient l'abolition du travail forcé pour l'ensemble des colonies.⁴⁶

De nombreux opposants lui reprochent d'occuper très vite une place prépondérante au sein de l'administration au détriment de ses confrères planteurs. Mais Houphouët poursuit ses ambitions et devient un membre important dans le gouvernement français jusqu'à l'indépendance de son pays. Il participe même à la

⁴¹ Marcel Amondji, *op.cit.*, p.309.

⁴² Paul-Henri Siriex, *Houphouët Boigny ou la sagesse africaine*, Abidjan : Nouvelles éditions africaines, 1986, p.48.

⁴³ *Ibid.*, p.48.

⁴⁴ Ancienne fédération de partis politiques africains fondée à l'issue du Congrès de Bamako (18-21 octobre 1946) par Félix Houphouët-Boigny et Modibo Keita.

⁴⁵ Marcel Amondji, *Côte d'Ivoire : le P.D.C.I. et la vie politique de 1944 à 1985*, Paris : Karthala, 1986, p.126.

⁴⁶ *Ibid.*

rédaction, en 1956, de la loi-cadre Defferre⁴⁷ sur l'autonomie des colonies africaines puis à la constitution de la Ve République française.⁴⁸ En 1957, il devient le président du Conseil de l'AOF et déclare sa volonté de voir naître une Côte d'Ivoire républicaine et indépendante. Il est le premier ministre de la Côte d'Ivoire lorsqu'il mène le pays à l'indépendance en 1959. Lors de la proclamation de l'indépendance de la République de Côte d'Ivoire le 7 août 1960, il en devient son premier président.⁴⁹ Son parcours et son dévouement à la cause de son peuple feront d'Houphouët Boigny la « pierre angulaire » non seulement de la Côte d'Ivoire, mais aussi de la sous-région.⁵⁰ Il eut une tâche difficile à accomplir : unir un territoire avec une multitude d'ethnies; créer une nation ivoirienne tout en développant le pays. Mais ses ambitions et sa vision indivisible de la Côte d'Ivoire ont-elles conduit le pays à sombrer dans l'intolérance aujourd'hui?

1.4 La Côte d'Ivoire de 1960-1980

1.4.1 L'économie et le «miracle ivoirien»

Selon la constitution du 3 novembre 1960, la Côte d'Ivoire est « une et indivisible, laïque, démocratique et sociale » (art.2, al.1), avec pour devise : « Union, Discipline, Travail », et pour principe « le gouvernement du peuple par le peuple » (art.3).⁵¹ Houphouët Boigny le rappelle dans l'un de ses discours prononcé en 1961 :

La Côte d'Ivoire est un pays démocratique, un pays où nous cultivons, indépendamment de ces plantes riches, la liberté. Notre action doit se poursuivre dans le sens d'une amélioration du niveau de vie, amis

⁴⁷ La Loi-cadre se propose d'assurer aux territoires d'Outre-mer une promotion nouvelle dans tous les domaines

⁴⁸ Le Toubabou, *Le millefeuille ivoirien : un héritage de contrainte*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 63.

⁴⁹ *Ibid.*, p.63.

⁵⁰ Jean-Pierre Dozon, 'L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire' dans *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions* : Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.) , Paris : Karthala, 1997, p.779.

⁵¹ Encyclopédie politique et constitutionnelle publiée par l'Institut international d'administration publique de la république de Côte d'Ivoire, p.19.

dans le cadre absolu de la liberté de l'homme...Que le travailleur soit africain ou étranger l'État veillera à ce que sa dignité soit garantie, respectée. Il appartient à l'État et à l'État seul de veiller à cela...Le gouvernement, dis-je, a décidé de réduire le train de vie de la nation. Depuis le Président de la République jusqu'au dernier fonctionnaire de l'État, chacun de nous doit abandonner une part de ses moyens au bénéfice de l'État...Je suis heureux d'ajouter en terminant que nous avons retenu toutes vos doléances. Elles sont les mêmes [que dans le reste du pays] : instruire, nourrir, soigner, vêtir, loger, développer l'économie avec des moyens appropriés. Mais pour y parvenir, nous devons compter avant tout sur nous-mêmes.⁵²

Dès le début, le Président de la République s'est fixé des objectifs ambitieux : obtenir rapidement l'autosuffisance alimentaire, diversifier les cultures afin d'être moins dépendant du café et du cacao et, enfin, lancer la construction de barrages permettant l'implantation de centrales hydroélectriques.⁵³ Afin d'atteindre les objectifs fixés, Boigny choisit le libéralisme économique permettant ainsi à la Côte d'Ivoire de bénéficier de la confiance de nombreux investisseurs étrangers, notamment français, et de développer des activités agricoles, fondées sur l'exploitation du cacao et du café au sud puis du coton au nord, mais aussi industrielles comme par exemple dans l'agro-alimentaire.⁵⁴ Selon Bonnie Campbell, ce choix montre « la contrepartie économique de la prise du pouvoir politique par une élite favorable à la continuation de liens étroits avec l'ancienne métropole. »⁵⁵ De plus, les avantages accordés par son code des investissements de 1959⁵⁶ qui permettent aux entreprises étrangères de rapatrier jusqu'à 90% de leurs bénéfices dans leur pays d'origine (les 10% restant étant obligatoirement réinvestis en Côte-d'Ivoire) confirme cet attachement à l'ancien pays colonisateur. Durant cette période, le PIB par habitant est multiplié par plus de 5 en vingt ans : on parle alors de « miracle ivoirien », le pays faisant figure de réussite rare en

⁵² Discours prononcé à Daloa le 14 octobre 1961, cité dans *Le président Houphouët-Boigny et la nation ivoirienne*, publié par le Secrétariat d'État chargé des affaires culturelles, Abidjan: Les nouvelles éditions africaines, 1975, p.138.

⁵³ Jacques Baulin, *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Paris : Eurafor-Press. , 1982.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Bonnie Campbell, "L'idéologie de la croissance: une analyse du plan quinquennal de développement 1971-1975 de la Côte d'Ivoire", *Revue canadienne des études africaines*, volume X, novembre 1976, p.214. Cité par Pierre Nandjui dans *Houphouët-Boigny: L'Homme de la France en Afrique*, Paris: l'Harmattan, 1995, p.53.

⁵⁶ Marcel Amondji, *op.cit.*, p.281.

matière de décolonisation , un îlot de prospérité dans la région du Golfe de Guinée.⁵⁷

Cette réussite économique est due au choix du président, qui décide de privilégier le secteur primaire. Ainsi, l'agriculture intensive connaît un développement fulgurant : entre 1960 et 1970, les cultures de cacao, de café, de bananes augmentent. Les cultivateurs du Nord sont, quant à eux, encouragés à développer la culture du coton dans leur région. De son côté, l'État ivoirien, par l'intermédiaire de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles (Caistab) qui garantit chaque année, un prix d'achat minimum aux productions des planteurs (inférieur à ceux du marché mais jugé satisfaisant), se garde le monopole sur les exportations de café, de cacao et de coton.⁵⁸ Des ressources considérables sont ainsi dégagées pour financer les projets nationaux. Ainsi, entre 1960 et 1973, la production industrielle enregistre un taux de croissance annuelle moyen de 20%, faisant passer sa part dans le PIB de 15 à 25%.⁵⁹ C'est aussi l'époque, où l'on construit de très nombreuses écoles avec un taux de scolarisation qui passe de 8 à 64 %; où la population passe de 2,5 millions d'habitants en 1955 à 6,7 millions en 1975⁶⁰; où le pays est équipé en infrastructures - transports (ports, aéroports, autoroutes), énergie (barrages comme celui de Kossou) -, où le quartier d'affaires du Plateau à Abidjan est édifié sur le modèle nord-américain, où des hôtels de luxe accueillent des touristes et des hommes d'affaires.⁶¹ Houphouët-Boigny y gagne son image de « Sage de l'Afrique », tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est aussi respectueusement surnommé « le Vieux ».

Cet essor économique modifie profondément le mode de vie des Ivoiriens, entraînant une accentuation de l'exode rural et la hausse du revenu annuel moyen

⁵⁷ Jacques Baulin, *op.cit*, p. 84.

⁵⁸ *Côte d'Ivoire, 1960-1970. dix ans de progrès*, Abidjan : Service de presse de la République de la Côte d'Ivoire, 1970, p.42.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid*

⁶¹ Comme par exemple : Hôtel Ivoire où est construit la première patinoire d'Afrique; Hôtel Sofitel; Hôtel Inter Continental

par ménage qui atteint 500 000 francs CFA en 1980.⁶² Une forte demande de céréales « modernes » émerge alors en Côte-d'Ivoire, notamment en ce qui concerne le maïs et le riz ; cette nouvelle demande étant assimilée à une promotion sociale.⁶³

Toutefois, « le miracle ivoirien » et le modèle adopté par le gouvernement ivoirien soulèvent des critiques de spécialistes. Selon Samir Amin, bien que le modèle fut bénéfique pour l'économie, « la croissance reposerait presque entièrement sur des bases artificielles ou archaïques et qu'elle ne correspondait pas à un développement réel des potentialités ivoiriennes, qui auraient permis de l'entretenir et de la maintenir dans un mouvement ascendant. »⁶⁴ Pour sa part, le président ivoirien, Houphouët Boigny lorsqu'on lui demande le secret du « boom » économique de la Côte d'Ivoire défendra ainsi la croissance ivoirienne: « il n'y a pas de miracle ivoirien. D'ailleurs, à l'opposé, certains ont parlé de « mirage ». Il n'y a ni mirage, ni miracle. Il y a le fruit de l'effort de tout un peuple uni, au sein de notre grand Parti le PDCI-RDA avec pour seul souci de nous sortir du carcan de dépendance économique. »⁶⁵ Ainsi, d'après le président « le miracle ivoirien n'est pas un mirage comme le prétendent certains détracteurs, mais une réalité. Quand on songe qu'avec des potentialités très limitées nous sommes arrivés ---tout est relatif— à un développement enviable et envié.»⁶⁶ Il s'avère malheureusement que ce développement « enviable et envié » fut effectivement un mirage.

En effet, le système économique instauré en coopération avec la France n'était à l'abri des critiques. D'ailleurs ces années de prospérité ne furent que de courte durée. « La Côte-d'Ivoire a bénéficié de plus de crédits que son développement l'exigeait...Le pays s'est retrouvé dans un système de déficit à la

⁶² *Côte d'Ivoire, 1960-1970, dix ans de progrès, op.cit.*, p.136.

⁶³ Marcel Amondji, *op.cit.*, p.271.

⁶⁴ *Ibid.*, p.284.

⁶⁵ Conférence de presse donnée le 7 juin 1974 lors de la visite officielle au Gabon, recueilli dans *Le président Houphouët Boigny et la nation ivoirienne, op.cit.*, p.209.

⁶⁶ Déclaré en mars 1974, cité par Jacques Baulin, *op.cit.*, p.82.

fois potentiel et réel.»⁶⁷ La Côte-d'Ivoire d'Houphouët connaissait, plutôt une « croissance sans développement. »⁶⁸ La croissance ivoirienne dépendait des capitaux, initiatives et cadres fournis de l'étranger ; elle n'était donc pas aut centrée et auto-entretenu e mais engendrée et entretenue de l'extérieur. Les lacunes du système se font ressentir à partir de 1978 lorsque l'économie ivoirienne commence à connaître un sérieux ralentissement du fait de la chute brutale des cours mondiaux du café et du cacao. Cette chute est cependant perçue comme une conjoncture passagère puisque ses impacts sur les planteurs sont atténués par la Caistab qui leur assure un revenu décent. Dès 1979, afin d'enrayer la chute des prix, l'État tente de s'opposer à la tarification des matières premières par un boycott des cours mondiaux. Mais, appliquant cette résolution, la Côte-d'Ivoire enregistre, entre 1980 et 1982, plus de 700 milliards de francs CFA de perte.⁶⁹ De plus, les scandales financiers du fait du système de gestion du pays vont affaiblir encore plus l'économie.⁷⁰ En conclusion, le modèle ivoirien, instauré par Houphouët Boigny plutôt que de déboucher sur du développement n'a fait qu'enliser le pays dans un mirage.

1.4.2. La politique interne

Dans le domaine de sa politique interne, les actions du président sont contradictoires à son discours de 1961. En effet, il affirmait que « la Côte d'Ivoire ne peut pas et ne veut pas être un pays de dictature ; c'est, et ce doit être chaque jour davantage, le pays où chacun se sent solidaire de tous les autres, et se veut frère parmi d'autres frères.»⁷¹ Mais Houphouët Boigny, à l'instar des colonisateurs résout les problèmes non pas par des discussions, mais plutôt en brisant silencieusement ses opposants. À travers son système des faux complots⁷², Boigny invalidait ses opposants et contrôlait tout dans le pays. «Ainsi, aussi bien

⁶⁷ Theo Doh-Djanhoun dy, *op.cit.*, p.15.

⁶⁸ Jacques Baulin, *op.cit.*, p.82.

⁶⁹ *Ibid*

⁷⁰ Theo Doh-Djanhoun dy, *op.cit.*, p.15.

⁷¹ Côte d'Ivoire, 1960-1970, dix ans de progrès, *op.cit.*, p.130.

⁷² Diégou Bailly, *La restauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire ou La double mort d'Houphouët-Boigny*, Paris : L'Harmattan, 1995, p.21.

l'exécutif que le parti ou l'armée ou l'administration sont utilisés dans le seul sens de la concentration plus grande du pouvoir dans les mains du chef de l'État. »⁷³ Le PDCI aura seul le droit et la liberté de mener une activité politique dans tout le pays.⁷⁴ Félix Houphouët Boigny, chef de l'État et leader du parti est celui qui décide et assure la régulation de tout le système politique. «En manipulant l'État et le parti, Boigny se hisse sur un piédestal, au dessus de tous et tout le monde à ses pieds ; contrôlant l'accès à l'État et au parti qui conditionne l'accès direct aux ressources économiques. »⁷⁵ Du temps de la croissance économique, un climat général d'enrichissement et de satisfaction permettait à Houphouët-Boigny de maintenir et de maîtriser les tensions politiques intérieures. De plus, son charisme et la confiance que la population lui témoigne le rendent intouchable, car le peuple voit en lui l'homme qui a libéré le pays des colonisateurs.

Le pouvoir aux mains d'une seule personne et d'une seule ethnie⁷⁶ se ressent de plus en plus parmi la population et sera source de conflits. Il en résulte que, durant son règne de fer, les tentatives sécessionnistes, dont la crise du Sanwi en 1966⁷⁷ sont violemment réprimées. Il réprimera aussi dans le sang plusieurs révoltes régionales, comme celle de l'ethnie Bété en 1970.⁷⁸ On entendait très peu parler de prisonniers politiques mais l'affaire Kragbé⁷⁹ fut l'exemple de répressions jusqu'ici non résolues.

⁷³ Paul N'da, *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*, Montréal : l'Harmattan, 1999, p39.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 35

⁷⁶ Houphouët-Boigny provient de l'ethnie Baoulé. La grande majorité des hauts cadres provenait aussi de cette même ethnie.

⁷⁷ La crise du Sanwi se réfère à la tentative de sécession de la région du Sanwi située à l'est de la Côte d'Ivoire, Elle se réfère également à la répression de cette initiative.

⁷⁸ Paul N'da, *op.cit.*

⁷⁹ Elle résulte de la crise du Guébié qui était un conflit entre Bété du Centre Ouest et les Baoulés, les premiers contestant la domination politique des derniers. Kragbé est empêché de créer un parti politique comme l'autorise l'art.7 de la Constitution de 1960. Suite à ces faits, l'opposant ne sera jamais retrouvé et la répression aura fait environ 4000 morts; Theo Doh-Djanhoundy, *op.cit.*, p.26.

1.4.3. Le plan social

Sur le plan social selon Médard et Faure, la stabilité intérieure de la Côte-d'Ivoire mais aussi celle de son environnement régional et continental fait figure de composantes intégrales du « miracle ivoirien », doublement dépendant, d'une part envers les investisseurs et la main-d'œuvre des pays occidentaux, d'autre part envers le flux continu des travailleurs de Haute-Volta et du Mali.⁸⁰ En effet, la croissance économique ivoirienne allait de pair avec la croissance de la population. Pour réussir ses objectifs, Boigny fait appel à une élite autochtone et à une main-d'œuvre abondante.

La politique d'immigration fournira au pays les bras nécessaires au développement de l'agriculture, principale source de revenus. En effet, en 1965, la population africaine d'origine étrangère représentait le ¼ de la population ivoirienne. D'après une statistique de l'Office de la main-d'œuvre de 1965, 65% des manœuvres en Côte d'Ivoire étaient des non Ivoiriens, ainsi que 77% des cadres.⁸¹ Cette immigration ouverte, selon des critiques tel qu'Amondji, a entraîné une marginalisation des Ivoiriens par rapport au marché du travail dans leur propre pays. Effectivement, tant que durait le « miracle », les employeurs avaient intérêt à disposer de cette main-d'œuvre excédentaire qui leur permettait de faire pression sur la classe ouvrière ivoirienne qui « se rebellait. »⁸² En d'autres termes, le modèle houphouétiste avait besoin du chômage pour produire tous les effets que les investisseurs étrangers en attendaient.⁸³

Ce ressentiment augmente avec le projet de 1963 d'octroyer la double nationalité qui entraîna un soulèvement de la population ivoirienne. Le 27 décembre 1965, Maurice Yaméogo alors président de la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso), se rend à Abidjan, où il désire négocier le projet de double

⁸⁰ J.F. Médard et Y.A Faure, *État et Bourgeoisie en Côte d'Ivoire* : études réunies et présentées par Médard et Faure, Paris : Karthala, 1982.

⁸¹ Marcel Amondji, *op.cit*, p.309.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

nationalité entre les deux pays.⁸⁴ En effet, en vue de faciliter leur intégration, le président Houphouët avait proposé en 1966 la double nationalité aux ressortissants d'Afrique Occidentale Française. Mais, le 3 janvier 1966, Maurice Yaméogo doit démissionner de la présidence de la République.⁸⁵ Et dans la foulée, ce projet, qui devait automatiquement accorder la double nationalité à tous les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest francophone vivant en Côte d'Ivoire « fut refusé par l'Assemblée nationale de l'époque pourtant dominée par le parti qu'il avait créé. »⁸⁶ Ce refus, selon Blion et Bredeloup, reflète le choix de l'opinion publique.⁸⁷ « Leur mécontentement, signe d'une xénophobie⁸⁸ latente, n'a pas cependant enrayer le mouvement des ressortissants ouest-africains vers la Côte d'Ivoire. »⁸⁹ Les tensions persistent entre Ivoiriens et non Ivoiriens et en 1970, les autochtones commencent à se plaindre que leurs terres sont prises par les allochtones. Le slogan du président selon lequel « la terre appartient à celui qui la cultive » accroîtra encore les tensions.

Pour apaiser la population, en 1972, un nouveau code de nationalité vient remplacer celui de 1961 : le droit au sol (l'enfant de parents étrangers né sur le sol ivoirien devient automatiquement Ivoirien) est remplacé par le droit du sang (l'enfant né sur le sol ivoirien ne devient Ivoirien que si au moins l'un de ses parents l'est.)⁹⁰ Les réformes continuent avec la politique d' « ivoirisation » des cadres. Les étrangers ouest-africains représentant le cinquième de la population ivoirienne font face à ce nouveau système juridique qui visait, entre autres, à

⁸⁴ Jean-Pierre BEJOT, 'Quand la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) rêvaient de la "double nationalité"' parut dans *La Dépêche diplomatique* (16/10/2002)

⁸⁵ *Ibid*

⁸⁶ Bérengère Danigo, *Côte d'Ivoire: des lambeaux de République*, Paris: François-Xavier de Guilbert, 2005, p.58.

⁸⁷ Reynald Blion et Sylvie Bredeloup, 'La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais' dans *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions* : Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.), Paris : Karthala, 1997, p.713.

⁸⁸ *Ibid.*, p.713.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Theo Doh-Djanhouny, *op.cit.*, p.22; Reynald Blion et Sylvie Bredeloup, *op.cit.*, p.707, Loi n°61-415(14/12/61) portant Code de la Nationalité, modifiée par la loi n°64-381(7/10/64).

former une élite ivoirienne qui prendrait le relais après le départ des Français.⁹¹ Pour Doh-Djanhouny « [cette ivoirisation] ne reflétait pas l'idée selon laquelle tous les postes clés du pays devaient revenir à des Ivoiriens. Elle visait simplement à éviter un vide dans la chaîne de commandement après le départ des coopérants européens. »⁹² En effet, « d'abord engagée dans la sphère administrative (création d'un ministère du travail et de l'ivoirisation des cadres), cette politique est étendue à l'ensemble des activités économiques lors du plan quinquennal 1981-1985. »⁹³ Ce ne fut qu'en 1978 que le ministère du travail et de l'ivoirisation des cadres fut créé et de ce fait, Boigny s'assurait de rassurer tant les immigrés que les nationaux couvant ainsi un malaise grandissant. Mais avec le déclin graduel de l'économie, nationaux et immigrants exigent une énonciation claire de leurs statuts.

1.4.4. La politique étrangère

Houphouët-Boigny luttait non seulement pour le développement de son pays, mais aussi pour celui du continent africain. En matière de politique étrangère, Houphouët Boigny crée en mai 1959 le Conseil de l'Entente, une organisation de développement économique, avec le Niger, la Haute-Volta (Burkina Faso), le Togo, et le Dahomey (Bénin).⁹⁴ Il affirme que la seule voie pour la solidarité africaine est le développement économique progressif et la coopération politique avec le principe de non-intervention dans les affaires internes des États africains.⁹⁵ Il conserve aussi de bonnes relations avec la France, (ancien pays colonisateur) qui se concrétisent par la signature des accords de coopération le 24 avril 1961 en matière économique, financière, monétaire, culturelle et en matière de défense. « Nous les avons signés dans l'esprit de coopération sincère qui nous anime à l'égard de la France dont nous avons eu plus d'une preuve de l'amitié loyale. Nous sommes persuadés qu'ils apportent à notre

⁹¹ Blion et Bredeloup, *op.cit.* p.721.

⁹² Theo Doh-Djanhouny, *op.cit.* p.22.

⁹³ Rcyndald Blion et Sylvie Bredeloup, *op.cit.* p.721

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Discours prononcé à Bamako le 19 décembre 1961 à l'occasion de la visite effectuée au Mali, recueilli dans *Le président Houphouët-Boigny et la nation ivoirienne*, *op.cit.* p. 305.

pays les moyens de progresser au point de vue économique, social et culturel dans un indispensable climat de sécurité.»⁹⁶ Cet accord est également signé par le Mali et le Bénin et permettra à l'État ivoirien d'avoir recours à la France en cas de besoins.⁹⁷

1.5 La Côte d'Ivoire de 1980 à 1993

Bien que les années 1970 à 1985 furent plus calmes, grâce à l'habileté politique du président et à la bonne situation économique, la dégradation de celle-ci, au cours des années 1980, provoque une agitation étudiante, la révolte de certains membres du régime et la naissance et l'organisation d'une opposition clandestine. Ainsi, le règne d'Houphouët à partir de 1980 fut beaucoup plus agité, marqué par la contestation sociale.⁹⁸ Au fil des ans, Boigny perd de son autoritarisme et l'on assiste au soulèvement constant de la population. En effet, les dures réalités économiques et sociales emmèneront les Ivoiriens à se rebeller de plus en plus contre le gouvernement en place. Les manifestations étudiantes du 9 février 1982 révèlent en Laurent Gbagbo⁹⁹ un leader d'opinion. Ce fut le début, selon Jarret et Mahieu, d'une séquence d'événements qui ont marqué les vingt dernières années de la Côte d'Ivoire à savoir la déstabilisation¹⁰⁰, la dévaluation¹⁰¹, la « transition »¹⁰² et la « refondation. »¹⁰³ Dans leur livre, Mahieu et Jarret analysent ces événements dans leur aspect économique, mais pour notre part, nous l'étendons également aux aspects socioéconomiques.

⁹⁶ Communication présentée le 3 août 1961 à l'assemblée nationale, *Ibid.*, p.295.

⁹⁷ Jacques Baulin, *op.cit.*

⁹⁸ Danigo, *op.cit.*, p.58.

⁹⁹ Fondateur du Front populaire ivoirien (FPI), exilé en France durant cette période.

¹⁰⁰ Les mesures de stabilisation et les programmes d'ajustement structurel de la Côte d'Ivoire en 1981 furent inefficaces et ont conduit à la déstabilisation du pays.

¹⁰¹ Une monnaie se dévalue, ou subit une dévaluation, lorsque son taux de change se déprécie par rapport à une monnaie de référence, ou un panier de monnaie.

¹⁰² La période politique de « transition » désigne les dix mois de pouvoir militaire (représenté par le Comité National de Salut Public) située entre le coup d'État et l'élection du Président de la seconde République en 2000. Voir Marie-France Jarret et François-Régis Mahieu, *La Côte d'Ivoire: De la déstabilisation à la refondation*, Paris: l'Harmattan, 2002, p.57

¹⁰³ *Ibid.*, p.11.

1.5.1 L'économie

Dans les années 1970, la Côte d'Ivoire connaît une très forte croissance économique soutenue par les cours du café et du cacao et lance un plan important d'industrialisation et de développement des infrastructures. La situation se détériore dans les années 1980 qui sont caractérisées par un retournement de conjoncture économique et politique. Selon Amondji, l'année 1981 tiendra une place importante dans l'histoire de la Côte d'Ivoire parce qu'elle «constitue l'année de la remise en question globale du modèle houphouëtiste par tous les siens.»¹⁰⁴ Le pays doit faire face aux déséquilibres financiers et politiques émergents.¹⁰⁵ Pour Amondji, l'exode rural, le chômage, les difficultés de se loger, se soigner, se scolariser, la délinquance, les magouilles politiques, tout cela découle du modèle imposé par Houphouët.¹⁰⁶

De 1982 à 1984, la Côte d'Ivoire rencontre sa première grande crise économique. En 1983 et 1984 elle est victime d'une sécheresse ravageuse et doit faire face à la chute des cours du cacao et du café que le régime s'épuise à soutenir artificiellement.¹⁰⁷ La Côte-d'Ivoire s'engouffre dans la crise, une crise dont le pays ne s'est jamais remis.¹⁰⁸ À la fin des années 1980, la crise économique entraîne une sévère dégradation des conditions de vie des classes moyennes et des populations urbaines défavorisées.¹⁰⁹ Selon la Banque Mondiale, la population vivant en deçà du seuil de pauvreté passe de 11 % en 1985 à 31 % en 1993.¹¹⁰ Malgré la prise de certaines mesures telles que la réduction du nombre de coopérants français au profit de jeunes diplômés ivoiriens, le gouvernement ne parvient pas à endiguer la montée du chômage et la faillite de nombreuses

¹⁰⁴ Marcel Amondji, *op.cit*, p.306.

¹⁰⁵ Moïse Koumoué Koffi, *Dévaluation et politique de développement économique en Côte d'Ivoire*, Paris : l'Harmattan, 1996, p.9.

¹⁰⁶ *Ibid*, p.306.

¹⁰⁷ Moïse Koumoué Koffi, *op.cit*, p.9

¹⁰⁸ *Ibid*

¹⁰⁹ Pierre Kipré, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*. Fontenay-sous-Bois : SIDES, 2005, p.238.

¹¹⁰ *Ibid*.

entreprises.¹¹¹ Le pays commence à faire face à de nombreux facteurs jusque-là ignorés : les inégalités sociales entre ville et campagne qui s'accroissent; les réalisations prestigieuses de ces années (comme la Basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro qui est la plus grande basilique chrétienne du monde) n'enthousiasment guère la population; et les espoirs de réserves de pétrole sont décevants, en plus de la corruption qui devient plus visible.¹¹² À cela s'ajoute le manque de terres cultivables : le discours sur « le retour à la terre », et les campagnes valorisant le retour dans les zones rurales sera de courte durée. En effet, à quoi bon retourner en zone rurale s'il n'y a aucune terre cultivable.¹¹³ Ainsi, l'éveil de la société ivoirienne confrontée à la dure réalité socio-économique quotidienne se fait de nouveau ressentir.

En mai 1987, la Côte d'Ivoire se déclare insolvable face à une dette de 4,5 milliards de francs et en juillet 1987 le pays reste dans une situation financière désastreuse.¹¹⁴ Le 5 juin 1989, le prix du cacao payé à l'exploitant passe de 400 FCFA le kilo à 250 FCFA (puis à 200 FCFA en 1990).¹¹⁵ Le pays au bord de la crise, Houphouët change de cap politique. « Il avoue publiquement son impuissance à terrasser la crise devenue complexe et multi-dimensionnelle. »¹¹⁶ Les diverses catégories sociales s'agitent : l'armée se mutine (1990 , 1992), les étudiants et le reste de la population manifestent dans les rues d'Abidjan avec des slogans, jusque-là inédits, tels que « Houphouët voleur » et « Houphouët corrompu ». ¹¹⁷ Boigny doit désormais rendre des comptes à son peuple et faire face à la réalité : le pays est déjà dans un marasme économique, politique et social complet. De plus, selon un rapport du *Credit Risk International* de 1990, sur 14

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Pierre Kipré, *op.cit.*, p.240 ; Jean-Pierre Dozon, *op.cit.*, p.781.

¹¹³ L'exploitation forestière et les cultures sur brûlis ont appauvri les sols désormais moins rentables, voir Doh-Djanhoundy, *op.cit.*

¹¹⁴ Bruno Losch, 'À la recherche du chaînon manquant : Pour une lecture renouvelée de l'économie de plantation ivoirienne' dans *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions* : Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.), Paris : Karthala, 1997, p.207.

¹¹⁵ Christian Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire : le désespoir de Kourouma*, Paris : Armand Colin, 2005, p.240.

¹¹⁶ Diégou Bailly, *op.cit.*, p.18.

¹¹⁷ Diégou Bailly, *op.cit.*

pays d'Afrique Subsaharienne, la Côte d'Ivoire est l'État le plus endetté avec 17 251 millions de dollars.¹¹⁸

1.5.2. Ouverture politique et sociale

Selon Cogneau et Mesple-Soms « l'une des manifestations de la crise des années 1980 et du début des années 1990 est une chute drastique du niveau de vie de l'ensemble de la population. »¹¹⁹ En effet, la consommation moyenne par habitant diminue de moitié entre 1986 et 1993. La baisse des revenus fait tripler l'indice de pauvreté qui passe de 10 à 31,3%.¹²⁰ La courte croissance due à la dévaluation n'a pas non plus aidé la population. Les inégalités et les anciennes rancœurs augmentent. Les liens habituels de solidarités disparaissent et les pressions communautaires jusque-là contenues explosent. Ces tensions sociales ont des répercussions sur les populations et conduiront aux différents mouvements de contestation du régime en 1990.

L'année 1990 fut l'année où le monde commença à s'ouvrir de plus en plus : multipartisme, chute du mur de Berlin, fin du bloc communiste. Avec cette transformation mondiale, la Côte d'Ivoire subissait aussi des transformations internes. Selon Bailly, 1990 marque « l'année de la démythification du président et de la désacralisation de son pouvoir personnel. »¹²¹ En effet, au pouvoir durant 33 ans, Houphouët Boigny s'appuie de fait sur un parti unique (le PDCI), refusant la pluralité politique et syndicale jusqu'en 1990 : il affirme « préférer l'injustice au désordre », redoutant une partition politique sur des bases ethniques.¹²² Mais, en fin de règne, Houphouët-Boigny prépare la voie vers la démocratisation à travers quelques réformes. En mars, le gouvernement essaie l'application du plan d'austérité décidé en 1989 avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) prévoyant, notamment, la baisse des salaires du service public

¹¹⁸ Doh-Djanhoundy, *op.cit.*, p.18

¹¹⁹ Denis Cogneau et Sandrine Mesple-Soms, "Les illusions perdues de l'économie ivoirienne" dans *Afrique Contemporaine* no 206, Été 2003, p.98

¹²⁰ *Ibid*

¹²¹ Diégou Bailly, *op.cit.*, p.79.

¹²² *Ibid*

et le prélèvement d'une contribution de solidarité dans le secteur privé. Mais le plan est suspendu à la suite de manifestations à Abidjan.¹²³ Ces manifestations donnent une voix au peuple ivoirien qui sera entendu à travers la proclamation du multipartisme en mai 1990.

L'avènement du multipartisme et l'entrée en scène de différents partis, entraîne une transformation du paysage politique ivoirien. Une recomposition politique dont le professeur Memel-Foté trace les grandes lignes : à droite le PDCI-RDA et ses alliés; à gauche, le FPI, le PIT...; au centre le RDR, le PLCI,...¹²⁴ Parmi eux, les plus populaires sont le Rassemblement des républicains (RDR) et le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo créé en 1982. Pour la première fois, des élections pluralistes ont lieu et le peuple fait son choix entre deux candidats à l'élection présidentielle. Le 28 octobre 1990, les élections présidentielles proclament, pour la 7ème fois consécutive, Félix Houphouët Boigny comme président de la République avec plus de 80 % des suffrages.¹²⁵ « Le Vieux » avec le PDCI obtiendront 175 sièges et Laurent Gbagbo¹²⁶ obtient 18 % des voix et 8 sièges pour son parti le FPI.¹²⁷ Ce dernier reste pourtant mécontent des résultats, dénonçant une manipulation du Code de la nationalité¹²⁸, et réclame la différenciation nette entre nationaux et étrangers émigrés, dans la mesure où ces derniers disposent pratiquement des mêmes droits civiques, politiques et sociaux que ces premiers, et offrent quasi-automatiquement leurs suffrages à leur « protecteur »: Houphouët-Boigny.¹²⁹ Gbagbo va même plus loin, en revendiquant une reconnaissance juridique des droits des nationaux sur la terre,

¹²³ Bakayoko M. Pasco, *Côte-d'Ivoire: Démocratie en peine, rien ne va plus en Afrique*, Paris : Les éditions CVMag, 2005, p.91.

¹²⁴ Harris Memel-Foté, 'De la stabilité au changement', dans *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, reconfigurations* : Bernard Contamin et Harris Memel-Foté (éds.), Paris : Karthala, 1997, p.629.

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Opposant principal d'Houphouët Boigny et fondateur du Front Populaire Ivoirien. Il sera arrêté et emprisonné plusieurs fois.

¹²⁷ Danigo, *op.cit.*

¹²⁸ Le Code de nationalité ivoirienne est un ensemble de règles codifiées dans la loi n°61-415 du 14 décembre 1961 portant code de nationalité ivoirienne, loi modifiée par la loi n° 72-852 du 21 décembre 1972

¹²⁹ Danigo, *op.cit.*

remettant en cause les propriétés acquises, depuis des décennies, par les planteurs burkinabés dans l'Ouest et le Sud-ouest forestier.¹³⁰

Ces élections sont les dernières de Félix Houphouët Boigny. Il fera tout pour apaiser les tensions en nommant au poste de premier ministre un ancien responsable du Fonds Monétaire International (FMI), Alassane Dramane Ouattara (ADO). Ce dernier ne parvient toutefois pas à changer la situation. La fracture sociale demeure et on observe plutôt un durcissement de la condition sociale. Alassane Dramane Ouattara est beaucoup critiqué pour la gestion du pays. En effet, durant sa gouvernance, de nombreux avantages octroyés à la population leur sont retirés : la gratuité de transports des élèves et étudiants est supprimée, les bourses scolaires réduites. On assiste aussi à la privatisation de nombreuses entreprises et à l'instauration de la carte de séjour pour les immigrants.¹³¹ La distinction entre Ivoiriens et non Ivoiriens devenait de plus en plus évidente et selon Doh-Djanhoundy « ce serait la contribution d'ADO au concept d'ivoirité qui se retrouvera plus tard contre lui. »¹³² Le fait qu'Houphouët Boigny ne révoque les décisions du premier ministre peut être considéré comme un signe précurseur de la fin de son règne. La politique d'inclusion des immigrants d'Houphouët Boigny prend fin et les non Ivoiriens (les Maliens, Burkinabés, Sénégalais, Ghanéens, Nigériens, Guinéens...) se sentent désormais exclus de la société ivoirienne.

C'est dans cette période tumultueuse que le 7 décembre 1993, le Président Houphouët décède¹³³. La Côte d'Ivoire perd son Père spirituel et Henri Konan Bédié, Président de l'Assemblée Nationale, lui succède à la tête de l'État.

¹³⁰ Bakayoko M. Pasco, *op.cit.*

¹³¹ Doh-Djanhoundy, *op.cit.*, p.19

¹³² *Ibid.*

¹³³ Marie-France Jarret et François-Régis Mahieu, *op.cit.*, p.39.

1.6. Instrumentalisation de l'identité : un handicap au développement

Lors de la création de la colonie ivoirienne en 1885 le pouvoir politique était détenu par des chefferies et royaumes.¹³⁴ Comme le montre la carte linguistique dans la section 1.2, la division de l'Afrique de l'Ouest a détruit le milieu « naturel » des différents peuples qui, aujourd'hui, composent la Côte d'Ivoire. «Le passé colonial commun à ces peuples aura pour effet de faire naître en leur sein une conscience nationale.»¹³⁵ Ce sentiment patriotique se manifeste à travers diverses actions de lutte pour l'émancipation. Cette lutte pour l'émancipation donnera la République de Côte d'Ivoire en Août 1960.

Durant son règne, Boigny prônait constamment l'unité nationale. Dans ses discours, il revenait toujours sur la stabilité, l'unité, la défense nationale, la fraternité, le sens du devoir. Perçu comme le « sauveur » : il a participé à l'abolition du travail forcé et à la fin de la colonisation, Houphouët Boigny était au départ très soutenu : il représentait « le père de la nation ». L'instrumentalisation identitaire à cette époque est quasi invisible. La population ne voyait que les promesses du « Vieux ». En effet, constamment réélu de 1965 à 1990, Félix Houphouët-Boigny parvient surtout avant 1980 à maintenir la stabilité d'une nation formée d'une soixantaine d'ethnies. Le «miracle ivoirien» a attiré des milliers de ressortissants des pays voisins. La population s'est accrue plus vite du fait de cette migration. En effet, on comptait en 1965 17% d'étrangers, 22% en 1975 et 28% en 1988.¹³⁶ Au Nord et à l'Est du pays on y trouve la plus forte communauté musulmane, venue du Mali, du Burkina Faso, et de la Guinée Conakry.

La politique de la porte ouverte correspondait selon certains auteurs à la réalisation d'un rêve très ancien des milieux coloniaux toujours très puissants dans le pays. En effet, le territoire ivoirien disposait de ressources assez

¹³⁴ Épiphané Zorro, 'La crise ivoirienne : origines, acteurs, perspectives', mars 2003 [en ligne] <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article795>

¹³⁵ *Ibid.*, p. 1

¹³⁶ Reynald Blion et Sylvie Bredeloup, *op.cit*, p.708.

importantes et les Français considéraient la Côte d'Ivoire comme « la colonie la plus riche » de leurs territoires d'Afrique de l'Ouest. L'existence d'une économie dynamique du temps de la colonisation entraîna le déplacement forcé de dizaines de Voltaïques vers la Côte d'Ivoire, qui ne comptait que 1 900 000 habitants en 1936¹³⁷ et manquait donc cruellement de main-d'œuvre pour ses diverses exploitations. « La nécessité d'obtenir une main-d'œuvre abondante incite les colons dès les années 20 à acheminer de force, des régions ivoiriennes de savane et des colonies sahéliennes du Nord, des travailleurs vers leurs plantations du Sud. »¹³⁸ Selon Bouquet, c'est cette tradition d'immigration qui est la plus lourde de conséquences parce qu'elle fut celle qui draina des centaines de milliers de travailleurs en provenance du Mali et du Burkina Faso.¹³⁹ Cette tradition continua avec l'indépendance lors du règne d'Houphouët. Pour Amondji, « l'afflux des étrangers en Côte d'Ivoire n'est pas seulement l'une des conséquences du miracle, c'en était l'une des conditions. »¹⁴⁰ Les planteurs ivoiriens continuent cette pratique à leur profit en employant cette main-d'œuvre désormais libre après la guerre. Selon les recensements officiels, en 1950, la Côte d'Ivoire comptait 2.528.000 habitants et en 1965, la population totale s'élevait à 3.338.000 (dont 19-20.000 Européens et 2.500-3.000 Libano-Syriens).¹⁴¹ Cela met en évidence la corrélation entre le flux d'immigrants et la croissance de la production. Mais, l'impératif de la libération nationale qui commandait de taire toutes les singularités ethniques, tribales ou régionales voire sous-régionales refait surface après l'indépendance.

En effet, au-delà des divergences ethniques, la vie politique se polarise sur un clivage, qui pour certains, correspond aux zones géographiques Sud-Nord, Centre-Ouest, zones forestières-zones de savane. Les singularités ethniques ou régionales furent d'ailleurs un argument avancé pour justifier le bien-fondé du

¹³⁷ Ronan Balac, « L'acheminement du système d'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel : analyse d'une crise » dans *Le modèle ivoirien en question, op.cit.*, p.313.

¹³⁸ Ronan Balac, *op.cit.*, p.313.

¹³⁹ Christian Bouquet, *op.cit.*, p.183.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p.309

¹⁴¹ B. Holas, *La Côte d'Ivoire : passé-présent-perspectives*, Paris: Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1965, p.8.

parti unique. En effet, ne soutenait-on pas que le multipartisme coïnciderait avec la pluralité des ethnies et les particularités régionales ? Il fallait éviter, entendait-on, de fragiliser la nation en cours de création par l'exacerbation de ces particularités. Aussi les premières revendications multipartites ont-elles été sévèrement réprimées.¹⁴² L'immigration étrangère provoquée à l'époque coloniale et maintenue au moment des indépendances par les nouvelles autorités¹⁴³ s'ajoutera à cette prise de conscience.

Selon Dembélé, « les besoins en main-d'œuvre du système ont été souvent tels que la joie de recevoir des manœuvres s'est confondue avec celle qu'éprouvent les familles à accueillir, dans leur tradition, des étrangers. Les groupes ethniques proclament leur fierté d'accueillir des étrangers. »¹⁴⁴ L'hospitalité envers les étrangers était « sacrée ». Les manœuvres avaient droit au même traitement que des invités : un accueil gracieux, chaleureux. Mais les décisions politiques et culturelles faites durant la période coloniale ont contribué à la redéfinition du concept étranger.¹⁴⁵ Cette manipulation ou transformation de l'« étranger » devenu manœuvre change graduellement la structure économique. Ils ont permis de créer les dispositions psychologiques ayant contribué à la redéfinition de ce concept et ont permis qu'il soit « non seulement opérationnel mais fonctionnel. »¹⁴⁶ Plus tard, ces étrangers¹⁴⁷ tel que les Libanais, Burkinabés, Maliens, Togolais, Béninois, etc se lancent dans le secteur commercial et cette intégration sur le territoire ivoirien a énormément soutenu l'économie ivoirienne.

¹⁴² Kouamé N'Guessan, « Espoirs et désenchantements », dans *Côte d'Ivoire: l'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, 2002, p. 67.

¹⁴³ *Ibid*, p. 67

¹⁴⁴ Ousmane Dembélé, « La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire ». *Côte d'Ivoire: l'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, 2002, p.145.

¹⁴⁵ Selon Dembélé, il existait deux types de territoire : avant et après l'indépendance. De ces deux types de territoire se sont alors dégagés deux concepts de l'étranger : « l'étranger par rapport à l'Ivoirien nouveau, défini dans les frontières géographiques de l'État, et l'étranger par rapport aux groupes et aux territoires ethniques », dans Marc Lepape et Claudine Vidal (Eds) *Côte d'Ivoire: l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, 2002, p.125.

¹⁴⁶ *Ibid*, p.129.

¹⁴⁷ La construction nationale, en 1960, introduit une nouvelle conception de l'étranger comme ressortissant de pays autres que la Côte d'Ivoire. Mais pour des raisons culturelles, les autochtones se reconnaissent étrangers les uns aux autres. La notion d'étranger à une double connotation au sein du pays, voir Dembélé p. 127.

Ils ont contribué au développement économique qu'a connu le pays. Toutefois, bien que travaillant ensemble les communautés ne se mélangent pas. « Il n'y a pas [eu] fusion sociale véritable, d'assimilation, mais un cosmopolitisme extrêmement fin de groupes ethniques dont le degré d'intégration le plus poussé se traduirait par l'image d'un état de forte émulsion sociale et spatiale. »¹⁴⁸ Ce cosmopolitisme était en soit une barrière qui a aussi poussé les Ivoiriens à remettre en question leur identité.

En 1980, les rapports sociaux¹⁴⁹ communautaires, c'est-à-dire que les liens de fraternité, d'acceptation de l'étranger, le partage des fonctions économiques dans les milieux urbains commencent à se désintégrer ; de même que la confrontation des groupes hôtes avec les migrants naissent très rapidement.¹⁵⁰ « Les concurrences écologiques, économiques et ethniques territoriales se manifestent par le renforcement des frontières identitaires des groupes malgré les interdépendances croissantes que créent le développement économique, le contact des hommes, les mariages mixtes, l'urbanisation. »¹⁵¹ Ces différences seront utilisées plus tard sur la scène politique ce qui transformera profondément la société ivoirienne et mettra en péril le règne d'Houphouët Boigny.

Félix Houphouët Boigny avait la confiance de son peuple pendant une bonne partie de son long règne. Sa technique pour apaiser les tensions à travers l'ivoirisation des cadres a aussi démontré le favoritisme envers son groupe ethnique. En effet, le groupe akan, surtout les Baoulés, dominait tout au long de son règne malgré sa politique de la porte ouverte. Selon Doh-Djanhouny, le fait de nommer les ressortissants du Nord à différents postes « visait surtout à asseoir

¹⁴⁸ *Ibid* p.141.

¹⁴⁹ Les rapports sociaux inscrivent les humains dans une trajectoire de vie à travers des interactions et des liens d'interdépendance. La socialisation, qu'elle soit familiale, culturelle, ou sur un lieu de travail, contribue à la construction d'une identité propre. La déconstruction de ces liens sociaux, suite à un événement dit rupture, peut amener l'individu à entrer dans la spirale de l'exclusion. Pierre Marcherey, Aux sources des « rapports sociaux » : Bonald, Saint-Simon, Guizot, in : *Genèses* n°9, « Conservatisme, libéralisme, socialisme ».

¹⁵⁰ Dembélé, *op.cit*, p.150.

¹⁵¹ *Ibid*

son pouvoir en calmant les rumeurs de discrimination ethnique.»¹⁵² Ce *clientélisme* ethnique et l'écart de développement entre les régions sont la cause de la crise de Sanwi (voir section 1.4.2). Sa manipulation ne devint plus visible qu'à partir du déclin de l'économie du pays. La situation sociopolitique se dégradant, les divisions ethniques refluent, mettant ainsi en évidence la complexité de la question identitaire.

1.7 Les tensions foncières

Depuis la période coloniale, la politique de l'État avait encouragé la colonisation des terres dans les zones forestières par les migrants (nationaux et non nationaux). Les dispositions de cette politique, bien qu'elles aient parfois tourné au bénéfice des migrants originaires des pays voisins (Mali, Haute-Volta), ont favorisé l'accès à la terre des sous-groupes nationaux, notamment des Baoulé.¹⁵³ D'après Chauveau, « the increased mobility following the abolition of Native Code led to another boom in perennial crops, but also the arrival of further migrants, specially Bawle ; this influx was encouraged by the RDA party and more particularly by its Bawle leader Houphouët-Boigny.»¹⁵⁴ La migration était à la fois interne et externe.

Après l'indépendance, le système politico-administratif est maintenu et le processus de développement prôné par le gouvernement au cours des années 1970-1980 a voulu permettre l'intégration des communautés étrangères.¹⁵⁵ Le plan quinquennal 1976-1980 et autres mesures prises par le gouvernement ont supplanté l'organisation traditionnelle des rapports sociaux. La politique du président « la terre appartient à celui qui le met en valeur » a tôt fait de redéfinir la notion de titre foncier. Par ce slogan, l'État affirme que la terre est mise à la disposition de tous ceux désireux de la cultiver pour le développement du pays. De ce fait, les Burkinabés et autres migrants deviennent propriétaires dans les

¹⁵² Doh-Djanhoundy, *op.cit.*, p. 27.

¹⁵³ Alain Marie, 'De la solidarité communautaire à la lutte sociale ou les banalités de la mondialisation : l'exemple ivoirien' dans *La coopération internationale face au libéralisme*, Paris : Karthala, 2003, p.357.

¹⁵⁴ Chauveau, 2002,p.5, cité par Babo et Droz, *op.cit.*, p.2.

¹⁵⁵ Dembélé, *op.cit.*

régions qui les ont accueillis.¹⁵⁶ Ainsi, tant que des terres étaient disponibles, et que le système politique procédait à une certaine redistribution des fruits de la croissance, le consensus politique et social persistait et évitait provisoirement l'explosion sociale.¹⁵⁷ Toutefois, la politique du «retour à la terre» prônée annihile la politique de «la terre appartient à celui qui la cultive». En effet, pour encourager les jeunes déçus des promesses illusoires de la grande ville, le gouvernement propose leur retour à leur terre dans les villages. Mais ce retour crée plus de tensions foncières dans le sens où la plupart des terres sont déjà occupées. Pour Michel Galy, «l'échec global des projets internationaux ou étatiques de «retour à la terre» de jeunes urbains censés devenir des «agriculteurs modernes et mécanisés» a été flagrant, se heurtant au pouvoir des vieux.»¹⁵⁸ En bref, le retour des jeunes dans les villages crée un conflit avec les vieux qui ont déjà du mal à protéger leur terre. De ce fait, la crise économique, la pauvreté et les tensions sociales empiètent sur le niveau politique affaiblissant automatiquement le système de Félix Houphouët Boigny. Il en résultera une crise sociopolitique qui remet en question l'identité de chaque Ivoirien.

Avec l'ouverture démocratique au début de la décennie 1990, la question des systèmes fonciers réapparaît. En effet, à partir de 1990, la crise de l'État ivoirien a révélé les antagonismes fonciers longtemps cachés par un système politico-administratif dans les années 1950 et renforcés après l'indépendance.¹⁵⁹ Les accords fonciers antérieurs sont alors remis en cause et on passe d'une situation de tensions latentes à des conflits fonciers entre autochtones et migrants nationaux – en majorité Akan-Baoulé - et non nationaux Burkinabé, Maliens. Selon Babo et Droz, « [la crise] se traduit par la saturation foncière et la pression démographique qui conduisent à réinterpréter le processus de négociation des droits fonciers entre allochtones et autochtones. Cette crise est à l'origine de conflits fonciers récurrents

¹⁵⁶ Dozon, Chaveau *op.cit.*

¹⁵⁷ Alain Marie, *op.cit.*

¹⁵⁸ Michel Galy, « Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre » dans *Afrique contemporaine*, no.209, printemps 2004, p.120

¹⁵⁹ Alfred Babo et Yvan Droz, 'Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation : Rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire', *Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues"*, Montpellier, 2006.

doublés d'attitudes xénophobes ». ¹⁶⁰ Par conséquent, le ressentiment se renforce contre l'État dont la politique encourage la migration dans les zones forestières. Ainsi, l'unité formée sur la base du droit traditionnel éclate. Des conflits surviennent alors entre autochtones et allogènes lorsque ces derniers revendiquent le droit de propriété foncière. Il est très important de remarquer que les conflits n'opposaient pas uniquement autochtones et étrangers, mais aussi les groupes ethniques ivoiriens parce que de nombreux ivoiriens se déplaçaient d'un coin du pays à l'autre.

1.8 La situation ivoirienne selon le paradigme de l'ethnicité

Notre analyse de l'époque d'Houphouët Boigny nous montre que dès le départ, les frontières ethniques ivoiriennes seront un problème pour la création d'une nation. Les problématiques de l'ethnicité : les acteurs sont identifiés et s'identifient ; la relation Nous/Eux ; les symboles identitaires ; la mise en relief des traits ethniques, nous permettent de mettre en perspective le cas ivoirien. Dès la venue de la main-d'œuvre des autres colonies françaises, l'identification s'est déjà établie entre les peuples. Cette identification se poursuit avec la politique d'immigration de Boigny : identification entre autochtones, allochtones et étrangers. La deuxième problématique entre en jeu dès que l'ivoirisation ou la distinction entre le Nous/Eux est utilisée pour différencier les étrangers des nationaux : nous, ivoiriens de souche et eux, pour les migrants nationaux et non nationaux.

Les symboles identitaires qui fondent la croyance en l'origine permettent aux Agnis et aux Baoulés de s'identifier, malgré leur appartenance au même groupe Akan. ¹⁶¹ Cela montre aussi leur différence par rapport aux Bétés ou Kru. En plus des symboles, les traits ethniques finalisent la distinction entre les ethnies,

¹⁶⁰ Babo et Droz, *op.cit.*, p. 4.

¹⁶¹ Selon les quatre grandes familles linguistiques (voir carte 1), la Côte d'Ivoire et le Ghana partagent un même groupe ethnique. Lorsqu'on se réfère à la carte des familles linguistique de la Côte d'Ivoire (carte 2), ce groupe est le groupe Akan dont sont issues les Agnis et les Baoulés

entre étrangers et autochtones. Cette distinction, qu'elle soit tant sur le plan économique que sociopolitique joue un rôle important dans la crise identitaire que connaît la Côte d'Ivoire.

Conclusion

Selon Bailly, «le régime houphouétiste d'avant 1990 est un savant dosage de terreur, de dictature, de clientélisme et de culte du pouvoir personnel. C'est un système coercitif et répressif constitué d'un entrelacs de pouvoirs concentriques tissés autour du président Houphouët Boigny.»¹⁶² Centre du pouvoir, considéré comme le «Père de la Nation ivoirienne», Félix Houphouët Boigny constitue la fondation et la charpente de son parti et de son pays. Du temps du parti unique, les députés étaient nommés par la direction du PDCI-RDA et n'avaient de compte à rendre qu'au Président et au secrétaire du parti. Le jeu politique, selon Amondji, était une pratique constante pour «plaire» au président.¹⁶³ Mais la crise émergente affaiblit le système et se manifeste sur plusieurs niveaux. En 1990, le chef de l'État se retrouve confronté à une impopularité grandissante. La prise de conscience des Ivoiriens les pousse à rechercher des alternatives à la loi du parti unique. La baisse des salaires, l'injustice, la pauvreté, la corruption et tous les maux que vit la population en plus de l'instabilité internationale poussent à diverses manifestations populaires.

Tout le long de son règne, Houphouët Boigny a su s'allier la sympathie de son peuple. Mais, devant l'impuissance du « Vieux » à sortir la Côte d'Ivoire de la crise économique, son peuple se retourne contre lui et ne peut empêcher l'augmentation des tensions xénophobes dans le pays. On constate d'un côté la population immigrante qui se sent exploitée et de l'autre la population ivoirienne qui se sent étrangère chez elle. Immigrants et nationaux furent utilisés par Houphouët Boigny comme moyen de sa politique. Désormais, les Ivoiriens

¹⁶² Diégou Bailly, *op.cit.*, p.17.

¹⁶³ Marcel Amondji, *op.cit.*

revendiquent leur identité nationale. La continuation du système colonial d'utiliser la main-d'œuvre étrangère, la redéfinition de l'hospitalité, la mise en place de l'« ivoirisation », furent des signes précurseurs de la crise identitaire.

CHAPITRE II

L'APRÈS FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY ET LA QUESTION IDENTITAIRE

Ce chapitre est une analyse de la période post-Houphouët Boigny. À partir de 1993, la situation sociopolitique se dégrade. Elle est marquée entre autres par l'éveil de l'ivoirité et le coup d'état. Nous examinerons l'état de confusion dans lequel le pays est plongé suite à l'apparition de l'ivoirité et la complexité de la question identitaire.

Le 7 décembre 1993, le Président Félix Houphouët Boigny est officiellement déclaré mort, laissant une succession complexe et une population dans l'incertitude. Selon la constitution¹⁶⁴ modifiée en 1990, Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée Nationale, doit terminer le mandat en cours. Toutefois, la succession est perturbée par les tensions entre Henri Konan Bédié, et le Premier Ministre, Alassane Ouattara. Lors des élections du 22 octobre 1995, Bédié est élu président de la République de Côte d'Ivoire avec 95 % des suffrages exprimés.¹⁶⁵ La Côte d'Ivoire tourne ainsi une page de son histoire et entame une nouvelle ère avec Henri Konan Bédié.

Selon Kipré, la Côte d'Ivoire connaît trois étapes à l'épreuve du pluralisme politique : « celle de la permanence de l'autoritarisme d'État, malgré le multipartisme (1990-1995), [puis] celle de la tentative dite de « démocratie apaisée » (1996-1999); [et enfin] celle qui s'ouvre avec le coup d'état du 24 décembre 1999, véritable « boîte de Pandore » sur les malheurs et les désordres politiques que vit le pays encore tout au long des années 2000.»¹⁶⁶ La gouvernance de fer d'Houphouët Boigny n'a pas préparé le pays aux événements

¹⁶⁴ Le 6 Novembre 1990, Boigny modifie l'article 11 de la Constitution : "En cas de vacance de la Présidence de la République par décès, démission ou empêchement absolu constaté par la Cour suprême saisie par le gouvernement, les fonctions de président de la République sont dévolues de plein droit au président de l'Assemblée nationale", dans Le Toubabou, *Le millefeuille ivoirien : un héritage de contraintes*, Paris : L'Harmattan, 2005, p.160.

¹⁶⁵ Alphonse Voho Sahi, *Une chronique de la révolution démocratique en Côte d'Ivoire (1989-1995)*, Paris : l'Harmattan, 2005, p.84.

¹⁶⁶ Pierre Kipré, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Fontenay-sous-Bois : SIDES, 2005, p.190.

politiques qui surviendront. La Côte d'Ivoire est politiquement mise à l'épreuve et semble ne pas trouver de solutions adéquates pour une sortie de crise effective. En effet, dès la nomination d'Alassane Ouattara en 1990, les tensions, longtemps étouffées, refont surface dans le débat politique : Ouattara est accusé d'être de nationalité burkinabé. La circulation d'un texte anonyme intitulé « La Charte du Nord¹⁶⁷ » conduit à la régionalisation des débats. Les alliances se font et se défont : Bédié et Ouattara s'allient pour éliminer Gbagbo qui, plus tard, se rapprochera de Ouattara.¹⁶⁸ Tout ce cirque politique n'est autre qu'une stratégie de chaque parti pour accéder au pouvoir. Tous ces acteurs contribuent de près à la pérennité de l'instrumentalisation de l'identité.

2.1. Le concept de l'ivoirité

Dans son analyse, Dembélé nous démontre que la Côte d'Ivoire ne fait appel à sa citoyenneté qu'à partir de 1990. Effectivement, sous le règne d'Houphouët Boigny, seules importaient dans le discours de l'État la croissance économique et les opportunités d'insertion dans l'espace et dans la production. « Comme « la terre appartient à celui qui la cultive », on est Ivoirien quand on travaille en Côte d'Ivoire ». ¹⁶⁹ Initié par l'État, l'*ivoirisation* (section 1.4.3) est définie comme étant « le processus qui sépare l'étranger de l'Ivoirien...[il] définit ses champs progressivement en fonction de la pression que le gouvernement subit de catégories sociales émergentes revendiquant le statut d'Ivoirien (citoyenneté) comme moyen de se faire une place d'abord dans la fonction publique ensuite dans les entreprises privées ». ¹⁷⁰ La première étape commence effectivement en 1978 pour neutraliser les revendications identitaires des Ivoiriens diplômés et s'étend ensuite au secteur des cadres du privé puis dans les entreprises formelles

¹⁶⁷ Une ébauche de Constitution autonomiste. Le texte dénonce diverses situations des habitants du Nord, dont le soutien au "fils du Nord" (Alassane Ouattara) et remettant en cause l'article 11 de la Constitution, dans *la formation d'un peuple*, p.260.

¹⁶⁸ Le Toubabou, *Le millefeuille ivoirien : un héritage de contraintes*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 171.

¹⁶⁹ Ousmane Dembélé, "La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire". *Côte d'Ivoire: l'année terrible 1999-2000*. Marc Lepape et Claudine Vidal(éds), Paris : Karthala, 2002, p.156.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.158.

tant publiques que privées suivies par l'interdiction de recrutement d'étrangers.¹⁷¹ À partir de 1985, l'ivoirisation vue par l'État cède la place à une version populaire qui emprunte les chemins de la xénophobie manifestée par les jeunes générations.¹⁷² En effet, la Côte d'Ivoire traversait une crise économique qui transforma la population : le chômage grandissant, la baisse du niveau de vie poussent les jeunes à se rebeller contre l'État. Les jeunes s'en prennent aux non Ivoiriens qui ont trouvé refuge en Côte d'Ivoire. Cette ivoirisation fait plus tard place à l'ivoirité. Le concept fera son apparition au fur et à mesure que les tensions se développent.

Selon Marc Le Pape et Claudine Vidal, le concept d'*ivoirité* ne recouvre rien de précis et c'est ce qui fait sa force.¹⁷³ C'est un concept visant, au début, à définir la nationalité ivoirienne dans un processus d'unification nationale. Il s'appuie sur des notions culturelles et vise à promouvoir les cultures et la production nationale. Le concept apparaît pour la première fois en 1945 à Dakar, avec des étudiants ivoiriens.¹⁷⁴ Il se manifeste par des appels à l'élan national via des spots publicitaires (radio, affichage public, télévision et journaux de presse) avec un slogan simple : "Consommons ivoirien". Il fut plus tard utilisé en 1974 par l'écrivain-poète Dieudonné Niangoran-Porquet dans un article intitulé « Ivoirité et authenticité » publié dans le quotidien *Fraternité Matin* mais passa inaperçu à cette époque d'*ivoirisation*.¹⁷⁵ Discuté dans des cercles universitaires à la fin des années 1980, le terme *ivoirité* réapparaît avec Henri Konan Bédié en 1994 dans un contexte politique qui a déstabilisé la relative paix du temps d'Houphouët Boigny. Un comité pour l'étude du concept est mis sur pied.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Ibid.*, p.159.

¹⁷³ Marc Le Pape et Claudine Vidal, « La crise en Côte d'Ivoire : question à Marc Le Pape et Claudine Vidal », *La documentation française*, Entretien réalisé en février 2003, www.ladocumetationfrancaise.fr

¹⁷⁴ Christian Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire : le désespoir de Kourouma*, Paris : Armand Colin, 2005., p.26.

¹⁷⁵ Kouamé N'Guessan, « Espoirs et désenchantements », *Côte d'Ivoire: l'année terrible 1999-2000*. Le Pape, Marc et Claudine Vidal (éds), Paris: Karthala, 2002, p. 67.

Selon Bédié, ce concept avait comme objectif « de forger une culture commune pour tous ceux qui vivent sur le sol ivoirien, étrangers comme nationaux ». ¹⁷⁶Cette explication est toutefois difficile à comprendre vu l'ampleur de son utilisation dans le domaine politique. Elle est aussi contraire aux conclusions du CURDIPHE (Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et des actions du président Bédié). Bédié est accusé de l'utiliser à ses fins politiques pour s'opposer à Alassane Ouattara, leader du Rassemblement des républicains (RDR) mais aussi l'un des principaux prétendants à la succession du père de la nation Félix Houphouët-Boigny. D'origine « burkinabé » Alassane Dramane Ouattara est au centre du débat politique né autour du concept d'« ivoirité » et se voit contester sa nationalité ivoirienne et, par conséquent, son éligibilité.

La population est associée à cette opposition et milite pour leur leader respectif : des campagnes de presse mettent en cause la nationalité ivoirienne de Ouattara, exacerbant ainsi les inquiétudes des populations qui se sentaient de ce fait, elles-mêmes comme Ouattara, rejetées de la vie publique et politique. Selon Le Pape, ce type de campagnes a donné au concept d'ivoirité toute sa force négative, devenant ainsi « le support idéologique qui justifiait des actes et des propos xénophobes, des agressions contre les étrangers, la mise en doute de l'identité « authentiquement ivoirienne » des populations portant des patronymes malinké ¹⁷⁷ - patronymes considérés comme non spécifique aux Ivoiriens. » ¹⁷⁸ À côté de cette vision culturaliste, les leaders politiques, ont exploité le concept de manière nationaliste, intransigeante et fréquemment xénophobe, au gré de leurs calculs et de leurs intérêts du moment. ¹⁷⁹

¹⁷⁶ Henri Konan Bédié, *Les chemins de ma vie : entretiens avec Éric Laurent*, Paris : Plon, 1999, p.25.

¹⁷⁷ Le fait que des Malinkés habitent en Côte d'Ivoire depuis des siècles ne signifie pas nécessairement qu'ils sont Ivoiriens. Ils peuvent être perçus comme immigrants de pays voisins.

¹⁷⁸ Le Pape et Vidal, *op.cit.*

¹⁷⁹ Kouamé N'Guessan, *op.cit.*,

Au début des discussions du CURDIPHE, l'ivoirité est définie sur la base d'une approche trans-ethnique, « sociologiquement légitime. »¹⁸⁰ Dans *Ethics*, la revue du Cercle, Adiaffi définit l'ivoirité comme étant « l'ensemble des valeurs spirituelles, esthétiques, ethniques, matérielles, intellectuelles constituées par tous les peuples de Côte d'Ivoire. Elle transcende métaphysiquement toutes les ethnies. »¹⁸¹ Selon Kipré, le concept caractérise un processus d'identité nationale qui est de nature géographique, culturelle et civique ; un processus dynamique

parce que fondée sur le dialogue permanent des cultures en CI et sur leur enrichissement réciproque...un processus qui tire sa dynamique d'une part des traditions d'hospitalité des peuples qui composent aujourd'hui ce pays et, d'autre part de leur volonté de développement. Il doit pouvoir déboucher sur un type spécifique de culture africaine et sur des rapports au monde qui tournerait le dos à toutes les formes d'exclusions.¹⁸²

Ces définitions ne reflètent pas l'usage du terme. L'expression dévie de son contenu « strictement culturel » et connaît selon Kipré, deux interprétations restrictives : pour certains, il s'agissait des seules expressions des peuples ivoiriens et pour d'autres elle doit être le support idéologique d'une manière de défendre les intérêts politiques et économiques exclusivement ivoiriens.¹⁸³ La polémique autour de ce concept s'est étendue bien au-delà des frontières ivoiriennes et remet en cause plusieurs facteurs à tous les niveaux. Certains virent en ce concept une idéologie de l'exclusion ethnique.

La dénonciation de l'instrumentalisation des différences ethniques et culturelles pour des raisons politiques se faisait de plus en plus forte tant dans les émissions radiophoniques que télévisuelles à partir de 1994.¹⁸⁴ Malgré tout, les tensions subsistaient et des incidents tels que la répression de manifestations, les disputes entre autochtones et « étrangers » étaient courantes. Tout ceci traduisait le malaise qui persistait dans le pays entre tous les Ivoiriens : Ivoiriens et non

¹⁸⁰ *Ibid.*, p.93.

¹⁸¹ J. M. Adiaffi cité par Kipré dans « Les discours politiques », dans *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*, Karthala, Paris, 2002, p. 93

¹⁸² *Ibid.*, p. 93.

¹⁸³ Pierre Kipré, *op.cit.*, p.93.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p.95

Ivoiriens, entre Ivoiriens de différentes ethnies tant sur le plan social que sur le plan politique et économique.

Au recensement de 1998, la Côte d'Ivoire comptait 26% d'étrangers.¹⁸⁵ La communauté étrangère¹⁸⁶ la plus importante est celle des Burkinabés (56% des étrangers) suivie des Maliens et des Guinéens. Simultanément les rumeurs affirment que les étrangers, les non Ivoiriens, représenteraient près de 40% de la population totale, ce qui est l'une des nombreuses inventions à visée xénophobe que des médias ivoiriens ont banalisées.¹⁸⁷ Une césure est ainsi introduite entre les populations nées « en » ou « hors de Côte d'Ivoire ».¹⁸⁸

2.2. Le régime Bédié

Henri Konan Bédié est né le 5 mai 1934 à Diadékro.¹⁸⁹ En 1966, il se voit confier le ministère des Finances, puis est élu le 22 décembre 1980 Président de l'Assemblée nationale. Le 6 novembre 1990, la révision de l'article 11 de la Constitution fait de lui le successeur désigné de Félix Houphouët Boigny. Comme stipulé par la loi, il accède à la tête de l'État à la mort de ce dernier. La venue au pouvoir de Bédié est très mal vue par la population. En tant que successeur du « Vieux », cela représente, surtout aux yeux de l'opposition, une continuation du régime précédent.

¹⁸⁵ Nasser Serhan, « La Côte d'Ivoire et ses étrangers. Un vent de divorce soufflerait-il entre eux? », *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, 2002, p. 174

¹⁸⁶ La catégorie des « étrangers » construite par l'Institut national de la Statistique ivoirienne regroupe donc, à la fois les « immigrants » et leurs « descendants non-naturalisés ivoiriens ».

¹⁸⁷ Le Pape et Vidal, *op.cit*

¹⁸⁸ Sylvie Bredeloup, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°2 , 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, p.6. URL : <http://remi.revues.org/index461.html>

¹⁸⁹ Au centre est du pays, en région baoulé. Après des études à l'École normale de Dabou, près d'Abidjan, puis à l'Université de Poitiers, il est nommé à l'âge de 27 ans ambassadeur de Côte d'Ivoire à Washington. Rappelé à Abidjan en 1966, il se voit confier durant onze ans le ministère des Finances.

2.2.1. L'économie

Sur le plan économique, malgré la dévaluation, le financement des institutions et les aides internationales¹⁹⁰, la situation s'est considérablement aggravée. Les programmes d'ajustements structurels de 1990 ne donnent pas les résultats escomptés.¹⁹¹ En janvier 1994, le franc CFA est dévalué de moitié. Selon le gouvernement, la dévaluation susciterait la relance d'investissement. Mais elle s'est avérée néfaste pour la population qui arrivait difficilement à survivre. Selon Stary, elle « a incontestablement, créé un choc psychologique auprès des populations. »¹⁹² Cette mesure sera accompagnée d'une baisse des taxes douanières à l'entrée (pour essayer de limiter l'inflation) tandis que le prix des denrées importées double et que les salaires stagnent.¹⁹³ L'année 1994 supposée marquer le virage vers la croissance économique fut désastreuse. En effet, l'activité économique devait croître de + 1,3% du PIB.¹⁹⁴ Selon les prévisions des bailleurs de fonds, la Côte d'Ivoire devrait atteindre en 1997, un taux proche des 7% des années fastes qui proviendraient des exportations (cafés, cacao..) des exploitations minières et des secteurs tertiaire et industriel.¹⁹⁵ L'endettement du pays augmente : un endettement dû à la corruption, aux diverses « dépenses administratives », au détournement des fonds à des fins personnelles tel que des emprunts qui furent parfois détournés comme ce fut le cas des 16 milliards de l'Union européenne sous le régime de Bédié en 1998.¹⁹⁶

Les faiblesses du système de contrôle et de suivi des fonds publics, les divers scandales financiers eurent tôt fait de ramener les tensions sur les finances

¹⁹⁰ Avec une croissance de 1,5% en 1994, 7,1% en 1995, 6,9% en 1996... dans Pierre Kipré, *op.cit* p.88

¹⁹¹ Denis Cogneau et Sandrine Mesple-Somps, "Les illusions perdues de l'économie ivoirienne". *Afrique Contemporaine* n° 206, 2003, pp.87-104., p.90

¹⁹² Bruno Stary, 'Dévaluation et espaces transfrontaliers. Les marches transfrontaliers de la Côte d'Ivoire et du Ghana', dans *Le modèle ivoirien en questions, op.cit.*, p.153.

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ Alassane Sogodogo, 'Dévaluation, croissance et équilibres macro-économiques : le cas de la Côte d'Ivoire' dans *Le modèle ivoirien en questions, op.cit.*, p.145.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p.147.

¹⁹⁶ Jérôme Dupuis, "Main basse sur l'aide européenne", dans *L'Express*, Paris, 6 Avril 2000.

publiques à la fin de 1998.¹⁹⁷ À cela s'ajoutent le projet des 12 travaux de l'Eléphant d'Afrique et les travaux de développement de 3.5 milliards amorcés dans le village natal du président. Ces projets frustrèrent encore plus les Ivoiriens déjà méfiants du gouvernement. La situation sociale devient alors très préoccupante avec la hausse du coût de la vie, l'échec de la politique d'insertion des jeunes, l'augmentation du chômage en plus de la forte croissance démographique (3,3% de moyenne annuelle dans les années 1990¹⁹⁸). Tous les secteurs de la société étaient paralysés : mécontentements des enseignants, des fonctionnaires, le malaise dans les universités, dans l'armée. À tout cela, Kipré rajoute « l'instrumentalisation de deux réalités sociologiques de la Côte d'Ivoire : la question ethnique et la proportion élevée d'étrangers, presque unique en Afrique ». ¹⁹⁹ La terre d'accueil de milliers d'africains est désormais perçue comme une terre hostile.

2.2.2. Situation sociopolitique

Selon Bédié, « l'instauration du multipartisme révéla à nouveau les clivages ethniques et parfois les exacerba. »²⁰⁰ Cette déclaration vient confirmer l'existence de frictions entre les ethnies que le multipartisme n'a fait que resurgir ; tensions dont toute la société et l'arène politique avaient conscience et que Houphouët avait atténuées. De plus, la rupture entre les deux dauphins de Boigny (Ouattara et Bédié) montre une division dans ce qui fut le parti au pouvoir, le PDCI. Bien qu'il ne voit en ce conflit entre Alassane Dramane Ouattara dit ADO et lui qu'une course au pouvoir, son appropriation de l'ivoirité et ses discours ont renforcé les différences ethniques. Bédié affirme que « de toute façon, [Ouattara] était burkinabé par son père et il possédait toujours la nationalité du Burkina Faso, il n'avait donc pas à se mêler de nos affaires de succession. » (se référant aux

¹⁹⁷ *Ibid.*, p.90

¹⁹⁸ Marie-France Jarret et François-Régis Mahieu, *La Côte d'Ivoire : de la déstabilisation à la refondation*. Paris : L'Harmattan, 2002.

¹⁹⁹ Pierre Kipré *op.cit.*, p.91.

²⁰⁰ Henri Konan Bédié, *Les chemins de ma vie* : entretiens avec Eric Laurent, Paris : Plon, 1999, p.121

événements survenus après l'annonce du décès du « Vieux »).²⁰¹ Pour lui, le président Boigny avait accordé à Ouattara un passeport diplomatique lors de ses démêlés avec les autorités burkinabés. « Je ne saurais dire [si Alassane a pris la nationalité ivoirienne], jusqu'à ce que la preuve en soit faite ».²⁰² Félix Houphouët Boigny voulait qu'Alassane Ouattara s'occupe uniquement de l'économie et non qu'il s'implique politiquement dans un pays qui n'est pas le sien.²⁰³ Cette allégation montre clairement, encore une fois, sa position face à ADO mais n'explique pas les alliances faites avec le RDR.²⁰⁴ Ces alliances éphémères prouvent encore une fois que les leaders utilisent la carte d'identité comme moyen de pression.

Le régime Bédié est marqué par la confusion et les tensions. Selon Konaté, « si tous les Ivoiriens ne conviennent pas de l'idée d'une Côte d'Ivoire xénophobe, en revanche, tout le monde reconnaît la gravité de la fracture qui, insidieusement, de 1994 à 2001, a étendu son empire dans les consciences, dans les mœurs, éclaboussant l'image de la Côte d'Ivoire ».²⁰⁵ En effet, un vent de méfiance s'est graduellement étendu sur la population ; la crainte d'apparaître comme non Ivoirien se répand dans le pays. L'enjeu politique principal de cette époque fut le code électoral élaboré par le gouvernement. En 1994, l'opposition, et principalement le FPI, demande la révision du code électoral afin d'exclure tout vote non-Ivoirien. En effet, le ministre de l'intérieur, Émile Constant Bombet, dépose un projet de loi accordant le droit de vote aux « non-nationaux ressortissants de la CEDEAO, en application du protocole portant citoyenneté de la communauté et inscrits sur la liste électorale »²⁰⁶, projet contraire à l'article 5²⁰⁷

²⁰¹ *Ibid*, p.147.

²⁰² *Ibid*.

²⁰³ *Ibid*.

²⁰⁴ Rassemblement Des Républicains, issu d'une scission du PDCI, le parti au pouvoir

²⁰⁵ Yacouba Konaté, 'Le destin d'Alassane Ouattara' dans *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*, p.265.

²⁰⁶ Blion et Bredeloup, 'La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.). Paris : Karthala, 1997, p.727.

²⁰⁷ Sont considérés électeurs dans les conditions déterminées par la loi tous les nationaux majeurs des deux sexes jouissant de leurs droits civils et politiques

de la Constitution ivoirienne qui réservait le droit de vote aux seuls Ivoiriens.²⁰⁸ En fait, ce projet formalise une politique déjà pratiquée par le président Houphouët Boigny mais jamais adoptée.

Si l'article 5 de la constitution ivoirienne réservait le droit de vote aux seuls Ivoiriens et faisait donc de la nationalité la condition juridique et substantielle de la citoyenneté, dans la pratique, depuis 1960, les ressortissants de la CEDEAO avaient toujours pu voter. Un article de la loi électorale de 1980 accordait le droit de vote aux non-Ivoiriens d'origine africaine inscrits sur les listes électorales.²⁰⁹ À l'heure du multipartisme, Henri Konan Bédié, chef de l'État ivoirien (successeur constitutionnel) entendait bien pérenniser cette stratégie électorale : « *Notre position au PDCI-RDA est claire. Nous n'allons pas retirer le droit de vote à des gens qui depuis 1945 votent en Côte d'Ivoire. Il n'en est pas question.* »²¹⁰ Le gouvernement proposa donc la mise en conformité de cette pratique avec les textes constitutionnels et, dans le même temps, incita les étrangers à prendre la nationalité ivoirienne anticipant ainsi sur une remise en question pressentie de cette proposition.²¹¹ Ainsi, le projet de loi fut déposé au printemps 1994, accordant le droit de vote aux non-nationaux ressortissants de la CEDEAO en application du protocole portant citoyenneté de la communauté et inscrits sur la liste électorale. Les partis de l'opposition vont rejeter le projet et accuser le gouvernement de vouloir violer la constitution. Ces derniers caractérisent les communautés étrangères de « bétail électoral », responsables du maintien du PDCI au pouvoir. Ainsi, le gouvernement voulait accorder le droit de vote aux non nationaux tout en mettant en avant le concept d'ivoirité.

Selon Bédié, le projet de loi sur la modification du code électoral est parti de l'exigence de l'opposition qui réclamait que la loi électorale réserve le suffrage universel uniquement aux citoyens de nationalité ivoirienne et non plus à tous comme cela se faisait au temps du « Vieux ». « Je ne connais aucun pays où l'on

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ Sylvie Bredeloup, *op.cit.*

²¹⁰ *Ibid.*, p. 10

²¹¹ *Ibid*

vote pour qu'un étranger devienne président de la République...C'était aller à l'encontre des aspirations du peuple ivoirien qui tient à son identité et à son indépendance.»²¹² Mais pour beaucoup, le Code du 23 novembre 1994²¹³ paraît comme « du sur mesure contre Ouattara.»²¹⁴ Le 8 décembre 1994, l'Assemblée nationale adopte le nouveau code électoral conforme, dans la pratique, aux textes constitutionnels.²¹⁵ Adopté et voté par le parlement (loi 94-642 du 13 décembre 1994) puis promulgué par le président de la République (*J.O.* 52 du 29 décembre 1994), le code devient un enjeu politique. Son adoption entraîne des débats, des critiques, des marches et des sit-in des opposants et plonge le pays dans un climat de violence politique.²¹⁶ En effet, pour une partie de l'opposition, ce code a été élaboré pour éliminer un adversaire politique, Alassane Dramane Ouattara (ADO).²¹⁷ Le débat sur le vote des étrangers aux élections présidentielles de 1995 augmente le malaise des étrangers, surtout les Burkinabè (représentant plus de 20% de l'électorat²¹⁸, ils se trouvent au centre d'un enjeu politique important). La grande marche du 4 mai 1995 à Abidjan n'empêche pas le maintien du code qui est suivi du « boycott » des élections de 1995 par le RDR. De toute évidence, selon Bredeloup, « en stigmatisant les non-nationaux comme étrangers, l'institution préalable de la carte de séjour avait déjà entériné l'importance de la différence entre nationaux et non-nationaux »²¹⁹, rendant aussi caduque leur appartenance à part entière à la société ivoirienne. Une crainte que viendra confirmer l'*ivoirité*.

²¹² *Ibid*, p.174.

²¹³ Selon l'article 49 du Code, "nul ne peut être élu Président de la République s'il n'est ivoirien de naissance né de père et mère eux-mêmes ivoiriens de naissance."

²¹⁴ Thomas Hofnung, *La crise en Côte-d'Ivoire : Dix clés pour comprendre*, Paris : La Découverte, 2005, p.33.

²¹⁵ Les nationaux des deux sexes et les personnes ayant acquis la nationalité ivoirienne soit par naturalisation, soit par mariage sont considérés comme électeurs (art.3)

²¹⁶ Paul N'Da, *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*, Montréal : L'Harmattan, 1999, p.131.

²¹⁷ Theo Doh-Djanhouny, *Autopsie de la crise ivoirienne: la nation au coeur du conflit*, Paris: L'Harmattan, 2006, p.28.

²¹⁸ *Ibid*

²¹⁹ Bredeloup, *op.cit*, p.10.

Au 10^e congrès de son parti le 26 août 1995, Bédié définit le terme *ivoirité* comme étant « un concept fédérateur, socle sur lequel repose la nation ivoirienne...[il] constitue d'abord un cadre d'identification mettant l'accent sur les valeurs spécifiques de la société ivoirienne mais est également un cadre d'intégration des premières composantes ethniques qui ont donné naissance à la Côte d'Ivoire. »²²⁰ Ces premières composantes incluent alors les travailleurs venus dans les années 1930. En considérant cette vague d'immigrants (venus malgré eux) alors l'ivoirité n'a pas lieu d'être. Pour beaucoup, Bédié instrumentalise le concept de l'ivoirité pour asseoir son pouvoir car remettre en question l'origine d'un groupe ethnique empêche le développement effectif de cette nation.

Le jeu politique s'étend sur la scène publique, chaque parti essayant de s'attirer des sympathisants. « A l'échelle de la collectivité entière, l'image réelle est celle d'une société transformée en terrain de bataille entre les partis, entre les groupes partisans et adversaires, entre le pouvoir et le Front Républicain²²¹. »²²² La manipulation de la population se ressent à travers les différents débats politiques, les attaques, les différentes tentatives pour convaincre le peuple du bien fondé de la manipulation du code et de l'ivoirité. Comme le confirme N'Da,

sans doute, le gouvernement n'admettra-t-il jamais officiellement la responsabilité du code électoral dans la stratification ethnique, véhiculée apparemment par le vocable d'ivoirité. Mais, aussi bien dans les journaux, notamment ceux de l'opposition que dans la vie quotidienne, des Ivoiriens se sentent frustrés et divisés en catégories hiérarchisées (Ivoiriens de souche, Ivoiriens d'adoption, Ivoiriens de circonstances...). Et se manifeste une montée quelque peu inquiétante du tribalisme et de l'ethnocentrisme.²²³

À cette manipulation s'ajoutent les conflits fonciers (section 1.7) transformant la Côte d'Ivoire en un terrain de bataille des discours politiques. Toutes ces tensions n'empêchent toutefois pas la tenue des élections et la venue au pouvoir du

²²⁰ Doh-Djanhouny, *op.cit*

²²¹ Alliance formée par Ouattara et Gbagbo en 1995 contre le président Bédié.

²²² Paul N'Da, *op.cit.*, p.133.

²²³ *Ibid.*, p.159.

successeur d'Houphouët Boigny. La question ADO demeure toujours non résolue dans l'arène politique.

À partir de 1998, plusieurs discussions entre le gouvernement et les partis de l'opposition (RDR, FPI), en vue des élections de 2000 échouèrent: 1998 signature d'un procès-verbal entre le FPI et le gouvernement; avril 1999: échec de discussion entre le RDR et le gouvernement. À cette époque, la Côte d'Ivoire faisait partie des pays africains fiers de n'avoir jamais subi un coup d'État mais celui-ci allait se produire en décembre 1999. Les conséquences sur son développement socio-économique furent et demeurent toujours considérables.

Pour sa politique étrangère, Bédié conserve les liens avec la France avec le maintien de la base française à Abidjan, une présence qui découle des accords de coopération signés avec la France. Selon lui, le danger, désormais « vient beaucoup plus des guerres ethniques ou des risques de dérapage de la vie politique. »²²⁴ Il reconnaît que « les soixante ethnies [en Côte d'Ivoire] savent qu'elles sont condamnées à coexister. Aucune d'elles ne possède de territoire suffisant pour former un État et le président ne pourrait pas gouverner en s'appuyant sur une seule ethnie. »²²⁵ Ces propos contredisent l'impact de l'ivoirité sur la population. Selon lui, la Côte d'Ivoire ne dispose pas d'une culture nationale ancienne comme l'Inde. Elle est « en train de la créer à partir de la synthèse entre les cultures de toutes les ethnies composant le pays. Ce n'est que depuis 1960 que nous sommes devenus un État et nous sommes en voie de créer une nation. L'ivoirité naissante est avant tout en devenir. »²²⁶ La création de cette culture nationale ne demande-t-elle pas l'inclusion de tous ? On constate un décalage entre le discours et les actes posés.

²²⁴ Henri Konan Bédié, *op.cit* 170

²²⁵ *Ibid*, p.185

²²⁶ *Ibid*. 185

2.3. L'ère Guéï²²⁷

Au lendemain du discours de Bédié à la nation le 22 décembre 1999, la Côte d'Ivoire est au bord de l'explosion. Le 23 décembre, des soldats s'emparent du camp militaire d'Akouédo²²⁸, et le 24 décembre, à moins d'un an des élections (prévu pour octobre 2000), le gouvernement d'Henri Konan Bédié est renversé par les troupes du général Robert Guéï. Un communiqué annonce la destitution du président Bédié et la mise sur pied d'un Comité national de salut public (CNSP). Ce soulèvement, selon les critiques, est une réponse au discours de Bédié²²⁹ et conduit ainsi à sa chute. En effet, dans le communiqué, le comité accuse le régime d'avoir mené une politique qui « non seulement conduisait le pays dans une impasse, mais aussi comportait les risques d'un affrontement fratricide ». ²³⁰ Les intérêts contradictoires des partis constituent un blocage à une cohésion commune. Et ces jeux auxquels jouent les partis politiques ont emmené la Côte d'Ivoire à cette situation politique. Bien que survenue sans effusion de sang, des pillages et autres incidents sont observés. Ce premier coup d'État dans l'histoire de la Côte d'Ivoire constitue un bouleversement profond des mœurs de la société ivoirienne, une crise que pendant ses années de pouvoir Houphouët Boigny a su si bien éviter mais qui traduit le malaise qui existait depuis toujours.

“Je suis Yacouba”²³¹, ces dires que venait d'extérioriser une femme ivre de bonheur, était une pensée enfouie dans le subconscient de nombreux Ivoiriens. En effet, le pouvoir venait de changer de camp (il passait du Centre à l'Ouest). Les membres du CNSP, structure en charge de la période de transition, étaient pour la

²²⁷ Né le 16 mars 1941 à Kabacouma, au centre ouest du pays, d'ethnie Yacouba Robert Guéï a toute sa vie été un soldat. Enfant de troupe à l'âge de douze ans, il suit une formation militaire à Ouagadougou (Burkina-Faso), puis à l'École militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Revenu en Afrique, il est promu sous-lieutenant, puis lieutenant en 1967, capitaine en 1971, commandant en 1975, lieutenant-colonel en 1978 et son ascension militaire trouve son terme en 1991 avec le grade de général de brigade. Chef d'État-major de 1990 à 1995, il est limogé par le président Bédié en 1995.

²²⁸ Pierre Ayoun N'Dah, *Moderniser l'État Africain*, Abidjan : Les Éditions du CERAP, 2003.

²²⁹ Ce dernier part en exil le 26 décembre sous protection de l'armée française tandis que des dirigeants du RDR emprisonnés le 2 octobre 1999 sont libérés par les mutins

²³⁰ Cité par Ayoun N'Dah, *op.cit.*, p.35.

²³¹ Kouamé N'Guessan, *op.cit.*, p.57.

plupart des non Akan (groupe ethnique des gouvernements précédents). Selon Kouamé N'Guessan, "il s'agissait pour la junte militaire de faire admettre à toute la population que le coup d'État n'était dirigé ni contre un individu ni contre un groupe ethnique particulier. C'était une action de salut public et d'intérêt national".²³²

Les frustrations et rancœurs accumulées depuis le régime du président Félix Houphouët Boigny ont ainsi pu bénéficier à la junte. Hommes, femmes, intellectuels, étudiants, tous ceux issus de communautés "étrangères" et qui se considéraient victimes de la politique de l'ivoirité, célébrèrent les mutins. Pour les leaders du RDR et du FPI, Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo, il s'agira d'une "révolution des oeilletons".²³³ En effet, ceux-ci apparaissent comme les grands bénéficiaires du coup d'État qui leur offre à chacun l'opportunité de se faire valoir comme une autorité politique à part entière. Lorsqu'il affirmait être venu "balayer la maison", personne ne mit en doute le propos du général Guéi. Ce balayeur, aux ambitions politiques encore inavouées était maintenant parmi eux. Parallèlement, ce fut aussi un soulagement pour certains baoulés pour qui le changement de régime "permettrait aux autres Ivoiriens de profiter des "richesses" du pays".²³⁴

La période du général Guéi fut tout aussi tumultueuse que celle de son prédécesseur. Le 'balayage' politique, économique et social s'est avéré plus complexe et plus difficile. En effet, malgré la transition du 24 décembre au 22 octobre 2000, les tensions subsistaient. Après l'effervescence de l'arrivée d'un nouveau groupe au pouvoir, la junte devait faire face aux problèmes quotidiens des Ivoiriens, toutes ethnies confondues. Pendant que les partis politiques se réorganisent face à cette nouvelle donne, la junte devait, quant à elle, résoudre les problèmes sociaux en plus des discordes des différents partis dans la préparation des élections d'octobre. Guéi rassure les citoyens dès les premiers instants de la prise de pouvoir. Lui et ses « jeunes » se « retireront après avoir arbitré les

²³² *Ibid*, p.58.

²³³ Allusion au coup d'état militaire qui, le 25 avril 1974, balaya la dictature salazariste au Portugal, *op.cit*, p.60.

²³⁴ *Ibid*, p.63.

élections libres et transparentes.»²³⁵ Dans son discours du 30 décembre, il déclare :

Je suis pour le pluralisme [...]. La priorité numéro 1 c'est la réconciliation nationale et l'assainissement de la politique en Côte d'Ivoire. Pour que nous mettions rapidement les principes démocratiques et pour que ceux qui voudront faire la politique viennent se battre dans une compétition et que les meilleurs gagnent. En ce qui me concerne, sachez que contrairement à ce qu'on a vu dans beaucoup de pays de la sous-région, le pouvoir ne m'intéresse pas.²³⁶

Ce discours rassure la population. Les Ivoiriens voient en lui un homme impartial militant pour la réconciliation nationale. Il lance, entre autres, un assainissement de la vie publique à travers l'opération « mains propres ». Le 12 janvier 2000, le Conseil des ministres annonce la création d'une Commission consultative constitutionnelle électorale (CCCE) chargée de rédiger une nouvelle Constitution, un nouveau code électoral et une charte des libertés. La Commission, mise en place le 31 janvier 2000, semblait refléter toutes les composantes de la société ivoirienne. Chaque parti y participa de façon directe ou indirecte. Les débats furent très vifs de tous les côtés pour trouver un consensus satisfaisant pour tous. La question la plus débattue à cette commission fut les conditions d'éligibilité des candidats aux élections présidentielles. L'intensité de ce débat éclipsa tout le projet et occupa le discours dans toutes les régions.²³⁷ Selon Doh-Djanhouny, la contribution de Guéï à l'ivoirité réside principalement dans l'article 35 de la constitution qui reprend le Code électoral de 1994, le même texte qui élimine ADO de la course électorale.²³⁸ En effet, ce fut finalement le « et » qui l'emporta sur le « ou », consacrant en fait, selon Kipré, « les termes d'une « ivoirité » politique » qui ne disait pas son nom mais était bien présente dans les esprits.»²³⁹

²³⁵ Général Guéï Robert, discours du 30 décembre 1999, cité par Kipré, *op.cit.* p.101

²³⁶ *Ibid*

²³⁷ Le projet de Constitution avait, à propos des conditions d'éligibilité, retenu initialement que le candidat devait "être Ivoirien de naissance, de père *ou* de mère ivoiriens." Une autre rédaction proposa "être Ivoirien de père *et* de mère eux-mêmes Ivoiriens de naissance."; le "ou", selon certains, permettait à Alassane Ouattara de faire prévaloir la nationalité de sa mère tandis que le "et" l'excluait, son père étant de nationalité Burkinabé.

²³⁸ Theo Doh-Djanhouny, *op.cit.*,

²³⁹ Pierre Kipré, *op.cit.*, p.105

Au final, les dés étaient jetés : l'*ivoirité* reste toujours d'actualité même au sein de la commission chargée de la restructuration du pays. La clarification de l'*ivoirité* et de la question identitaire sur le champ politique est vitale pour la remise sur pied du pays.

Le 28 février 2000, Robert Guéï affirme dans le journal FPI *Notre Voie* que « l'*ivoirité* est un bon concept²⁴⁰ », commençant progressivement ainsi à s'aligner avec Henri Konan Bédié et d'autres partisans du terme. Il revoit en ce concept la valorisation de l'identité nationale. La population se l'approprie aussi et en fait une arme politique. Les tensions socio-politiques persistent et le développement d'un « ultra-nationalisme » fragilise la situation toujours précaire des étrangers, détériorant également les relations entre la Côte d'Ivoire et les pays voisins notamment le Mali et le Burkina Faso.²⁴¹ Elle prend une forme violente avec la dénonciation par les médias d'« étrangers fraudeurs de l'identité nationale.»²⁴² Des mouvements clament haut et fort que la Côte d'Ivoire ne pourra être dirigée que par « un Ivoirien authentique qui ne s'est jamais prévalu d'une autre nationalité. »²⁴³ Ces commentaires font toujours référence à Alassane Ouattara qui de par son passé laisse planer un doute sur sa nationalité.

La nouvelle Constitution et le nouveau code électoral adoptés sont encore plus restrictifs en ce qui concerne l'éligibilité du Président de la République. Déçus, les dirigeants du Conseil national islamique en appellent à un soulèvement contre le régime militaire.

Nous croyions que les démons de la division et de l'exclusion étaient à jamais terrassés. Malheureusement, ces démons sont de retour. Je demande aux musulmans de s'unir pour combattre ces démons. Sachez que si

²⁴⁰Christian Bouquet, *op.cit*, p.44

²⁴¹*Ibid*

²⁴²Kouamé N'Guessan, *op.cit*, p. 75

²⁴³*Ibid*.

quelqu'un s'attaque à un Malinké²⁴⁴, c'est que c'est à un musulman qu'il s'est attaqué.²⁴⁵

Cet appel à la révolte de la communauté musulmane démontre que les tensions interethniques et interrégionales ont pris le pas sur les tensions politiques. Cette situation laisse croire que la population s'allie du côté de son représentant ethnique. Le soulèvement de 1999, déstabilise plus que jamais le pays déjà dans une impasse.

Dans cette période de tensions, l'homme venu « balayer la maison » refuse de partir et décide de se présenter aux élections de 2000. Suite à l'annonce des résultats, Guéi refuse de laisser le pouvoir à Gbagbo. Ce dernier encourage les manifestations de ses partisans. Face aux mécontentements de la population, Gbagbo devient le gagnant désigné des élections.

2.4. Alassane Ouattara : Ivoirien et/ou Burkinabé ?

Alassane Dramane Ouattara est né le 1^{er} Janvier 1942 à Dimbokro au centre de la Côte d'Ivoire. Sa mère, Nabintou Cissé est originaire d'Odienné et son père de Kong (extrême Nord-est de la Côte d'Ivoire). Suite au découpage de l'Afrique (Voir carte, section 1.2), de nombreuses familles se sont retrouvées à cheval entre deux États (c'est le cas du royaume de Kong dirigé par les Ouattara).²⁴⁶ Ouattara père, sera appelé à la direction du village et s'y rend avec toute sa famille dans la province de Leraba au Sud Ouest de l'actuel Burkina Faso. De ce fait, ADO poursuit ses études primaires et secondaires au Burkina Faso. Après le baccalauréat, en 1962, il continue ses études à l'université de Pennsylvanie aux États-Unis.

Depuis 1992, Alassane Ouattara est accusé d'avoir une nationalité « douteuse ». Cette accusation s'accroît après le décès du « Vieux » et est relayée

²⁴⁴ La grande majorité des Malinkés sont musulmans bien que quelques uns soient animistes ou chrétiens.

²⁴⁵ *Ibid*

²⁴⁶ Les Ouattara sont les descendants de Sékou Ouattara fondateur de la chefferie au XVI^e siècle, Ce royaume s'étendait jusqu'au Burkina Faso d'aujourd'hui. Theo Doh-Djanhouny, *op.cit*, p. 33.

dans les médias. Les attaques contre le candidat du RDR augmentent surtout dans le journal *Notre Voie*, proche du Front Populaire Ivoirien (FPI) : « un étranger ne saurait gouverner la CI ; « aujourd'hui, les vrais Ivoiriens et les vraies Ivoiriennes savent ce qui les menace, ce qui menace leur pays. »²⁴⁷ Indéniablement, il y a un brusque réveil, une brusque prise de conscience de ce que la Côte d'Ivoire soit et reste d'abord et avant tout aux Ivoiriens. Cette propagande menée par les journaux proches des partis politiques est reprise par la population. Le message est clair : ADO est un étranger. Alassane Ouattara quitte précipitamment le pays lorsqu'il fut accusé de « faux commis dans des documents administratifs, usage de faux et complicité. »²⁴⁸ Il y retourne en 1999 et annonce son intention de se présenter aux élections présidentielles. Tous ces commentaires et opinions montrent la profondeur de la fracture sociale : les années de frustrations ont contribué à la crise et conduit au putsch de 1999. De nombreux partisans du RDR participeront à la transition. ADO demandera à ses supporters de voter en faveur du texte constitutionnel lors du référendum malgré le texte de l'art.35 qui l'écarte de la course présidentielle.

Selon l'arrêt de la Court Suprême ivoirienne du 28 juillet 2000, beaucoup d'éléments attestent de la nationalité burkinabé d'ADO : une inscription sous la nationalité voltaïque ; la carte de sécurité sociale américaine délivrée également à partir de la nationalité voltaïque ; il en va de même pour tous ses contrats d'affaires et son passeport diplomatique.²⁴⁹ De ce fait, selon eux, ADO s'est toujours présenté comme ayant cette nationalité et jamais comme étant Ivoirien ; il n'a pas fourni la preuve de sa nationalité ivoirienne en raison de fort doutes sur celle-ci. Le 28 juin 2002, la justice ivoirienne délivre un certificat de nationalité à l'ancien Premier ministre. Il avait été exclu des élections présidentielles et législatives de 2000.

²⁴⁷ *Notre Voie*, chronique Ya Meun'ga, 1er mars 2000 dans 'Les discours politiques' de Kipré, *op.cit*, p.113.

²⁴⁸ Theo Dan-Djanhouny, *op.cit*.

²⁴⁹ *Ibid*, p.34

2.5. Les discours politiques

Dans le domaine politique, la parole est le moyen privilégié par les leaders pour se rallier des partisans, défendre le pouvoir ou le conquérir. En son temps, Félix Houphouët Boigny a su rallier la population à sa cause en usant de son charisme et de son rôle dans la lutte du pays pour son indépendance. À sa mort, la question identitaire devient la principale problématique en politique. Sa succession tumultueuse a donné l'opportunité à Bédié d'user du concept de l'ivoirité pour discréditer son adversaire. Bien que dénoncé pour des raisons diverses par tous, le terme est toujours employé dans les discours des politiciens. Le discours politique exacerbe encore plus les troubles et les divisions. En effet, l'impatience des Ivoiriens transparait de plus en plus dans leurs discours surtout dans celui des politiciens. « Plus de quatre millions sur les douze millions que nous sommes sont des étrangers. Il y a un seuil de tolérance à ne pas dépasser selon les normes internationales. Il y a longtemps que nous avons dépassé ce seuil. Il faut être attentif à ce seuil. »²⁵⁰ Ce discours sera repris dans le rapport du Conseil économique et social d'octobre 1998.

Les discours ont entraîné une certaine réflexion au niveau de la population. Suite à son mécontentement, plusieurs changements eurent lieu: imposition de la carte de séjour aux étrangers même les ressortissants de la CEDEAO, émeutes anti-étrangers. Dans son analyse des discours politiques de décembre à l'élection présidentielle d'octobre 2000, Kipré remarque que « la période allant du 22 décembre 1999 au 30 octobre 2000 abonde en prise de position et en prises de paroles diverses. »²⁵¹ Selon lui, il est très important de savoir que les différents acteurs politiques ont été formés sous l'ère du parti unique. De ce fait, ils « manient dans le traitement ou l'analyse des situations politiques, l'art de développer des stratégies de contournement, d'instrumentalisation, mais aussi de

²⁵⁰ Propos de M. Dona Fologo L., ministre d'État chargé de l'Intégration Nationale rapporté par Touré K., « Fologo définit sa politique », *La Voie*, 752,26-27/03/94, voir Kipré dans *Le modèle ivoirien en questions*, *op.cit.*, p.708.

²⁵¹ Pierre Kipré, *op.cit.*, p. 81.

secret. »²⁵² Et de leur côté, la population comme les médias, dans la plupart des cas, prennent parti pour leur «candidat ». Les tensions persistantes emmènent le peuple à s'attacher aux discours des politiciens. En effet, qui croire lorsqu'on se sent visé par le discours d'un leader ? En qui mettre notre confiance ? De plus, les médias et plus particulièrement les journaux contribuent à l'expansion des tensions parce qu'ils sont proches d'un parti ou de l'autre (Voir chap.1). Le discours est devenu une arme pour tous en plus du charisme des leaders.

Discours et alliances entre partis de l'opposition deviennent courants, chacun poursuivant sa cause au détriment de l'unité nationale. Le coup d'état de 1999 est un événement marquant dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. Selon certains auteurs, c'était un fait prévisible vu les tensions politiques qui perduraient depuis 1995(et même bien avant cela, depuis le temps du premier président). Les élections de 2000, première élection « réellement » pluraliste aurait aussi été un fait marquant dans l'histoire de la Côte d'Ivoire parce qu'elles ont regroupé les trois principaux partis à savoir le PDCI, le FPI et le RDR.

Selon N'da, le multipartisme ivoirien est menacé depuis sa naissance par une crise de légitimité et une crise d'identité qui ont quelque chose à voir aussi avec le parti au pouvoir.²⁵³ En effet, le parti au pouvoir fut forcé d'accepter une opposition ivoirienne. Pour une course au pouvoir, les partis préfèrent se battre seuls plutôt que de s'unir pour le développement du pays, ce que N'da nomme une crise de leadership s'apparentant à une crise de légitimité politique. « La conséquence fâcheuse d'une telle situation est que les masses populaires qui ne comprennent pas toujours tout des discours politiques, des subtilités idéologiques des partis et ne perçoivent pas toujours les enjeux, sont alors désorientées et ne savent plus à qui s'identifier ou se référer. »²⁵⁴ La population se retrouve à se méfier des partis politiques et des alliances caducs entre les leaders. Leurs

²⁵² *Ibid.*, p.83

²⁵³ N'da, *op.cit.*, p.127

²⁵⁴ *Ibid.*, p.128

discours politiques créent de la confusion dans la population qui ne sait à qui faire confiance.

La population est manipulée pour le recrutement de partisans. Les interpellations, les récriminations que se lancent les différents partis ne font que détruire cette unité revendiquée par tous. Ce qui fait dire à Laurent Bazin que l'appropriation du thème de l'identité nationale par l'État a pour effet d'accentuer les tensions entre groupes d'origines différentes. Pour lui il existe une intention non déclarée derrière les mots.

Le gouvernement joue sur ces tensions pour tenter de regagner une légitimité lorsque celle-ci s'étiole. L'attention du public est détournée sur les étrangers : on en fait un problème, des fauteurs de trouble ; on les criminalise. En stigmatisant et en jetant le soupçon sur les étrangers, on atteint aussi toute la population d'origine étrangère, ou considérée comme telle.²⁵⁵

2.6. La Côte d'Ivoire dans la sous région

À la fin des années 1990, on recense plus de quatre millions d'étrangers²⁵⁶ venant d'autres pays, soit environ le quart de la population totale.²⁵⁷ L'attrait de la Côte d'Ivoire sur ses voisins a été renforcé par les discours officiels qui présentaient le pays comme un havre de paix et de prospérité au temps d'Houphouët Boigny. Grâce à sa politique, les étrangers étaient économiquement, socialement et politiquement présents car le droit de vote²⁵⁸ fut accordé à tous les Africains de l'Ouest vivant sur le territoire national. Mais ce privilège politique

²⁵⁵ Dans son entrevue, Laurent Bazin fait allusion à la France et à la Côte d'Ivoire mais nous faisons référence ici au gouvernement ivoirien.

²⁵⁶ Notion floue par excellence, le terme étranger a acquis une dimension institutionnelle en Côte d'Ivoire, renvoyant à la fois à un critère juridique qui a lui-même évolué dans le temps, à une catégorie statistique utilisée par les instances économiques et politiques du pays et à des pratiques sociales, Sylvie Bredeloup *op.cit.*, p.708.

²⁵⁷ Ousmane Dembélé, *op.cit.*, p. 129.

²⁵⁸ Nous devons clarifier que le projet de double nationalité fut rejeté par l'Assemblée nationale en 1966 mais le droit de vote fut officiellement retiré en 1990.

fut retiré en 1990. La jeune opposition voyait en eux un « bétail électoral » pour le parti au pouvoir (voir section 2.2.2).²⁵⁹

Dans la sous-région, une hostilité se développe autour du concept de l'ivoirité officialisé par Bédié et adopté par le PDCI lors de son 10^e congrès ordinaire. En 1998 les communautés africaines non ivoiriennes résidant en Côte d'Ivoire étaient de 26% dont 48% nés dans le pays²⁶⁰, ce qui explique l'intérêt que les dirigeants de la sous-région avaient pour la crise ivoirienne. Bien que perçues par le public comme une ingérence dans la politique du pays, les chefs d'États africains ne peuvent s'empêcher d'émettre des inquiétudes face à l'instabilité grandissante dans la « plaque tournante de l'Afrique », qui abrite alors les ressortissants de leurs pays respectifs.

Par rapport au coup d'État de 1999, des chefs d'états africains ont condamné l'événement. Le président du Mali de l'époque et alors président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine, Alpha Oumar Konaré déclare : « il ne peut y avoir de bon ou de mauvais coup de force. Les coups d'État constituent un recul pour la démocratie, aucune démocratie ne devrait se réjouir d'un coup d'état encore moins le soutenir.... ».²⁶¹ La communauté internationale condamne aussi le coup d'état et les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (Union Européenne, FMI, Banque Mondiale, Etats-Unis, France, Canada) suspendent l'aide financière octroyée à la Côte d'Ivoire.

²⁵⁹ *Ibid.*, p.66.

²⁶⁰ Marc Le Pape et Claudine Vidal, *op.cit.*

²⁶¹ Alpha Oumar Konaré, Déclaration sur la crise ivoirienne le 7 février 2000 à Banjul; cité par Kipré, *op. cit.*, p.106

Conclusion

La question identitaire à partir de 1993 devient plus évidente. La distinction entre « immigrés », autochtones, allochtones déstabilise le système de soutien et d'hospitalité pratiqué depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire. La société ivoirienne se retrouve confrontée à une division sociale où la loyauté de l'ami est mise en question en raison de ses origines. La différenciation entre « vrais et faux Ivoiriens » est désormais courante. Cela nous pousse à nous demander si un Ivoirien né de père et de mère Ivoiriens est plus Ivoirien qu'un naturalisé ou qu'un Ivoirien dont l'un des parents est Ivoirien? Qu'en est-il des immigrants amenés de force par les colons et qui ont dû faire de la Côte d'Ivoire leur pays? La manipulation du thème de l'« ivoirité » par tous les gouvernements à partir de K. Bédié est aussi un facteur clé de la crise. Bédié a allumé un feu qu'il n'a pas pu maîtriser par la suite.

Les tensions entre Ivoiriens de souche (origine ivoirienne depuis au moins deux générations) et les Ivoiriens qualifiés d' « étrangers » restent très problématiques. Selon J.-P. Dozon, l'ivoirité a conduit à une désignation de la place des « étrangers » et des « nationaux », au milieu desquels l'on retrouve les habitants du Nord et du Sud.²⁶² En effet, à cause de leur patronyme, certains citoyens confondront les habitants du Nord avec les étrangers. On découvre ainsi toute l'ampleur de la confusion qui règne au sein de la population.²⁶³ Cela conduit ainsi à une radicalisation de la problématique de l'ivoirité qui révélée par l'instrumentalisation du débat politique sur fond de l'ivoirité. L'exclusion d'Alassane Ouattara aux élections de 1995 et 2000 est l'une des conséquences.²⁶⁴ Ce dernier affirme à Paris en 1999 : « on m'empêche d'être candidat parce que je

²⁶² J.P. Dozon, 'L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Foté (éds.) , Paris : Karthala, 1997, pp.779-798.

²⁶³ *Côte d'Ivoire, poudrière identitaire*. Un film de Benoit Scheuer, de Marie Stenbock et Dominique Tremblay. Resistance(s) Productions. 2000.

²⁶⁴ J.P. Dozon, *op.cit*

suis musulman du Nord. »²⁶⁵ Cette affirmation venant d'un opposant nourrit encore plus le débat.

Le coup d'État a mis fin à des décennies de pouvoir du PDCI. Bien que très tumultueuse, la période suivant le coup d'État a permis aux Ivoiriens de s'exprimer et de se faire entendre. Elle a aussi permis de repenser la société ivoirienne à tous les niveaux, politique, économique, social.

Selon Banegas et Losch, lors de la transition, l'ivoirité aurait produit « les dégâts de la transition » liés au refus de la victoire de Gbagbo par une partie de la population, ce qui « a débouché sur deux violences [...] qui ont immédiatement dégénéré en oppositions ethniques et religieuses, attisées depuis plusieurs années par le régime Bédié. Ainsi, la concurrence FPI-RDR [...] a débouché sur une confrontation fratricide et caricaturale entre « chrétiens du Sud » et « musulmans du Nord. »²⁶⁶ Cette radicalisation se répand aussi dans les zones rurales sur fond de dispute par rapport à la propriété foncière (section 1.7).

Le « Nous »/ « eux » devient plus soutenu de 1993 à 2000. Le clivage grandissant met plus en lumière les différences entre les 60 ethnies résidant dans le pays. Les patronymes permettent désormais d'identifier les « vrais Ivoiriens » des « faux ». Cette distinction détruit l'image d'ouverture d'esprit dont la Côte d'Ivoire s'était dotée depuis Houphouët Boigny.

²⁶⁵ Jean Claude Djékéré, *Fallait-il prendre les armes en Côte d'Ivoire ?*, Paris : L'Harmattan, 2003, p.35.

²⁶⁶ Banegas, Richard et Losch, Bruno, "La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion." *Politique africaine*. No 87, 2002. p. 150.

CHAPITRE III

LA CÔTE D'IVOIRE DE 2000-2007 : LES CONSÉQUENCES DE LA QUESTION IDENTITAIRE

Suite aux élections de 2000, la Côte d'Ivoire entre dans une nouvelle ère avec un futur incertain. De nombreux bouleversements entraîneront l'implication de la communauté internationale. Dans ce chapitre, nous examinerons la gouvernance de Gbagbo et certains événements survenus durant cette période. L'analyse de cette section nous permettra de mieux comprendre l'impact de la question identitaire sur la crise persistante.

L'un des points marquants de la transition est la nouvelle constitution. Le débat constitutionnel de 2000 a eu pour enjeux politiques non seulement le pouvoir et la question de la souveraineté nationale, mais aussi celle de la question identitaire et de l'immigration. Les conclusions de la Commission Consultative Constitutionnelle Électorale (CCCE) diviseront encore plus la société, surtout sur les critères de l'éligibilité des candidats. Malgré la réticence des partis sur certains points, au référendum du 23 juillet 2000, la constitution et le code électoral sont adoptés à 86,53% avec une participation de 56%.²⁶⁷

L'euphorie autour de la junte militaire s'estompe peu à peu et les Ivoiriens commencent à réaliser quelques irrégularités chez les « mutins ». En effet, des exécutions sommaires, des arrestations et autres incidents sont constatés. Divers groupes tels que les Dozos, confréries de chasseurs traditionnels du Nord défient les lois selon certaines sources.²⁶⁸ Ces lendemains incertains créent le désenchantement parmi la population tandis que l'insécurité et l'instabilité augmentent dans le pays.

²⁶⁷ Banegas, Richard et Losch, Bruno, "La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion." *Politique africaine* n°87, 2002, p. 155.

²⁶⁸ Pierre Kipré, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Fontenay-sous-Bois : SIDES, 2005, p.110.

3.1. Le processus électoral de 2000

Le processus électoral se fait dans une ambiance de contestations autour des candidatures des héritiers d'Houphouët : Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara et Robert Guéï.²⁶⁹ Cela n'empêche pas pour autant l'annonce des différents candidats: pour le PDCI-RDA, le Colonel Major Émile Constant Bombet (candidat choisi à la convention du 12 Août 2000 mais récusé à cause de ses problèmes de détournement de deniers publics).²⁷⁰ La candidature d'Alassane Ouattara est encore plus problématique : étant donné le doute sur sa nationalité, le débat refait surface et celui-ci revendique toujours sa nationalité ivoirienne. Cependant, tous les partis sont contre la candidature du général Guéï qui s'imposera comme le « candidat du peuple ».

Le 6 octobre 2000, sur 19 candidatures 14 sont invalidées par la Cour Suprême dont celle d'Alassane Ouattara (RDR), Henri Konan Bédié, Émile Constant Bombet, Lamine Fadiga (PDCI-RDA). Les cinq candidatures acceptées sont celle de Robert Guéï (candidat du peuple), Laurent Gbagbo(FPI), Théodore Mel Eg(UDECY), Francis Wodié(PIT) et Nicolas Dioulo(Indépendant). Les deux principaux candidats de ces élections, Guéï et Gbagbo grâce à des discours rassembleurs s'attirent la sympathie du peuple. La campagne électorale se déroule sans heurt jusqu'au vote du 22 octobre 2000. Le lendemain, 23 octobre, lors de la publication des résultats, des soldats enlèvent le président de la Commission nationale électorale (CNE)²⁷¹ et mettent fin aux travaux de la Commission tandis que le général se proclame vainqueur. Mécontent de cette déclaration, Laurent Gbagbo appelle ses partisans à manifester. Plusieurs milliers de personnes répondent à l'appel et descendent dans les rues.²⁷² Guéï s'exile dans son village et la CNE reprend le décompte du vote déclarant Gbagbo vainqueur des élections le

²⁶⁹ Ils n'ont connu que le régime d'Houphouët Boigny et furent formées par lui.

²⁷⁰ Pierre Kipré., *op.cit*

²⁷¹ Commission Nationale Électorale, structure transitoire chargée de l'organisation des élections présidentielles, législatives et municipales de l'an 2000.

²⁷² Bakayoko M. Pasco, *Côte d'Ivoire : Démocratie en peine, Rien ne va plus en Afrique*, Paris : Les Éditions CVMag, 2005, p.154.

25 octobre avec 59,4% contre 32,7% pour Guéi.²⁷³ De son côté, le RDR appelle ses militants à se manifester et exige la reprise des élections le 26 octobre pendant que le nouveau président élu prête serment. Celui qui se trouvait dans l'opposition doit désormais faire face à une opposition déchainée et une crise persistante.

3.2. Laurent Gbagbo et Le Front Populaire Ivoirien

Selon Pascal Kokora, le mouvement d'opposition du Front Populaire Ivoirien débutera dans le camp militaire d'Akouédo²⁷⁴ : « c'est dans ce camp militaire que vont s'ébaucher les premiers linéaments d'un mouvement qui va se muer, une douzaine d'années plus tard, en une opposition majeure, devenue un maillon essentiel de l'échiquier politique ivoirien contemporain. »²⁷⁵ Le FPI apparait officiellement suite à un congrès tenu les 19 et 20 novembre 1988.

Né le 31 mai 1945 à Gagnoa, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, en pays bété, Laurent Gbagbo est le seul candidat ayant affronté Houphouët Boigny. De son passé, nous savons que Gbagbo, historien de formation, prône la philosophie marxiste et a mené des combats pour la démocratisation du régime houphouétiste au sein de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI)²⁷⁶, du Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur (SYNARES) puis du FPI. De ce fait, il a gardé de nombreuses sympathies dans des mouvements estudiantins ou critiques pour lesquels il représente un symbole de la « nouvelle Afrique » après Patrice Emery Lumumba, Thomas Sankara ou Nelson Mandela.²⁷⁷

²⁷³ Banega et Losch, *op.cit.*, p.150

²⁷⁴ Pascal D. Kokora, *Le Front populaire ivoirien: de la clandestinité à la légalité : le vécu d'un fondateur*. Montréal : L'Harmattan, 1999., En plus d'Akouédo s'ajoute Séguéla ou de nombreux jeunes d'opinions politiques divergentes furent emprisonnés. Selon Kokora, les prisonniers politiques de Séguéla constituent « à présent le socle du segment de la population ivoirienne sur laquelle s'est appuyé Laurent Gbagbo pour organiser sa lutte politique...C'est avec la majorité des prisonniers de Séguéla, qu'à partir d'avril 1990, il a commencé à découvrir le combat politique p.35.

²⁷⁵ *Ibid*, p.35

²⁷⁶ Fédération étudiante de Côte d'Ivoire

²⁷⁷ Michel Galy, « Qui gouverne la Côte-d'Ivoire ? », *Politique étrangère*, Avril 2005 (Hiver), p.803

Dès son arrivée au pouvoir, le président Gbagbo doit mettre de côté sa vision de gouvernance et « régler » les problèmes laissés par ses prédécesseurs dans un environnement toujours perturbé. Selon Mahieu et Jarret, le nouveau chef d'état doit assumer un lourd héritage économique (faillite financière, ralentissement des activités économiques) politique et sociale.²⁷⁸ En effet, sur le plan économique, le pays est surendetté avec une dette s'élevant à 843,6 milliards de francs C.F.A en 2000²⁷⁹; sur le plan politique, le gouvernement met en place une commission électorale indépendante (CEI) avec des membres permanents pour six ans, l'office national d'identification (ONI), et autres institutions; et sur le plan social le gouvernement fait face aux revendications de la population. Selon Gbagbo, cette crise 'interminable' « correspond à l'effondrement des trois piliers: l'agriculture de rente (café, cacao, bois), le parti unique et le système du pouvoir personnel. »²⁸⁰ Ayant toujours fait partie de l'opposition, Gbagbo essaie désormais d'apporter sa vision dans la gouvernance du pays.

Peu de temps après son élection, on assiste à un coup d'état manqué les 7 et 8 janvier 2001²⁸¹ et à l'augmentation de l'instabilité.²⁸² Le gouvernement accuse les étrangers (Burkinabés, Maliens, Guinéens) de faire partie des agresseurs et menace de rompre les relations diplomatiques avec les pays d'origine de ces étrangers africains. Les discours et les manifestations encore une fois attisent la tension sur la question identitaire. Les propos du président encouragent le peuple à maintenir des slogans cataclysmiques. Les jeunes partisans organisent des manifestations contre les étrangers et de nombreux commerces tenus par des étrangers sont détruits avec des slogans « étrangers rentrés chez vous, Ivoiriens le commerce pour nous maintenant » et « cette chasse à l'étranger africain et musulman se propagea dans toutes les communes d'Abidjan ainsi que dans les

²⁷⁸ François-Régis Mahieu et Marie-France Jarret, *La Côte d'Ivoire : de la déstabilisation à la refondation*. Paris : L'Harmattan, 2002.

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ Harris Memel-Foté, 'De la stabilité au changement'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Foté (éds.). Paris : Karthala, 1997, p.617.

²⁸¹ Dans la nuit du 7 janvier 2001, de jeunes militaires dioulas tentent un coup de force qui échoue après plusieurs heures de combats. Cité dans *Côte d'Ivoire : Le Feu au pré carré* de Judith Rueff, p.31

²⁸² Sylvie Bredeloup, *op.cit*

viles de l'intérieur. »²⁸³ Certains étrangers se réfugient dans leurs ambassades pendant que d'autres retournent dans leur pays d'origine. Le président du Mali et président en exercice de la CEDEAO de l'époque, Alpha Oumar Konaré intervient : « *Nous ne sommes pas certes Ivoiriens ; mais nous ne sommes pas des étrangers en Côte d'Ivoire. Nous n'avons jamais connu une Côte d'Ivoire d'hostilité vis-à-vis des étrangers. Et cette image nous la refusons. Cette Côte d'Ivoire n'est pas celle que nous connaissons, ni celle à laquelle nous avons été habitués. Et pour nous ce n'est pas la Côte d'Ivoire.* »²⁸⁴ Effectivement la Côte d'Ivoire « terre d'accueil » n'est plus. Plus personne, nationaux ou non ne reconnaît la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui, une Côte d'Ivoire que certains juge désormais hostile.

La dérive identitaire que traverse le pays met un frein aux projets du président Gbagbo. En effet, selon lui, pour surmonter la crise, il fallait inventer de nouvelles fondations à savoir « un projet de société, des hommes nouveaux, un véritable État de droit démocratique, une économie sociale de marché résolument industrielle, une culture moderne. »²⁸⁵ Sa venue au pouvoir lui aurait sûrement permis d'amorcer cette philosophie n'eût été cette crise identitaire qui s'ajoute aux autres maux que traversent le pays. La tenue d'un Forum de réconciliation nationale le 9 octobre 2001, impliquant les quatre leaders, Guéï, Bédié, Gbagbo et Alassane, laisse paraître une lueur d'espoir quant à la décrispation de la situation. Toutefois, cette illusion fut de courte durée. Selon Banegas et Losch bien que le Forum ait joué un rôle catharsis, permettant l'expression de la société ivoirienne, elle a aussi favorisé « le grand déballage » des rancœurs et frustrations enfouies depuis des années.²⁸⁶

Ainsi, la caractéristique principale du Forum ivoirien, à la différence de la Commission vérité et réconciliation sud-africaine, est qu'il s'est déroulé sans aucun lien avec la justice et qu'il a de fait contribué, en rappelant les délits passés et en ravivant les haines, à entretenir et à ancrer une culture de l'impunité qui grève lourdement la construction de perspectives d'avenir.²⁸⁷

²⁸³ *Ibid*

²⁸⁴ *Ibid*

²⁸⁵ Harris Memel-Fotê, *op.cit.*, p.617

²⁸⁶ Banegas et Losch, *op.cit.*, p.152

²⁸⁷ *Ibid*

Le Forum n'a pas résolu les tensions ethniques et le coup d'état de 2002 vient compromettre une stabilité extrêmement fragile.

3.3. Le coup d'État du 19 septembre 2002

Carte 3 : La Côte d'Ivoire en guerre (2003)



In Richard Banégas, «La Côte d'Ivoire en guerre : les enjeux d'une crise régionale», Questions internationales n°3, septembre-octobre 2003.

Le conflit armé de 2002 intervient dans un contexte de crise politique. Il commence par une attaque sur Abidjan par des soldats. En effet, dans la nuit du 18 au 19 septembre, en l'absence du président en visite officielle à Rome, un coup d'État est mené. «Les cibles principales des insurgés (sont) des sites d'importance stratégiques pour le contrôle des villes ainsi que des objectifs militaires tel que les casernes, armureries, écoles de gendarmerie et de police)»²⁸⁸, de même que la radio et la télévision. Lors de ces attaques, le ministre de

²⁸⁸ Claudio Gramizzi avec la collaboration de Mathieu Damian, *La crise ivoirienne de la tentative de coup d'État au gouvernement de réconciliation nationale*, Rapport du GRIP, 2003, p.10

l'intérieur Émile Boga Doudou, l'ancien chef de la junte militaire, le général Robert Guéï et beaucoup d'autres perdront leur vie.

Le plan d'attaque ciblait les trois villes principales : Korhogo au nord, Bouaké au centre et Abidjan, la capitale économique. Malgré les attaques réussies de Korhogo et Bouaké, celle d'Abidjan fut un échec. À Abidjan, le bilan des affrontements de cette nuit sera estimé à plus de 80 morts avec des centaines de victimes civiles.²⁸⁹ Repoussés d'Abidjan, les rebelles se replient au Centre et au Nord du pays. Les villes de Bouaké, Daloa, Man et Danané furent essentiellement les théâtres des affrontements. L'échec de cette tentative de coup d'état se transforme en rébellion et en quelques jours, le pays se trouve divisé en deux: le Nord et l'Ouest contrôlés par les rebelles et le Sud par le gouvernement (carte 2). Cette tentative de coup d'État plonge de nouveau la Côte d'Ivoire dans un conflit dont elle pouvait se passer.

Sous la coupe du Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), la rébellion se donne une voix.²⁹⁰ Elle se définit comme étant là pour la justice : le concept de l'ivoirité et l'exclusion des peuples du Nord sont les raisons principales évoquées. Quelques jours plus tard, deux autres Mouvements virent le jour : le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP) et le Mouvement Patriotique ivoirien du Grand Ouest (MPIGO).²⁹¹ Soutenus par le MPCI, les trois mouvements forment aujourd'hui les Forces Nouvelles. Les revendications du groupe sont : la démission du président; la reprise des élections présidentielles et législatives; la participation de tous les candidats aux élections présidentielles; l'octroi de la nationalité ivoirienne à tous les habitants de Côte d'Ivoire; la

²⁸⁹ Cité par Gramizzi, *op.cit*, p.10

²⁹⁰ Banegas et Losch, *op.cit*, p. 146.

²⁹¹ Le MPIGO essentiellement au départ formée de soldats de l'ethnie de Robert Guéï, l'ethnie Yacouba. Les rebelles du MPIGO et du MJP se réclament tous du défunt général Robert Guéï. Ils ne semblaient avoir aucune revendication politique claire, et leur action viserait simplement à venger la mort de leur mentor. Ils contrôlaient les principales villes de l'Ouest, Man, et Danané. Moins disciplinés que les rebelles du Nord, de nombreux témoignages font état de la présence dans leur rang de combattants libériens.

réintégration des « ‘zinzins’ et ‘baefoué’ »²⁹² dans les FANCI; la révision de la Constitution ivoirienne, surtout en son article 35; la modification de la loi portant sur le code foncier pour permettre aux étrangers d’accéder à la propriété foncière rurale; l’annulation de l’opération d’identification qui catégorise les populations ivoiriennes. Selon certains auteurs tels que Claudio Gramizzi, ces revendications reprennent celles du RDR, le parti d’Alassane Ouattara qui considère non démocratiques tous les scrutins auxquels son candidat fut exclu. Effectivement, l’on ne peut s’empêcher de considérer les liens unissant le MPCÍ et ADO. Militant de gauche, Soro s’affilie quelque temps à Alassane Ouattara et devient colistier aux élections législatives sur une liste du RDR en 2000.²⁹³ « En militant aux côtés du RDR, je n’ai fait que poursuivre une stratégie de regroupement des démocrates pour lutter contre le plus urgent : la dictature naissante.»²⁹⁴ Mais cette alliance ne dure pas. Bien qu’ayant été plus ou moins proche d’Alassane Ouattara, Guillaume Soro rejette l’accusation d’être la branche armée du RDR tout en lui reconnaissant une identité ivoirienne. « Nous (MPCÍ) considérons inacceptable de spolier des hommes politiques ivoiriens de leur citoyenneté. Nous demandons que le jeu politique soit ouvert à tous sans exclusion. Mais nous ne sommes pas la branche armée de M. Ouattara. »²⁹⁵ Pour lui, Alassane Ouattara (ADO) est l’une des plus fortes personnalités de la scène politique ivoirienne et un simple acteur politique revendiquant ses droits. Ainsi, les deux partis réfutent les allégations de partenariat.

Selon Épiphane Zorro, « l’apparition de cette rébellion fait craindre ce que certains observateurs avaient pressenti dès les premières heures du soulèvement militaire : une balkanisation de la Côte d’Ivoire entre chefs de guerre et factions rivales.»²⁹⁶ Le conflit entre l’armée et les rebelles ont entraîné de nombreux

²⁹² Des militaires de rang recrutés sous l’ère de feu le Général Robert Guéi. Baefoué est un mot du groupe ethnique baoulé (localisé au centre de la Côte d’Ivoire) qui signifie sorcier.

²⁹³ Banegas et Losch, *op.cit*

²⁹⁴ Guillaume Soro, *Pourquoi je suis devenu un rebelle : la Côte d’Ivoire au bord du gouffre : entretiens avec Serge Daniel*, Paris : Hachette littératures, 2005, p.59

²⁹⁵ Ibid

²⁹⁶ Epiphane Zorro, ‘La crise ivoirienne : origines, acteurs, perspectives’. *Le CEDETIM*, publié en mars 2003. http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=795, p. 3

déplacements dont le nombre, selon certaines estimations, s'élève au moins à 1.300.000. On estime entre 600.000 et 800.000 le nombre de déplacés du Nord et du Centre, 300.000 les personnes qui ont fui les combats à l'Ouest.²⁹⁷ Le rapport de la mission d'urgence de l'ONU de 2002 estime le nombre de victimes entre 1000 et 2000 personnes au total.²⁹⁸ De ce coup manqué, émerge un leader, Guillaume Soro.

3.4 Guillaume Soro et les Forces Nouvelles

« De par mon jeune âge, je suis un peu le fils des hommes politiques ivoiriens. »²⁹⁹ Cette affirmation résume l'héritage politique de la Côte d'Ivoire. En effet, nous assistons à une chaîne politique où la rivalité des acteurs politiques se fait sur la base de leur vécu. Tous les leaders n'ont connu que le régime d'Houphouët Boigny. En tant que « fils des hommes politiques ivoiriens » Guillaume Soro est conscient du jeu politique ivoirien et de la stratégie de ses leaders.

Né le 8 mai 1972, Guillaume Soro³⁰⁰ est un ancien membre de la FESCI (Fédération estudiantine et scolaire de la Côte d'Ivoire), créée en 1990 par Martial Ahipeaud. Contrairement au Mouvement des élèves de Côte d'Ivoire (MEECI), branche du parti unique à l'université, la FESCI était plus radicale et s'opposait au gouvernement d'Houphouët Boigny. Elle s'est retrouvée proche des partis de l'opposition tels que le FPI. Soro a participé à de nombreux soulèvements dès son arrivée à Abidjan en 1991: il a connu la prison en 1992 à la suite d'une marche, en 1994 lors d'une réunion, puis le 19 septembre 1995. Selon Soro, « on voulait surtout me faire taire, comme beaucoup d'opposants, pour faciliter le « sacre » d'Henri Konan Bédié dont c'était la première élection. »³⁰¹

Il rencontre Gbagbo en 1994 lorsque tous deux étaient impliqués dans la lutte estudiantine contre le parti unique. « Pour nous il incarnait à cette époque le

²⁹⁷ Rapport de la mission d'urgence des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, 2003, p.15.

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ *Ibid.*, p.49

³⁰⁰ Il est originaire du Nord et catholique.

³⁰¹ *Ibid.*, p.48.

changement. Nous étions très proches l'un de l'autre. Je crois qu'il m'avait adopté. Je me rendais régulièrement chez lui, nous partagions le même repas. »³⁰² Il était fasciné par Gbagbo et souhaitait que Houphouët Boigny lui passe le flambeau pour un changement et aussi parce qu'il avait « le discours de celui qui estime que le temps du changement est venu. »³⁰³ Toutefois, lorsque le changement survient, les deux hommes ne se côtoyaient plus. Sa critique de l'homme pour qui il avait une grande estime est sévère l'accusant de dérapier vers l'opportunisme et la xénophobie. « J'avais acquis la conviction que mes anciens camarades avaient entamé une dérive non seulement droitière mais surtout tribale et xénophobe. »³⁰⁴ Ainsi, les deux raisons motivant leur prise d'armes sont les élections qui n'ont pas été légitimement remportées par Laurent Gbagbo et fut caractérisées par l'exclusion de certains candidats et un électorat dérisoire ; et la décision de Laurent Gbagbo et ses partisans d'adopter le concept d'« ivoirité ». « L'ivoirité n'est ni plus moins qu'un concept xénophobe. L'ivoirité est un mot dont le vrai sens ne signifie rien d'autre que : « la Côte d'Ivoire aux Ivoiriens » c'est-à-dire, en clair, à ceux qui sont originaires du Sud, les Nordistes étant considérés comme étrangers dans leur propre pays. »³⁰⁵ Pour lui, la théorie selon laquelle le concept fut créé pour éloigner Alassane Ouattara du jeu politique est vraie.³⁰⁶ Remettre en question la nationalité d'un homme qui fut le premier ministre du pays est troublante. Car comment un ancien premier ministre devient-il subitement un étranger dans ce même pays?

Gbagbo et Soro suivent leur vision respectivement. La situation sociopolitique ne cessant de se dégrader, selon lui, Guillaume Soro s'exile. « Contre l'ivoirité, face aux kalachnikovs et aux milices de Gbagbo,...l'insurrection devenait inévitable. J'ai décidé de quitter mon pays, de rejoindre ceux qui voulaient lutter pour la démocratie et de leur apporter mon savoir-faire politique et ma détermination. »³⁰⁷ Ami d'hier, adversaire

³⁰² Guillaume Soro, *op.cit*, p.49.

³⁰³ *ibid*, p.50

³⁰⁴ *Ibid*

³⁰⁵ *Ibid*, p.20

³⁰⁶ Guillaume Soro, *op.cit*, p.13

³⁰⁷ *Ibid*

d'aujourd'hui, selon Soro, le FPI est arrivé au pouvoir par un coup d'État et il est prêt à le conserver par tous les moyens, y compris les armes. « Toutes les formes d'expression démocratique étaient pénalisées par ceux-là mêmes qui, hier dans l'opposition vantaient les mérites de la démocratie. Dépourvus d'une légitimité politique suffisante, ils utiliseront le mensonge, la calomnie et la terreur pour réduire au silence toute forme d'opposition. »³⁰⁸ Ainsi, Soro doute de la crédibilité d'un homme qui fut jadis son mentor. La situation est comparable à la rivalité Houphouët Boigny et Laurent Gbagbo. Tout comme Gbagbo, Soro s'exilera le 11 janvier 2001 et le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) naît de la cause commune d'officiers exclus, exilés et contraints de vivre en marge de leur propre société à cause de leur ethnie. Le MPCI dément, toutefois, le soutien de pays africains et surtout du Burkina Faso qui fut à maintes reprises accusé d'héberger les rebelles et de leur procurer des armes.³⁰⁹ Ces officiers déçus de l'armée régulière décident de se faire entendre par les armes.

3.5 L'armée régulière et l'ivoirité

Comprendre la complexité de la question ivoirienne nous amène aussi à analyser l'armée. Selon Anatole Ayissi, les relations entre les gouvernements africains, leurs populations et leurs armées étaient une dangereuse illusion. En effet, « les États ont cru que les forces de sécurité, parce que armées, représenteraient ce robuste socle sur lequel reposeraient la paix et la stabilité du pouvoir politique. »³¹⁰ Une illusion qui fut à maintes reprises testée parfois par les hauts gradés ou de simples soldats comme ce fut le cas au Togo, Bénin, en République Démocratique du Congo. Tous ces cas ont démontré que les accords entre les gouvernements et les soldats ne perdurent pas. « Il devenait évident aussi que des soldats détournés de leur mission originelle et mis au service exclusif de l'autorité politique peuvent à tout moment se retourner contre « la main qui les

³⁰⁸ Guillaume Soro, *op.cit.*, p.71

³⁰⁹ *Ibid.*, p.89

³¹⁰ Anatole Ayissi, « Ordre militaire et désordre politique en Afrique ». *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2003, p.1

nourrit »³¹¹. En d'autres termes, les soldats ne voient pas en leur mission que la défense du pays mais aussi une implication dans son administration. Les soldats ivoiriens, se sentant incompris et écartés de la gouvernance du pays se retournent contre leur « chef suprême ».

Les Forces armées nationales ivoiriennes (FANCI) comptent environ 18 000 hommes, dont 8 000 gendarmes. S'y ajoutent la Garde présidentielle forte de 1100 hommes et les forces de réserve qui comptent 12 000 hommes.³¹² Félix Houphouët-Boigny savait prévenir les conflits et trouver les compromis nécessaires avec les FANCI.³¹³ Ainsi pour lui, «l'armée et ses officiers ont vocation à participer à l'administration de la Nation et à assumer des postes civils de responsabilité.»³¹⁴ En effet, lors des crises de 1973, 1975 et 1977, des officiers supérieurs, ont revendiqué, au nom de l'armée, un droit d'initiative dans la gestion du pays.³¹⁵

Dès lors de nombreux postes préfectoraux et douaniers furent remplis par des militaires hauts gradés. Mais le processus s'étendit progressivement à l'arrivée d'Alassane Ouattara. L'armée ne se contentait plus que du maintien de la paix sur le territoire, venant en aide aux forces policières. Selon Kieffer, jamais les militaires n'ont réellement tenté de renverser le gouvernement légal car Houphouët-Boigny avait compris cette tension entre société civile et société militaire et a su y répondre: tout d'abord en dotant l'armée d'un statut privilégié, avec soldes et conditions matérielles confortables; ensuite en lui donnant un rôle dans le fonctionnement de l'État.³¹⁶

Cette armée, longtemps la mieux payée mais aussi la moins équipée d'Afrique de l'Ouest, a joué un rôle prépondérant dans la crise. On peut dès lors déduire que le mécontentement des officiers a permis la planification des coups

³¹¹ *Ibid*

³¹² Guy-André Kieffer, « Armée ivoirienne : le refus du déclassé » dans *Politique Africaine*, No.78, juin 2000.

³¹³ *Ibid*

³¹⁴ *Ibid*, p.5

³¹⁵ Coup de force du général Bony en 1973, rébellion des colonels Sio et Kouamé en 1975 et Martin Yaenlin en 1977; la grogne des militaires a été portée par des officiers sortis majors de leurs promotions.

³¹⁶ *idem*

d'état et des bouleversements en Côte d'Ivoire. Selon Guy-André Kieffer³¹⁷, le coup d'État de 1999, marquant une rupture dans quarante années de stabilité relative, traduit « le malaise profond d'une armée progressivement déclassée dans la société ivoirienne, tant dans son rôle que dans son statut.»³¹⁸ N.B Oumar abonde dans le même sens en stipulant que «la période post-houphouétiste a fonctionné comme une boîte de pandore ouverte par l'armée.»³¹⁹ Ainsi l'incapacité des régimes à mesurer les rapports de forces réels et à mieux inclure l'armée dans la gestion du pays a eu des conséquences graves : le coup d'état du 24 décembre 1999. Elle a renversé un régime démocratiquement élu qui était totalement décrié et gangrené par la corruption. Trois ans plus tard, d'autres soldats prennent d'assaut des sites stratégiques «pour revendiquer l'amélioration sinon la clarification de leur situation professionnelle.»³²⁰

L'analyse de ces faits nous démontre que de par leurs décisions, tous les régimes ont contribué à la déstabilisation des forces armées, une fragilisation qui s'est accrue avec l'ivoirité. L'armée n'était plus neutre et les devises TSO (Tout sauf Ouattara) et TSSP (Tout sauf ses proches) suscitait des tensions. Suite aux événements du 19 septembre 2002, on comptait deux armées dans le pays : les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) et les Forces armées des Forces nouvelles (FAFN).

Les accords de Ouagadougou (voir section suivante) ont mentionné la reconstruction de l'armée ivoirienne. Toutefois, selon certains observateurs l'impasse qui y subsiste est aussi un obstacle au processus de paix. Et c'est pour mettre fin à ces conjectures que le gouvernement a mis sur pied un groupe de travail sur la reconstruction et la refondation de l'armée (GTRRA) le 10 mars 2008 à la Primature par le décret N° 2007-645 du 20 décembre 2007 portant création, attribution, composition et fonctionnement du groupe de travail

³¹⁷Journaliste franco-canadien, né le 25 mai 1949, Kieffer a disparu le 16 avril 2004 à Abidjan dans des circonstances qui n'ont pas encore été élucidées.

³¹⁸ *Ibid*

³¹⁹ N.B Oumar, Armée ivoirienne : Défis de la reconstruction "post-conflit" dans Dossier : politique, [En ligne] <http://afrology.com/>, page consultée en Janvier 2009, p.1

³²⁰ *Ibid*, p.1

"restructuration et Refondation" de l'armée.³²¹ Toutefois, en dépit du démantèlement des derniers fronts, les deux parties s'accordent difficilement sur cette reconstruction. La question des grades des ex-rebelles, de même que de nombreux autres points restent difficiles à trancher par les partis. De plus, la population arrive difficilement à refaire confiance à l'armée suite aux différents événements. Au final, l'armée est toujours en phase de reconstruction interne et externe. Elle doit servir sa nation toute ethnie confondue et s'assurer de la confiance de la population.

3.6 Les médiations et accords de paix

Depuis le début de la crise, une multitude de médiations eurent lieu. Les forces d'interposition dans la crise ivoirienne furent les troupes françaises de l'opération Licorne et les troupes de l'ONU. 10 000 casques bleus de l'ONUCI dont 4 600 soldats français de la Licorne sont placés en interposition entre les belligérants.³²²

Peu de temps après le 19 septembre 2002, une réunion extraordinaire des dirigeants de l'Afrique de l'Ouest s'est tenue à Accra au Ghana et l'envoi d'une force de paix africaine a été décidé. Deux semaines plus tard, les rebelles acceptaient de signer un accord de cessez-le-feu. Suite aux accords d'Accra, il y eut les négociations de Lomé, au Togo où les belligérants se sont engagés à œuvrer pour une solution de sortie de crise. Les pourparlers entamés à Lomé, sous l'égide du président du Togo, Gnassingbé Eyadema, permettent d'obtenir le 17 octobre 2003, un accord de cessez-le-feu qui ouvre la voie à des négociations sur un accord politique entre le gouvernement et le MPC. Ces négociations échouent en dépit de réunions entre les dirigeants de la CEDEAO à Kara (Togo), puis à Abidjan et à Dakar.³²³ La quatrième rencontre fut celle de Linas-Marcoussis en

³²¹ *Ibid*

³²² Xavier Zeebroek, 'Côte d'Ivoire : La paix malgré l'ONU?'. *Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité*. Rapport de Février 2008, http://www.grip.org/pub/rapports/rg08-2_coteivoire.pdf

³²³ Bakayoko M. Pasco, *Côte-d'Ivoire: Démocratie en peine, rien ne va plus en Afrique*, Paris : Éditions CVmag, 2005.

France tenue du 15 au 23 janvier. En effet, en janvier 2003, la France décide de poursuivre les négociations en invitant les différents partis de la classe politique ivoirienne³²⁴ à une table ronde sous la présidence de Pierre Mazeaud, Président du Conseil constitutionnel français, secondé par le juge sénégalais Kéba Mbaye. Cet accord prévoit la création d'un gouvernement de réconciliation nationale³²⁵ dirigé par un premier ministre nommé par le Président de la République après consultation des autres partis politiques, l'établissement d'un calendrier pour des élections nationales crédibles et transparentes, la restructuration des forces de défense et de sécurité, l'organisation du regroupement et du désarmement de tous les groupes armés, le règlement des questions relatives à l'éligibilité à la présidence du pays et à la condition des étrangers vivant en Côte d'Ivoire.

Un comité de suivi de l'application de l'Accord, présidé par l'ONU, est institué. « Marcoussis était un bon compromis. Respectueux de la parole donnée et bien conscient qu'il fallait rechercher l'unité nationale, nous avons décidé de faire de ces accords le fil conducteur de notre politique. »³²⁶ Pour Doh-Djanhouny, les accords de Marcoussis sont inadaptés car ils encouragent indirectement l'action menée par les rebelles qui sont ainsi légitimés: « on ne peut mettre sur un même pied d'égalité un mouvement insurrectionnel et des forces gouvernementales légales. En faisant cela, on légitime les rebelles qui pour le droit international ont un statut d'agresseurs. »³²⁷ Une rencontre avec les belligérants était primordiale pour une sortie de crise et ne signifie pas nécessairement la légitimité des rebelles mais une prise en compte des requêtes d'une partie de la population. L'Accord de Linas-Marcoussis sera suivi par plusieurs autres, conclus en Afrique et mis en œuvre, en partie, par les

³²⁴ Les forces politiques invitées à Linas-Marcoussis sont : Front populaire ivoirien, Mouvement des forces d'avenir, Mouvement pour la justice et la paix, Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire, Mouvement populaire ivoirien du grand ouest, Parti démocratique de Côte d'Ivoire - section du Rassemblement démocratique africain, Parti ivoirien des travailleurs, Rassemblement des républicains, Union démocratique de Côte d'Ivoire et Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire

³²⁵ Résolution 1464 (2003) adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU à sa 4700^e séance le 4 février 2003 (page consultée le 24 avril 2009)] <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N03/235/84/PDF/N0323584.pdf?OpenElement>

³²⁶ Soro, *op.cit.*, p.138

³²⁷ Doh-Djanhouny, *op.cit.*, p.45

gouvernements successifs de Seydou Diarra, Charles Konan Banny et Guillaume Soro. Le gouvernement de réconciliation se met en exercice avec pour ministre chargé de la Communication Guillaume Soro. Mais la sortie de crise piétine toujours et fin juillet 2004, une nouvelle rencontre est organisée à Accra. Toutefois, cette réconciliation est mise en péril suite aux attaques de novembre 2004, entraînant le retrait des Forces nouvelles de la table des négociations.

Le bombardement, le jeudi 4 novembre 2004, des positions des « Forces nouvelles » à Bouaké par l'aviation ivoirienne met fin à la trêve en vigueur depuis mars 2003. Accident ou acte délibéré, ces tirs ont provoqué la mort de neuf soldats français qui, sous mandat des Nations Unies, sécurisaient la « zone de confiance ». La riposte ordonnée par le chef de l'État français Jacques Chirac détruit les sept appareils d'attaque aérienne de l'armée ivoirienne.³²⁸ Cette réplique entraîne le soulèvement de la population et de violentes émeutes anti-françaises menacent les 15 000 ressortissants français, dont 8 000 double-nationaux.³²⁹ Selon le Comité international de la Croix rouge, au moins trente Ivoiriens auraient été tués et plusieurs centaines blessés.³³⁰ Le siège de plusieurs partis politiques d'opposition, ainsi que de plusieurs journaux réputés « pro-rebelles » ont par ailleurs été saccagés dans la capitale économique. Cet événement démontre encore une fois la fragilité du processus de paix et la poudrière que sont les tensions identitaires.

Les revendications du MPC I aux rencontres de médiations sont variées : l'une des revendications chères aux MPC I est le départ du président Gbagbo. Il réclame sa démission et la mise en place d'un gouvernement de transition, le retour des ministres de la rébellion au sein du gouvernement prévu par les accords de Pretoria avec une garantie de la sécurité de ces derniers. Ils exigent aussi la remise d'une délégation de pouvoir au Premier ministre comme prévu dans les accords signés par tous les acteurs politiques et militaires; la révision des critères

³²⁸ Bérengère Danigo, *Côte d'Ivoire: des lambeaux de République*. Paris: François-Xavier de Guibert, 2005, p.191

³²⁹ *Ibid*

³³⁰ *Ibid*.

d'éligibilités du président; l'adoption des lois sur la nationalité et sur la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH); la construction d'une nouvelle armée nationale et républicaine aillant en son sein les Ivoiriens de tous les horizons. Tout d'abord, ce départ exigé permettra-t-il le retour de la paix ? Chose bien improbable étant donné que le président Gbagbo est au pouvoir légalement et seule une autorité légale peut destituer un président au pouvoir. Le 6 octobre 2005, le Conseil de Sécurité et de paix de l'Union Africaine confirme le maintien du Chef de l'État en poste. Toutes les exigences ne seront pas remplies mais on constate une volonté des parties à participer à la reconstruction du pays.

3.7 La Côte d'Ivoire de 2005-2007

À partir de 2005, la principale inquiétude des Ivoiriens est une issue à la crise sans tension. L'organisation des élections à cette époque aurait dû contribuer à cette sortie de crise. Mais encore une fois, l'approche des élections signifie aussi le retour au discours électoral, un discours fait sur mesure pour attirer des sympathisants. Par exemple, lors d'une rencontre du RDR les 4 et 5 juin 2005, celui-ci discute déjà de la stratégie électorale du parti comptant, selon Djanhouny, sur « l'éparpillement géographique de son électorat pour remporter les élections dès le premier tour.»³³¹ De son côté, le PDCI à l'occasion d'un séminaire le 4 juin 2005 déclare « mathématiquement, les jeux sont faits. Nous allons remporter les élections... »³³² Il serait très absurde de croire automatiquement que la population basera son vote en fonction de son appartenance ethnique. Étant donné la diversité ethnique et géographique du pays, il est certain que les Ivoiriens musulmans ou non, sudistes ou nordistes voteront selon leurs convictions. Malgré toutes ces campagnes, les élections prévues pour 2006 n'eurent pas lieu.

Pendant ce temps, la discorde perdure et le pays reste dans un statu quo. Le président Gbagbo propose une discussion directe avec les Forces Nouvelles pour

³³¹ Doh-Djanhouny, *op.cit*, p.45

³³² *Ibid*

résoudre la crise après les échecs des processus de paix antérieurs, privilégiant ainsi un dialogue inter-ivoirien au détriment de médiations internationales qui n'ont pas réussi à ramener la paix. De ce fait, du 5 février au 3 mars 2007 ont lieu à Ouagadougou (Burkina Faso) des rencontres de délégations des différentes parties. Signé le 4 mars 2007 par le président ivoirien, le chef des Forces nouvelles Guillaume Soro et le président burkinabè Blaise Compaoré, facilitateur, l'accord de Ouagadougou, comme tous les autres visaient à ramener la paix en Côte d'Ivoire et à réunifier le pays. En conséquence de cet accord politique, Guillaume Soro est nommé au poste de premier ministre le 29 mars et signe une mesure d'amnistie le 12 avril.³³³ La semaine qui a suivi sa nomination a permis des négociations entre les différentes factions ivoiriennes et leur participation au gouvernement chargé de préparer, dans un délai initialement fixé à dix mois, de nouvelles élections. La formation politique soutenant le président Gbagbo, le Front populaire ivoirien (FPI) dispose de huit portefeuilles sur 33 dans la nouvelle équipe, dont six ministres qui ne changent pas d'attributions. Les Forces nouvelles disposent également de huit portefeuilles incluant la direction du gouvernement.³³⁴ Parmi les autres formations représentées dans cette nouvelle équipe : le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le Rassemblement des républicains de Côte d'Ivoire (RDR), avec 5 ministres chacun ; le Mouvement des forces d'avenir (MFA), le Parti ivoirien des travailleurs (PIT), l'Union pour la démocratie citoyenne (UDCY), l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), avec 1 ministre chaque; ainsi que deux ministres indépendants, et un ministre issu de la société civile.³³⁵

Selon Michel Galy, « la « paix des braves » signée à Ouagadougou, toute paradoxale qu'elle puisse paraître à l'étranger, se base surtout sur une

³³³ Ordonnance N° 2007 457 du 12 avril 2007 portant amnistie
http://www.cotedivoirepr.ci/?action=show_page&id_page=562

³³⁴ Thomas Hofnung, *La crise en Côte-d'Ivoire : Dix clés pour comprendre*, Paris : La Découverte, 2005.

³³⁵ *Ibid*

« internalisation du conflit ».»³³⁶ L'accord de Ouagadougou est de loin le plus réussi ayant permis une stabilité relative au sein de la société.

3.8 Tensions sociales et foncières

Les tensions foncières sont plus que jamais présentes. La loi sur la propriété foncière de 1998³³⁷ vient renforcer la bataille contre les acquisitions faites par les immigrants et fragilise encore plus la cohésion nationale. En mai 2000, Laurent Dona Fologo, ex-ministre chargé de l'intégration nationale sous Bédié et secrétaire général du PDCI, tient ses propos: « *Il n'y a plus de place à la fonction publique, le mot «commis» a disparu de notre vocabulaire ivoirien... Nous en avons assez de ces artisans qui ne sont tous qu'étrangers.*»³³⁸ Les jeunes 'Ivoiriens' sont ainsi encouragés à s'investir davantage dans divers secteurs et sur les nouveaux marchés reconstruits d'Abidjan, des quotas d'étrangers, sont institués pour favoriser la conversion au petit commerce des « Ivoiriens ».

Une fracture évidente, encouragée aussi par les médias, s'installe entre « Vrais Ivoiriens, authentiques », « Ivoiriens de souche », « Ivoiriens pur sang, de première classe ou 100% », « Ivoiriens de fibres multiséculaires » et « demi ivoiriens, faux Ivoiriens », « Ivoiriens de circonstance », « Ivoiriens de seconde zone.»³³⁹ La confusion entre origine et nationalité fut largement entretenue. Les problèmes socio-économiques (récession économique, populations déscolarisées et ou au chômage) exacerbent les tensions intercommunautaires et le problème foncier s'accroît. Désormais, est propriétaire tout Ivoirien détenteur d'un titre foncier après immatriculation de sa terre. Pour obtenir un certificat foncier rural, il faut être propriétaire coutumier. Personne ne peut être propriétaire d'une terre qui

³³⁶ Michel Galy, « La Côte d'Ivoire tente la réconciliation nationale », *Le Monde Diplomatique*, (décembre 2007), p.16 -17.

³³⁷ Promulguée en décembre 1998 (décrets d'application signés en octobre 1999), la loi sur le domaine rural, qui avait été réclamée par les partis d'opposition (FPI) et par le gouvernement Bédié, réserve la propriété foncière rurale aux seuls Ivoiriens et exclut donc les étrangers sur les terres du domaine coutumier, Chauveau, *op.cit.*, p.100.

³³⁸ Sylvie Bredeloup, *op.cit.*, p.9.

³³⁹ En d'autres termes, une différence entre les Ivoiriens nationaux, les Ivoiriens naturalisés et les Ivoiriens dont l'un des parents est Ivoirien. Termes tirés de Sylvie Bredeloup, *op.cit.*, 4

n'appartient pas à ses ancêtres.³⁴⁰ Concrètement, les exploitants non-Ivoiriens perdent les terres qu'ils exploitaient ; « ils ne peuvent aspirer qu'à une promesse de bail emphytéotique auprès de titulaires autochtones de certificats fonciers ou auprès de l'État si la terre relève de sa propriété. »³⁴¹ S'ils sont Ivoiriens, les allogènes peuvent devenir propriétaires à la seule condition que les propriétaires coutumiers veuillent bien leur céder leur certificat foncier.³⁴² Cette loi foncière vient annihiler l'entente entre les propriétaires coutumiers et les propriétaires exploitants. Ceux qui se considéraient désormais Ivoiriens voient s'effondrer le système contractuel maintenu depuis l'arrivée des premiers immigrants en 1930. Ainsi, le descendant d'un propriétaire coutumier peut aussitôt s'octroyer une terre ayant appartenu à ses ancêtres. Cette loi agrandit la division entre Ivoiriens naturalisés (ayant toujours vécu sur ces terres) et un Ivoirien revendiquant la terre de ses ancêtres.

Conclusion

À partir de 2000, la problématique de la question identitaire est bien ancrée dans le quotidien du pays. La tension que crée le débat du « Nous »/ « eux » est palpable. L'ascension au pouvoir de Laurent Gbagbo n'a pas mis fin aux tensions qui minent le pays depuis 1993. Le coup d'état de 1999 tout comme l'émergence des Forces Nouvelles ont affaibli encore plus le pays et augmenté les tensions. La question identitaire est devenue un facteur très important dans la résolution de la crise : les Ivoiriens ne se font plus confiance, même au sein de l'armée. Tout est à refaire et à revoir. Les nombreux accords et résolutions signés sont encore à mettre en pratique. Les élections prévues en 2005 furent reportées au 30 novembre 2008 puis en 2009. Ces nombreux reports remettent en question la crédibilité d'une sortie de crise dans un pays jadis stable.

³⁴⁰ Alain Marie, 'De la solidarité communautaire à la lutte sociale ou les banalités de la mondialisation : l'exemple ivoirien'. *La coopération internationale face au libéralisme*. Sophie Mappa (éd.), Paris : Karthala, 2003, p.357.

³⁴¹ Chauveau et Dozon, *op.cit.*, p.106.

³⁴² *Ibid*

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans ce travail nous voulions comprendre la question identitaire en Côte d'Ivoire. De prime abord, les différentes notions qui en découlent : ethnicité, identité... nous montrent toute la complexité du thème. Plusieurs approches ont prouvé l'importance de l'ethnicité dans la vie politique d'un pays. Dans le cadre de notre analyse, nous avons utilisé le courant instrumentaliste du paradigme rationaliste de l'ethnicité. Connaître son identité permet à une société de s'affirmer et de se développer. L'identité ramène toujours à la conscience d'appartenance à une certaine communauté. Pour Meillassoux, assigné une ethnie signifie la catégorisation d'une communauté, ce qui rejoint le point de Matsanza pour qui l'ethnicité révèle la différence de l'autre. L'interaction entre individus de même groupe ethnique ou de même religion leur permet de s'identifier à cette communauté religieuse ou ethnique et les distingue des autres. En Côte d'Ivoire, le « Nous/eux » fait désormais partie du quotidien de la société ivoirienne. On assiste à une désunion identitaire où la loyauté, le lien de solidarité et l'identité des uns et des autres sont remis en question.

Afin de mieux analyser la complexité de la question identitaire ivoirienne, nous avons été amenés à étudier l'histoire de la Côte d'Ivoire de 1960 à 2007. Ainsi, on pourrait conclure que la racine des tensions en Côte d'Ivoire est à la fois interne et externe. D'après Amondji, « s'il est aujourd'hui un pays d'Afrique où les pesanteurs de l'histoire doivent être prises en compte si on veut comprendre le présent et pour scruter l'avenir, c'est bien le cas de la Côte d'Ivoire.³⁴³ » En d'autres termes, l'esclavage, la colonisation, les récessions économiques et les programmes imposés par les institutions internationales sont aussi des facteurs importants dans la crise ivoirienne.

Du règne du « Vieux », Amondji nous fait un bilan désastreux. Selon lui, la Côte d'Ivoire a plus perdu que gagné sur tous les plans : « sur le plan politique, la répression empêche le peuple de se faire entendre, dans le monde sa réputation est changeante; sa politique sociale est un échec total dans tous les secteurs

³⁴³ Marcel Amondji, *Côte-d'Ivoire: la dépendance et l'épreuve des faits*. Paris : L'Harmattan, 1988., p. 40.

enseignement, santé...»³⁴⁴ Sa suprême espérance de « transmettre à ceux qui nous suivent sur les chemins de la vie, une Côte d'Ivoire toujours plus unie, toujours plus prospère »³⁴⁵ ne s'est pas réalisée. Houphouët Boigny laissera derrière lui le problème de sa succession, une succession difficile à gérer qui dévoile au grand jour une Côte d'Ivoire méconnaissable où l'instrumentalisation de la question identitaire, voilée durant le règne d'Houphouët, devient un élément dévastateur pour le pays et où la soif du pouvoir prévaut au détriment du bien de la population.

Selon les statistiques, avec quatre millions d'étrangers (4 000 047), dont 2 millions d'immigrants (2 109 930) pour une population totale de plus de 15 millions (15 336 672) d'habitants, la Côte d'Ivoire est le premier pays d'immigration d'Afrique de l'Ouest.³⁴⁶ Dès son indépendance, elle s'est démarquée des anciennes colonies à travers sa politique d'intégration devenant « la terre d'immigration » de nombreux Africains. Félix Houphouët Boigny a fait du pays la plaque tournante de l'Afrique de l'Ouest et pendant les 25 années qui ont suivi son indépendance, la Côte-d'Ivoire connaît un essor économique et social qui en fait un exemple pour les autres nations africaines. Mais les années 1990 marquent le début d'une détérioration économique et politique (chute des cours du café et du cacao, chômage et endettement ...). Dans un pays où près d'un tiers de la population vient d'ailleurs, Bédié fait l'apologie de l'« ivoirité » et les « autochtones » contre les « allochtones ». L'« ivoirité » instaure une hiérarchie sociale basée sur l'origine des citoyens. Elle développe une hostilité à l'encontre des étrangers et des Ivoiriens issue de l'immigration. Selon Amnesty International,

³⁴⁴ Christian Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire : le désespoir de Kourouma*. Paris : Armand Colin, 2005, p.309

³⁴⁵ Discours prononcé le 5 Août 1966 à l'occasion du 6e anniversaire de l'indépendance, recueilli dans *Le président Houphouët Boigny et la nation ivoirienne*, op.cit, p.151.

³⁴⁶ Sylvie Bredeloup, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°2 , 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, p.6. URL : <http://remi.revues.org/index461.html>, p.5.

la crise ivoirienne trouve son origine dans une dérive xénophobe qui diabolise l'autre, le voisin avec qui on vit depuis des années. L'autre devient alors le représentant abstrait d'un mal absolu qu'il faut éradiquer soit en le chassant soit en le tuant. Tant que perdurera en Côte d'Ivoire cette idéologie d'exclusion, le respect des droits fondamentaux de toutes les personnes qui habitent ce pays semble impossible.³⁴⁷

Bien utilisée, l'ivoirité aurait pu renforcer la cohésion nationale (que l'on soit du Nord ou du Sud, du Centre, de l'Est ou l'Ouest) mais la « manipulation politicienne dont le concept a fait l'objet, de part et d'autre, l'a malencontreusement contrariée dans son dessein ».³⁴⁸ Judith Rueff abonde dans ce sens en affirmant que l'enchevêtrement des peuples en Côte d'Ivoire favorise « toutes les manipulations politiciennes. Les multiples oppositions (Nord/Sud, chrétiens/musulmans, étrangers/Ivoiriens) ont été exploitées jusqu'à plus soif. »³⁴⁹ On peut dès lors conclure que l'identité ivoirienne a été manipulée à des fins politiques.

À l'époque où l'économie ivoirienne était florissante, les grandes exploitations agricoles du sud (ouest, centre-ouest, est et le sud littoral) et l'industrie ont fait appel à la main-d'œuvre étrangère en provenance du Burkina Faso et du Mali, et à des populations venues du nord de la Côte d'Ivoire (sénoufo, malinké, appelés communément Dioulas). Avec le temps, ces travailleurs et immigrants se sont massivement installés en Côte d'Ivoire avec leurs familles, ouvert des commerces, etc. Prétendre aujourd'hui que, s'il n'y avait pas de travail c'était parce qu'il était «aux mains des faux Ivoiriens et des étrangers», c'est ignorer la contribution de cette main-d'œuvre. Bref, les immigrants sont devenus une partie importante de la société ivoirienne. Terre de nombreux immigrés et avec plus de 60 ethnies et aucune langue commune sauf le français, la nation ivoirienne se cherche. En 1998, une loi foncière réserve le droit de propriété de la

³⁴⁷ Amnesty International 2004, cité dans « les Ivoiriens victimes de l'ivoirité », publié le 15 novembre 2004 par La Ligue des Droits de l'Homme de Toulon
<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article394>

³⁴⁸ Pierre Ayoun N'Dah, *Moderniser l'État Africain*, Abidjan: Les Éditions du CERAP, 2003, p.30

³⁴⁹ Judith Rueff, *Côte d'Ivoire : Le feu au pré carré*, Paris : Éditions Autrement, 2004, p.47.

terre aux seuls « Ivoiriens de souche ». Des milliers de paysans furent ainsi expulsés de terres qu'ils cultivaient depuis des générations.

En analysant la crise ivoirienne on ne peut s'empêcher de se poser des questions sur la responsabilité de l'ancien président. L'« ivoirité » remet une fois de plus en question la gouvernance d'Houphouët Boigny. Avec les interprétations multiples, le terme accroît la division du peuple. De nombreux Ivoiriens sont directement affectés par cette remise en question de leur identité. Ils n'ont jamais eu le sentiment qu'un jour leur patronyme et leur identité seraient mis en doute.

Le 22 octobre 2000, Laurent Gbagbo remporte les élections présidentielles et devient le premier président de la deuxième république. Des affrontements violents se développent en raison du doute sur les origines d'ADO et de son exclusion des élections présidentielles et législatives. La dégradation de la vie politique engendre un climat de violence. En 2002, des rebelles prennent le contrôle du Nord et de l'Ouest du pays.³⁵⁰ Ainsi depuis 7 ans, la Côte d'Ivoire essaie toujours de sortir de cette crise. Les élections prévues pour octobre 2005 et maintes fois reportées sont prévues pour le 29 novembre 2009 avec pour principaux candidats les anciens évincés : Bédié, Alassane Ouattara et le président Gbagbo. Cette dernière date est de nouveau reportée à l'automne 2010.

Pour une analyse objective de la question identitaire en Côte d'Ivoire, l'utilisation de sources tant nationales qu'internationales nous a permis une vision globale de la situation. Notre recherche s'est faite autour de l'implication des leaders politiques dans l'exacerbation de la question identitaire. Nous avons pu mettre en évidence qu'à travers les discours et les actes qu'ils posent, les politiciens ivoiriens ravivent les tensions ethniques dans le pays.

Toutefois, cette étude ne se veut pas une analyse exhaustive de la question identitaire en Côte d'Ivoire. Les documents utilisés dans le cadre de cette recherche ont dû être sélectionnés pour mettre plus l'accent sur la question identitaire. Une analyse plus soutenue de différents aspects de la crise ivoirienne

³⁵⁰ Le sud du pays est plus riche que la moitié nord ; les capitales économique (Abidjan) et politique (Yamoussoukro) s'y trouvent.

peut être effectuée. Vers quel futur se dirige la Côte d'ivoire? L'identité ivoirienne recherchée est-elle accessible à tous les Ivoiriens, de souche, naturalisés ou autres? Les acteurs politiques ivoiriens pourront-ils ensemble penser, s'unir pour la renaissance de la Côte d'Ivoire?

Annexe 1

**Population de nationalité ivoirienne par groupes ethniques et rythme
d'augmentation (1975 à 1998)**

Groupes ethniques	Effectif en 1975	Effectif en 1988	Effectif en 1998	Taux d'accroissement (%) 1975-1988	Taux d'accroissement (%) 1988-1998
Akan	2 212 941	3 251 228	4 780 797	3,0	3,7
Voltaïque	800 098	1 266 234	2 002 625	3,6	4,4
Mandé du nord	709 839	1 236 129	1 873 200	4,4	4,0
Krou	825 117	1 136 290	1 446 790	2,5	2,3
Mandé du sud	624 053	831 839	1 142 336	2,2	3,0
Naturalisé	-	51 146	88 714	-	5,3
Sans précision	31 532	3 791	32 163	- 15,1	22,2
Total Ivoiriens	5 203 580	7 776 657	11 366 625	3,2	3,6

Source INS 2001

BIBLIOGRAPHIE

La question identitaire

- Amselle, Jean-Loup. (eds), *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*. Paris : La Découverte, 1999.
- Ashmore, Richard D, Lee Jussim, David Wilder. (eds), *Social Identity, Intergroup Conflict, and Conflict Reduction*. New York: Oxford University Press, 2001.
- Atkinson, Ronald R. 'The (Re) Construction of Ethnicity in Africa: Extending the Chronology, Conceptualisation and Discourse'. *Ethnicity and Nationalism in Africa: Constructivist Reflections and Contemporary Politics*. New York: St. Martins Press, 1999.
- Barth, Frederick. *Les groupes ethniques et leurs frontières*. Traduit par Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- Knafo, Samuel. 'Marxisme'. *Relations Internationales: Théories et concepts*. Sous la direction d'Alex Macleod, Évelyne Dufault et F. Guillaume Dufour. Montréal : CÉPÉS, 2004.
- Masson, Isabelle. 'Constructivisme'. *Relations Internationales: Théories et concepts*. Sous la direction de Alex Macleod, Évelyne Dufault et F. Guillaume Dufour. Montréal : CÉPÉS, 2004.
- Meillassoux, Claude. 'Fausses identités et démocratie d'avenir'. *Identité et démocratie : En Afrique et ailleurs*. Paris : L'Harmattan, 1997, pp. 9-40.
- Micial, Nérestant. *Religions et politique en Haïti*. Paris : Karthala, 1994.
- Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart. *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- Robichaud, Chantal. 'Libéralisme'. *Relations Internationales: Théories et concepts*. Sous la direction d'Alex Macleod, Évelyne Dufault et F. Guillaume Dufour. Montréal : CÉPÉS, 2004.
- Taylor, Donald M. *The Quest for Identity: from Minority Groups to Generation Xers*, Westport: Praeger, 2002.
- Viotti, Paul R. *International Relations and World Politics: Security, Economy, Identity*, Upper Saddle River: Prentice Hall, 2001.

La Côte d'Ivoire

Amondji, Marcel. *Félix Houphouët et la Côte-d'Ivoire: l'envers d'une légende*. Paris : Karthala, 1984.

-----, *Côte-d'Ivoire: le P.D.C.I. et la vie politique de 1944 à 1985*. Paris : L'Harmattan, 1986.

-----, *Côte-d'Ivoire: la dépendance et l'épreuve des faits*. Paris : L'Harmattan, 1988.

Ayoun N'dah, Pierre. *Moderniser l'État Africain*. Abidjan : Les Éditions du CERAP, 2003.

Bailly, Diégou. *La restauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire ou La double mort d'Houphouët-Boigny*. Paris : L'Harmattan, 1995.

Bakary, Tessy D. *L'État en Côte d'Ivoire : entre dépendance et autonomie relative*. Québec : Université Laval, Laboratoire d'études politiques et administratives, 1992.

-----*La démocratie par le haut en Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 1992.

Balac, Ronan. « L'acheminement du système d'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel : analyse d'une crise ». *Le modèle ivoirien en questions: crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.)Paris: Karthala, 1997, pp.311-324.

Banégas, Richard. «La Côte d'Ivoire en guerre : les enjeux d'une crise régionale». *Questions internationales* n°3, 2003, pp.91-100.

Banegas, Richard et Losch Bruno. "La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion." *Politique africaine* n°87, 2002, pp. 139-161.

Baulin, Jacques. *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*. Paris : Eurafor-Press. , 1982.

Bédié, Henri Konan. *Les chemins de ma vie : entretiens avec Éric Laurent*. Paris : Plon, 1999.

Bernard, Contamin et Memel-Fotê Harris(éds.). *Le modèle ivoirien en questions: crises, ajustements, recompositions*. Paris: Karthala, 1997.

- Blion, Reynald et Sylvie Bredeloup, 'La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.). Paris : Karthala, 1997, pp.707-738.
- Bouquet, Christian. *Géopolitique de la Côte d'Ivoire : le désespoir de Kourouma*. Paris : Armand Colin, 2005.
- Bourgoin, Henri et Philippe Guillaume. *Côte d'Ivoire: Économie et société*. Paris : Stock, 1979.
- Cogneau, Denis et Sandrine Mesple-Soms. "Les illusions perdues de l'économie ivoirienne". *Afrique Contemporaine* n° 206, 2003, pp.87-104.
- Côte d'Ivoire, 1960-1970, dix ans de progrès*. Abidjan: Service de presse de la République de la Côte d'Ivoire, 1970.
- Danigo, Bérengère. *Côte d'Ivoire: des lambeaux de République*. Paris: François-Xavier de Guilbert, 2005.
- Dembélé, Ousmane. "La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire". *Côte d'Ivoire: l'année terrible 1999-2000*. Marc Lepape et Claudine Vidal(éds). Paris : Karthala, 2002, pp.123-171.
- Djéhoury, Anicet-Maxime. *Marcoussis, les raisons d'un échec : recommandations pour une bonne médiation*. Paris : Harmattan, 2005.
- Djékéré, Jean Claude. *Fallait-il prendre les armes en Côte d'Ivoire ?* Paris : L'Harmattan, 2003.
- Doh-Djanhoundy, Théo. *Autopsie de la crise ivoirienne: la nation au coeur du conflit*. Paris: L'Harmattan, 2006.
- Dozon, Jean-Pierre. 'L'étranger et l'allochtone en Côte d'ivoire'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.) , Paris : Karthala, 1997, pp.779-798.
- Dozon, Jean-Pierre et J.P. Chauveau.« Au cœur des ethnies ivoiriennes...L'État ». *L'État contemporain en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 1987, pp.221-296.
- Faure, Y.-A et J.-F. Médard. *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*. Paris : Karthala, 1982.
- Galy, Michel. « Côte d'Ivoire: la violence, juste avant la guerre ». *Afrique contemporaine* n°209, 2004, pp.117-139.

- « Qui gouverne la Côte-d'Ivoire ? ». *Politique étrangère* n° 4, 2005, pp.793-807.
- Gbagbo, Laurent. *La Côte d'Ivoire : économie et société à la veille de l'indépendance : (1940-1960)*. Paris : L'Harmattan, 1982.
- Hofnung, Thomas. *La crise en Côte-d'Ivoire : Dix clés pour comprendre*. Paris : La Découverte, 2005.
- Holas, B. *La Côte d'Ivoire: passé-présent-perspectives*. Paris: Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1965.
- Houphouët-Boigny, Félix. *Mes premiers combats: confidences recueillies par Patrice Vautier*. Abidjan : Nouvelles éditions ivoiriennes, 1994.
- Jarret, Marie-France et François-Régis Mahieu. *La Côte d'Ivoire : de la déstabilisation à la refondation*. Paris : L'Harmattan, 2002.
- Kieffer, Guy-André. « Armée ivoirienne : le refus du déclassement ». *Politique Africaine* n°78, 2000, pp.26-44.
- Kipré, Pierre. *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*. Fontenay-sous-Bois : SIDES, 2005.
- « Les discours politiques ». *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*. Le Pape, Marc et Claudine Vidal (éds). Paris : Karthala, 2002, pp.81-121.
- Koumoué Koffi, Moïse. *Dévaluation et politique de développement économique en Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 1996.
- , *Politique Économique et Ajustement structurel en Côte d'Ivoire*, Paris : L'Harmattan, 1994.
- Kokora, Pascal D. *Le Front populaire ivoirien: de la clandestinité à la légalité : le vécu d'un fondateur*. Montréal : L'Harmattan, 1999.
- Konaté, Yacouba. 'Le destin d'Alassane Ouattara'. *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*. Paris : Karthala, 2002, pp.253-309.
- Le Pape, Marc et Claudine Vidal (éds). *Côte d'Ivoire : l'année terrible, 1999-2000*. Paris : Karthala, 2002.
- Le Toubabou. *Le millefeuille ivoirien : un héritage de contraintes*. Paris : L'Harmattan, 2005.

- Losch, Bruno. 'À la recherche du chaînon manquant : Pour une lecture renouvelée de l'économie de plantation ivoirienne'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.). Paris : Karthala, 1997, pp.205-230.
- Marie, Alain. 'De la solidarité communautaire à la lutte sociale ou les banalités de la mondialisation : l'exemple ivoirien'. *La coopération internationale face au libéralisme*. Sophie Mappa (éd.). Paris : Karthala, 2003, pp.341-377.
- Memel-Fotê, Harris. 'De la stabilité au changement'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.). Paris : Karthala, 1997. pp.611-634.
- N'Da, Paul. *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*. Montréal : L'Harmattan, 1999.
- N'Guessan, Kouamé. « Espoirs et désenchantements ». *Côte d'Ivoire: l'année terrible 1999-2000*. Le Pape, Marc et Claudine Vidal (éds). Paris: Karthala, 2002, pp.51-80.
- Nandjui, Pierre. *Houphouët-Boigny: L'Homme de la France en Afrique*. Paris: l'Harmattan, 1995.
- Pasco, Bakayoko M. *Côte-d'Ivoire: Démocratie en peine, rien ne va plus en Afrique*. Paris : Éditions CVmag, 2005.
- Roubaud, François. 'La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie'. *Afrique Contemporaine* n°206 , 2003, pp.57-86.
- Rapport de la mission d'urgence des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire ,2003.
- Rueff, Judith. *Côte d'Ivoire : le feu au pré carré*. Paris : Éditions Autrement,2004.
- Secrétariat d'Etat chargé des affaires culturelles. *Le président Félix Houphouët-Boigny et la nation ivoirienne*. Abidjan : Nouvelles éditions africaines, 1975.
- Serhan, Nasser. « La Côte d'Ivoire et ses étrangers. Un vent de divorce soufflerait-il entre eux? ». *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*. Paris: Karthala, 2002, pp.173-190.
- Siriex, Paul-Henri. *Houphouët Boigny ou la sagesse africaine*. Abidjan: Nouvelles éditions africaines, 1986.
- Soro, Guillaume. *Pourquoi je suis devenu un rebelle : la Côte d'Ivoire au bord du gouffre* : entretiens avec Serge Daniel. Paris : Hachette littératures, 2005.

Sary, Bruno. 'Dévaluation et espaces transfrontaliers. Les marchés transfrontaliers de la Côte d'Ivoire et du Ghana'. *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.), Paris : Karthala, 1997., pp.151-160.

Sogodogo, Alassane. 'Dévaluation, croissance et équilibres macro-économiques : le cas de la Côte d'Ivoire' dans *Le modèle ivoirien en questions crises, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê (éds.), Paris : Karthala, 1997. pp.137-150.

Voho Sahi, Alphonse. *Une chronique de la révolution démocratique en Côte d'Ivoire (1989-1995)*. Paris : L'Harmattan, 2005.

Source Internet

Abidjan.net. 'La Constitution'. <http://abidjan.net/gouvernement/constitution.htm>

Ait-Hatrit, Said. « Invoquer « l'identité nationale », comme « l'ivoirité », est un appel à la xénophobie ». Interview de Laurent Bazin, président de l'association française des anthropologues.
<http://www.afrik.com/article11924.html>

Babo, Alfred et Yvan Droz. 'Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation : Rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire'. *Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues"*. Montpellier : 2006.
http://www.mpl.ird.fr/colloque_foncier/Communications/PDF/Babo.pdf

Bredeloup, Sylvie. « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°2 , 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, p.6. URL : <http://remi.revues.org/index461.html>

Gramizzi, Claudio (avec la collaboration de Mathieu Damian). *La crise ivoirienne de la tentative de coup d'État au gouvernement de réconciliation nationale*. Rapport du GRIP 2003. http://www.grip.org/pub/rapports/rg03-2_ivoire.pdf

Le Pape, Marc et Claudine Vidal. « La crise en Côte d'Ivoire : question à Marc Le Pape et Claudine Vidal ». *La documentation française*, Entretien réalisé en février 2003, www.ladocumetationfrancaise.fr

Marcherey, Pierre. « Aux sources des « rapports sociaux » : Bonald, Saint-Simon, Guizot ». *Genèses* n°9 octobre 1992, Dossier « Conservatisme, libéralisme, socialisme ». http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1992_num_9_1_1135

Matsanza, Aundu. *Taxinomie critique des paradigmes de l'ethnicité*, Université Libre de Bruxelles, jeudi 25 août 2005
<http://www.afrology.com/soc/pdf/ethnicite.pdf>.

Oumar, N.B. « Armée ivoirienne : Défis de la reconstruction "post-conflit" ». *Afrology : l'Afrique en développement*. Dossier Politique, http://www.afrology.com/pol/oumar_armee.html

Ordonnance N° 2007 457 du 12 avril 2007 portant amnistie
http://www.cotedivoirepr.ci/?action=show_page&id_page=562

Résolution 1464 (2003) adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU à sa 4700^e séance le 4 février 2003.

http://www2.un.int/Countries/Cote_dIvoire/12015999365531.pdf

Trésor de la langue française au Québec. *Côte d'Ivoire*.

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/cotiv.htm>.

Zeebroek, Xavier. 'Côte d'Ivoire : La paix malgré l'ONU?'. *Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité*. Rapport de Février 2008.
http://www.grip.org/pub/rapports/rg08-2_coteivoire.pdf

Zoro, Épiphane. 'La crise ivoirienne : origines, acteurs, perspectives'. *Le CEDETIM*, publié en mars 2003. http://www.reseau-ipam.org/article.php?id_article=795.

Magazines et journaux

Ayissi, Anatole. « Ordre militaire et désordre politique en Afrique ». *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2003, pp.20-21.

Bejot, Jean-Pierre. 'Quand la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) rêvaient de la "double nationalité"'. *La Dépêche diplomatique*, 16 Octobre 2002.

Dupuis, Jérôme. "Main basse sur l'aide européenne". *L'Express*, 6 Avril 2000, p. 3.

Galy, Michel. « La Côte d'Ivoire tente la réconciliation nationale ». *Le Monde Diplomatique*, Décembre 2007, pp.16-17.

Film

Scheuer, Benoit. *Côte d'Ivoire, poudrière identitaire*. Résistance(s) Productions.
2000.